

# ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

BULLETIN TRIMESTRIEL

---

Secrétariat : PLACE DU VINGT-AOÛT, 7, LIÈGE  
C.C.P. N<sup>o</sup> 1507.13

---

## ÉDITORIAL

---

L'Université a fêté, au cours de l'année académique, le centenaire de maîtres qui l'ont illustrée : Alexandre de Wininvarter, Walthère Spring, Godefroid Kurth. Pour les institutions, comme pour les peuples, l'histoire est une mémoire collective et les souvenirs nouent les fils d'une vie commune.

L'Université s'enorgueillit à juste titre d'avoir compté parmi les siens ceux dont elle a commémoré la naissance.

M. F. Vercauteren, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres, évoque la figure de Godefroid Kurth, historien.

... Parmi les services universitaires, il en est un qui est l'outil collectif de toutes les Facultés et de tous les chercheurs. Il a été durement éprouvé au cours des années qui viennent de s'écouler et son activité, dans des conditions difficiles, n'est peut-être pas toujours appréciée à sa juste valeur. La section liégeoise des Alumni de la Fondation Universitaire a voulu attirer l'attention sur le problème que pose la Bibliothèque de l'Université de Liège.

Deux articles y sont ici consacrés. Mme Gobeaux-Thonet, bibliothécaire en chef, fait un tour d'horizon : Aperçu historique et problèmes actuels. M. Jacques Stiennon, bibliothécaire, entretient nos lecteurs de la sélection des livres dans une bibliothèque universitaire.

*Enfin, parmi nos chroniques habituelles, dans « La vie universitaire à l'étranger et les organismes universitaires internationaux », on notera particulièrement les deux articles consacrés par M. Marcel Florjkin, professeur à la Faculté de Médecine aux Atouts et handicaps de l'Unesco et à la Charte des travailleurs scientifiques.*

LA REDACTION.

---

## Godefroid Kurth <sup>(1)</sup>

(1847-1916)

Le 29 mai 1872 le recteur Charles Loomans écrivait au Ministre de l'Intérieur, chargé de l'Instruction publique, une lettre pour lui demander d'accorder l'éméritat au professeur Adolphe Borgnet, titulaire des cours d'histoire politique du Moyen Âge et d'histoire de la Belgique à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège. Il lui faisait part en même temps de ses suggestions quant à la succession de Borgnet. « Deux mesures différentes, disait l'honorable recteur, se présentent de prime abord : nommer un nouveau professeur titulaire des cours en question, ou les confier, à titre provisoire, à un chargé de cours. Si je connaissais un historien de mérite, ayant fait ses preuves dans l'enseignement supérieur et disposé à accepter la succession de M. Borgnet, je préférerais vous proposer cette mesure. Mais, jusqu'ici, personne ne m'a été signalé, réunissant ces conditions diverses, et pourtant elles me paraissent toutes essentielles, car il ne suffit pas d'être auteur de mérite pour devenir professeur distingué. Nous avons eu, à Liège, l'exemple d'un écrivain illustre, critique de premier ordre, qui n'était pas professeur et qui n'a laissé aucune trace de son enseignement <sup>(2)</sup> ».

» Ecartant cette hypothèse, il s'en présente une autre : confier le cours d'histoire politique du Moyen Âge et d'histoire politique de la Belgique, à un jeune homme d'avenir, mais à titre provisoire. Plusieurs de mes collègues, attachés à l'École Normale, m'ont signalé, depuis longtemps, un ancien élève de cette école, aujourd'hui professeur à l'Athénée de Liège, qui fait concevoir les plus belles espérances. Je veux parler de M. Kurth.

» Jusqu'ici je n'ai pas d'opinion arrêtée sur les capacités de M. Kurth, continuait Loomans, et je ne voudrais pas le proposer, dès à présent, comme chargé de cours. Avant de le faire, je désire qu'il ouvre un cours privé, sur un sujet d'histoire du Moyen Âge

(1) Cet article reproduit avec quelques modifications rédactionnelles et additions bibliographiques, un discours prononcé à la salle académique de l'Université de Liège, le 26 janvier 1948 en présence de Monsieur le Ministre de l'Instruction publique.

(2) Allusion à Sainte-Beuve qui d'octobre 1848 à juillet 1849 occupa à l'Université de Liège les chaires d'histoire de la littérature française et d'histoire des littératures modernes et littérature comparée « avec un succès très varié ». *Liber memorialis de l'Université de Liège*, t. I, 1936, pp. 19-20.

ou de Belgique... Il me semble, Monsieur le Ministre, que c'est là la voie la plus convenable pour entrer à l'Université; elle est d'ailleurs indiquée par l'arrêté royal du 30 janvier 1864 » (1).

Ces propos administratifs devaient porter leurs fruits : le 25 octobre 1872, Godefroid Kurth était, à peine âgé de vingt-cinq ans, nommé à l'Université. Les « capacités de M. Kurth », comme disait le recteur, allaient trouver l'occasion de s'y déployer magnifiquement.

\* \* \*

De tous les orateurs appelés à prendre la parole, je suis sans doute le seul à n'avoir pas connu personnellement Godefroid Kurth. Mais j'ai été l'élève de maîtres qui ont été les disciples de Kurth, et peut-être me pardonnera-t-on de n'avoir eu que douze ans au moment de sa mort en janvier 1916 ?

Je n'entreprendrai donc point de vous décrire ici l'homme. Je ne parlerai pas non plus ou guère de l'historien de la littérature, ni de l'orateur, ni du poète, encore moins du prosélyte et de l'homme politique. Des voix plus autorisées que la mienne évoqueront devant vous ces multiples aspects de la féconde activité de Kurth. Ceux qui ont été les élèves du maître ou qui ont partagé avec lui les combats du forum, sont seuls compétents pour parler de lui avec le respect du disciple, l'amitié du compagnon de lutte ou la foi du croyant.

Aussi bien, le rôle qui m'est imparti est-il encore suffisamment beau puisque j'aurai l'honneur de vous entretenir de Godefroid Kurth, historien, c'est-à-dire, en fait, médiéviste.

\* \* \*

Si l'on considère dans son ensemble le développement de l'histoire en Belgique au siècle dernier, on y peut distinguer, en gros, trois périodes : celle des archivistes, celle des romantiques, celle des universitaires.

Chronologiquement, Godefroid Kurth assure la transition entre la deuxième et la troisième de ces périodes.

Né à Arlon le 11 mai 1847, il fut à l'Athénée de sa ville natale et puis à l'École normale des Humanités à l'Université de Liège, un élève exceptionnellement brillant et d'une précocité peu ordinaire.

A seize ans, il emporte la palme dans un concours ouvert par la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique en vue de la rédaction d'une cantate (2), et dès l'âge de dix-sept ans, il publie ses premiers vers. Son talent poétique où prédominent à la fois le

(1) Archives Générales du Royaume; section contemporaine, archives de l'enseignement supérieur, dossier n° 691.

(2) *Paul et Virginie*, cantate couronnée. *Bullet. de l'Acad. roy. de Belgique*, 2<sup>e</sup> série, t. XVI, 1863, p. 278.

sens élégiaque et la tendance mystique, est d'expression romantique. Le jeune homme souffre, il aime, il parle de la mort. En 1871, il publie dans *La Revue de Belgique*, des « Rêves d'un splénétique ». Il intitule un poème « *Lorsque je serai mort* » et s'écrie

*Conservez seulement, ô fils de l'espérance,  
Ce cœur qui, tout meurtri d'amour et de souffrance,  
Saigna jusqu'à mourir  
Et qui, toujours frappé par les destins contraires,  
N'a jamais pu pourtant se lasser, ô mes frères,  
D'aimer et de souffrir.*

Les *Méditations* de Lamartine ont été pour lui, comme il l'a dit « l'herbier poétique » de son adolescence, mais il appréciait aussi les vers des romantiques allemands et flamands et consacra des pages flatteuses, dans la même *Revue de Belgique*, aux poésies de Julius Vuylsteke et des sœurs Lovéling <sup>(1)</sup>.

Mais s'il fréquentait assez longtemps les Muses, il devait bientôt délaisser leur commerce pour se consacrer plus exclusivement aux recherches historiques; toutefois le souffle poétique ne devait jamais cesser de l'animer.

A l'époque où Kurth suivait les cours de notre Université, l'enseignement supérieur était régi par la néfaste loi du 1<sup>er</sup> mai 1857 qui ne prévoyait aucune spécialisation scientifique. On vivait sous le régime du doctorat appelé « encyclopédique » et tous les cours d'histoire étaient dits « cours à certificat » à l'exception de l'histoire ancienne. A l'école normale, l'accent était mis avant tout sur l'étude du latin et du grec. Ne nous étonnons donc pas de voir Kurth choisir comme sujet de dissertation une étude sur Caton l'Ancien. Le 7 juin 1872, il présentait sa thèse principale pour le doctorat spécial et ses 20 thèses annexes devant la Faculté réunie au grand complet... c'est-à-dire, devant les sept professeurs et l'unique chargé de cours qui la composaient alors.

Ce travail n'est certes point ce que Kurth a écrit de mieux; on sent que l'auteur n'a pas su s'enthousiasmer pour une période dans laquelle il ne devait d'ailleurs plus, par la suite, faire d'incursion. Mais la conclusion de cette thèse est instructive en ce sens qu'y apparaît déjà un thème qui, comme un leit-motiv, se retrouvera toujours dans les conceptions historiques de Kurth. « Le philosophe et le moraliste, dit-il, pourront par [Caton] juger de son temps et mesurer le chemin que l'humanité a fait depuis. [Caton] lui-même, nous ne pourrions l'apprécier impartialement qu'en le replaçant dans son véritable milieu. Depuis le jour où, du haut du Calvaire, le Sauveur des hommes a répandu sa lumière dans le monde, un abîme

(1) t. IV, 1870 et t. V, 1870.

infini a été creusé entre les chrétiens et les peuples qui sont assis à l'ombre de la mort, et l'historien ne serait pas digne de son nom, s'il n'accordait largement, aux hommes *de par delà*, le bénéfice des circonstances atténuantes » (1).

Jamais Kurth ne cachera son hostilité pour le monde antique et païen, et toujours il soulignera que le cours des âges doit être divisé en deux périodes bien tranchées — avant le Christianisme, après le Christianisme. Le thème reparait dans ses *Origines de la civilisation moderne*, qui sont de 1886. « Au fur et à mesure que la civilisation antique a développé le principe de mort sur lequel elle repose, elle apparait de plus en plus contraire à sa mission divine, et elle n'est plus à la fin qu'un immense agent de destruction, qui, après avoir tout détruit, finit par se détruire lui-même... La civilisation véritable commence au moment où la civilisation païenne de Rome se trouvant par terre, il fut possible d'édifier, sur ses ruines, des sociétés nouvelles. » Les mêmes conceptions sont à la base de sa brochure *Qu'est-ce que le Moyen Âge*, parue en 1897, où il écrit : « A proprement parler, il n'y a pas de moyen âge; ce nom... ne désigne que la jeunesse du monde moderne. Mais il y a une ligne de faite qui partage en deux versants l'histoire de l'humanité, c'est celle qui porte à son sommet la croix du Golgotha ». Et enfin, si nous ouvrons son livre *L'Eglise aux tournants de l'histoire*, qui date de 1900, nous y lisons : « Quand on envisage dans son ensemble l'histoire de l'humanité, on la voit partagée en deux versants. D'un côté, c'est le monde ancien, assis dans les ténèbres de la mort; de l'autre, le monde moderne qui marche à la lumière de l'Évangile... L'opposition entre ces deux mondes est nette et brusque ».

Ce n'est pas ici l'endroit de disputer de semblable opinion, encore qu'un des disciples préférés du maître, K. Hanquet, ait fait observer avec pertinence « qu'on peut regretter que Kurth diminue... la civilisation antique en ne parlant d'Athènes ni même du peuple juif, en traçant de Platon et d'Aristote un raccourci peu révérencieux, en exécutant Rome trop sommairement ».

Mais si, dès son doctorat, Kurth affirmait ainsi un des principes conducteurs de sa philosophie de l'histoire, il exposait aussi le même jour, en une de ses thèses annexes, un autre principe, qui devait se révéler dans son application, singulièrement fécond et rénovateur de la pratique de l'histoire. Cette thèse disait : « les études historiques, tant modernes qu'anciennes, sont inséparables de la philologie ». S'exprimer de la sorte, c'était ouvrir la porte aux méthodes fondées sur l'examen critique des textes, méthodes que nos Universités ignoraient encore totalement. Alors qu'en France, l'« Ecole pratique des Hautes Etudes » et en Allemagne surtout les « séminaires » historiques formaient les érudits au maniement, à l'explication et

(1) *Caton l'Ancien, étude biographique*, Liège, 1872, 196 p.

à la critique des textes, sans quoi l'histoire ne peut progresser et est condamnée à de perpétuelles redites, l'enseignement historique conservait dans nos Facultés un caractère absolument théorique. Kurth alla se rendre compte outre-Rhin de la manière dont fonctionnaient les séminaires, et dès l'année 1874 — date mémorable pour nos études — il ouvrait à Liège le premier cours pratique d'histoire. Il eut la joie de constater que, par la suite, ses collègues suivirent son exemple dans les autres universités : Philippson, Lonchay et Vanderkindere à Bruxelles, Moeller et Cauchié à Louvain, Paul Thomas, Henri Pirenne et Paul Fredericq à Gand.

C'était, aux yeux des étudiants, une véritable révolution que de voir le maître descendre de sa chaire, s'asseoir familièrement au milieu de la demi-douzaine d'entre eux qui assistaient aux exercices, et traduire, commenter, expliquer lentement un texte à grand renfort d'appel aux dictionnaires, aux glossaires, aux bibliographies, et aux pesants in-folio des *Monumenta* ou des *Acta Sanctorum*. Henri Pirenne qui fut le plus brillant élève de Kurth et qui a fréquenté son séminaire dès 1878, a rappelé qu'il se tenait « au second étage de l'Université, (dans) une petite salle voûtée, meublée d'un poêle de caserne, de quelques bancs vermoulus et d'une chaire peinte en jaune. Les fenêtres claires donnaient sur le jardin de l'École des Mines, encombré de squelettes rouillés de vieilles machines, et sur la Meuse, d'où montaient des sifflets de bateaux à vapeur » (1). Et M. Paul Tschoffen qui, étudiant, au moment où on fêta le XXV<sup>e</sup> anniversaire de l'institution des cours pratiques, était chargé de congratuler G. Kurth, a souligné avec éloquence, en s'adressant à son maître — je me permets de le citer — « l'intense plaisir intellectuel [que nous ressentons] quand, au cours de critique, vous nous dévoilez vos procédés d'études, vous creusez devant nous les fondations, vous pétrissez le mortier qui doit sceller les pierres, vous équarissez les blocs de granit, de marbre, ou de porphyre, qui réunis, vont vous servir à édifier l'indestructible monument de la vérité historique » (2).

C'est peut-être là l'œuvre essentielle de Kurth que cette création des cours pratiques d'histoire, qui devait être le nécessaire prélude à la magnifique renaissance des études historiques, qui s'observe dans notre pays à partir de la fin du siècle dernier. Il eut la grande satisfaction de constater que la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur du 10 avril 1890 sanctionna son heureuse initiative en inscrivant les cours pratiques parmi les cours obligatoires de la candidature et du doctorat. Cette joie devait cependant être singulièrement tempérée par l'absence de moyens matériels et par le

(1) *A Godefroid Kurth*. Discours prononcé par Henri Pirenne le 20 novembre 1898, p. 157.

(2) *Ibidem*. Discours prononcé par M. P. Tschoffen, p. 181.

dénuement dans lequel se débattit toujours son malheureux séminaire d'histoire. En 1898, il déclarait publiquement, en présence du Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, que « l'œuvre du législateur de 1890 est incomplète. En rendant les cours pratiques obligatoires, il a oublié de les outiller. Voilà vingt-cinq ans, continuait-il, que je dispute au public le monopole de certains livres de la bibliothèque de l'Université, qui sont indispensables à nos travaux quotidiens, et que je dois défendre contre des collègues aussi mal logés que moi, le chétif local que je partage avec quatre ou cinq autres cours. Depuis longtemps nous avons pris, mes élèves et moi, le parti de nous en consoler par des plaisanteries : mais on ne dira pas qu'une telle situation est la plus favorable au progrès des bonnes études ».

Hélas, pourquoi faut-il constater que, cinquante ans après que ces paroles ont été prononcées, elles n'ont presque rien perdu de leur triste réalité ? Pourquoi faut-il dire qu'à Liège, où est né le séminaire d'histoire, celui-ci est menacé de disparaître ? Pourquoi faut-il avouer, enfin, que la magnifique bibliothèque de Kurth, que sa générosité céda à son séminaire, est en train de périr et de se disperser faute de locaux, de soin et d'entretien ?

C'est dans ces cours pratiques que sont nées la plupart des études critiques que Kurth consacra surtout à l'histoire de la période franque et à celle du pays de Liège. Avec un sens critique particulièrement aiguisé, une perspicacité toujours en éveil et une érudition prodigieuse il étudia les vies de Saint Lambert <sup>(1)</sup>, de Saint Remacle <sup>(2)</sup>, de Sainte Geneviève <sup>(3)</sup> et de Saint Servais <sup>(4)</sup>, il dissèque les données de Grégoire de Tours et du pseudo-Frédégair sur Clovis <sup>(5)</sup>, il esquisse la biographie des comtes et ducs d'Auvergne et de Tours <sup>(6)</sup>, il ressuscite l'archidiacre Hervard <sup>(7)</sup> et le comte Immon <sup>(8)</sup>, il

(1) *Etude critique sur Saint Lambert et son premier biographe. Annales de l'Acad. d'Archéol. de Belgique*, 3<sup>e</sup> série, t. III, 1876. — Notice sur Saint Lambert dans la *Biogr. Nat.*, t. XI, 1890-1891. — *Un témoignage du IX<sup>e</sup> siècle sur la mort de Saint Lambert. Bulletin de la Commis. royale d'hist.*, 5<sup>e</sup> série, t. III, 1893.

(2) *Notice sur la plus ancienne biographie de Saint Remacle. Comptes rendus des séances de la Commis. roy. d'hist.*, 4<sup>e</sup> série, t. III, 1876. — Notice sur Saint Remacle dans la *Biogr. Nat.*, t. XIX, 1907.

(3) *Etude critique sur la vie de Sainte Geneviève. Rev. d'hist. ecclésiastique*, t. XIV, 1913.

(4) *Deux biographies inédites de Saint Servais. Bullet. de la Soc. d'Art et d'Hist. du diocèse de Liège*, t. I, 1881. — *Sancti Servatii Tongrensis episcopi vita antiquiores tres. Analecta Bollandiana*, t. I, 1882. — *Nouvelles recherches sur Saint Servais. Bullet. de la Soc. d'Art et d'Hist. du diocèse de Liège*, t. III, 1883.

(5) *Les sources de l'histoire de Clovis dans Grégoire de Tours. Revue des Questions historiques*, t. XLIV, 1888. — *L'histoire de Clovis d'après Frédégair. Ibidem*, t. XLVII, 1890.

(6) *Les comtes d'Auvergne au VI<sup>e</sup> siècle. Bullet. de l'Acad. roy. de Belgique. Classe des Lettres*, 1899. — *Les ducs et les comtes d'Auvergne au VI<sup>e</sup> siècle. Revue d'Auvergne*, 1900. — *Les comtes et les ducs de Tours au VI<sup>e</sup> siècle. Bullet. de l'Acad. roy. de Belgique. Classe des Lettres*, 1900.

(7) *L'archidiacre Hervard. Bullet. de la Commis. roy. d'hist.*, t. LXXII, 1903.

(8) *Le comte Immon. Bullet. de l'Acad. roy. de Belgique*, 3<sup>e</sup> série, t. XXXV, 1898.

retrace l'histoire de l'abbaye de Saint-Hubert (1) dont il édite aussi le magnifique chartier (2), il dévoile le nom du véritable auteur des fonts baptismaux de Saint-Barthélémy (3), il découvre dans la chronique de Gilles d'Orval une *Vita Notgerii* (4) et les annotations de Maurice de Neufmoustier (5), il scrute les origines de la commune de Liège (6), il dénonce avec virulence les faux et les outrances de Jean d'Outremeuse (7), il polémique sur l'origine liégeoise des béguines (8) et il replace à son rang véritable l'énigmatique figure de Henri de Dinant (9).

Ces savantes monographies — et il faut bien que j'en néglige — vont lui servir d'assises pour l'édification d'ouvrages de portée plus générale. Dans « *Les origines de la civilisation moderne* » (1886) et dans *l'Eglise aux tournants de l'histoire* (1900) il énonce avec fougue et intransigeance et non sans subir l'influence d'Ozanam, ses conceptions peut-être plus philosophiques qu'historiques sur le rôle de l'Eglise et du christianisme dans l'histoire. Dans *l'Histoire poétique des Mérovingiens* (1893) il souligne l'importance de la tradition populaire et de la poésie épique dans laquelle il voit « la forme primitive de l'histoire ». Son *Clovis* qui est de 1896, lui permet de retracer « *con amore* » la biographie — je cite — de « l'homme qui ouvre les annales du monde moderne, le fondateur de la France ». L'érudition contemporaine n'admettrait plus aujourd'hui pareil jugement (10), mais le portrait qu'à larges traits, Kurth a tracé du roi franc, est haut en couleur, et on se rend compte à la lecture que l'auteur a, plus d'une fois, suppléé aux insuffisances de la documentation « par l'effort intense de l'esprit pour arriver à l'intuition du passé ».

A l'histoire liégeoise Kurth devait consacrer deux livres de premier ordre. *Notger de Liège et la civilisation au Xe siècle* parut en 1905

(1) *Les premiers siècles de l'histoire de l'abbaye de Saint-Hubert*. Bull. de la Commis. royale d'hist., 5<sup>e</sup> série, t. VIII, 1898.

(2) *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, t. I. Bruxelles, 1903, in-4<sup>o</sup>.

(3) Renier de Huy auteur véritable des fonts baptismaux de Saint-Barthélémy de Liège et le prétendu Lambert Patras. *Bullet. de l'Acad. roy. de Belgique*. Classe des Lettres, 1903. — Encore Renier de Huy. *Ibidem*, 1905.

(4) Une biographie de l'évêque Notger du XII<sup>e</sup> siècle. *Bullet. de la Commis. royale d'hist.* 4<sup>e</sup> série, t. XVII, 1891.

(5) Maurice de Neufmoustier. *Bullet. de l'Acad. roy. de Belgique*. Classe des Lettres, 1892.

(6) *Les origines de la commune de Liège*. *Bullet. de l'Institut archéol. liégeois*, t. XXV, 1905.

(7) *Etude critique sur Jean d'Outremeuse*. *Mém. de l'Acad. royale de Belgique*. Classe des Lettres, 1910.

(8) *De l'origine liégeoise des béguines*. *Bullet. de l'Acad. roy. de Belgique*. Classe des Lettres, 1912. — Encore l'origine liégeoise des béguines. *Ibidem*, 1919.

(9) *Recherches sur Henri de Dinant*. *Ibidem*, 1907. — *Notes complémentaires sur l'extraction de Henri de Dinant*. *Ibidem*, 1907. — *Henri de Dinant et la démocratie liégeoise*. *Ibidem*, 1908.

(10) R. Lot, *Histoire du Moyen Age* (*Histoire générale de G. Glotz*), t. I, 2<sup>e</sup> éd., 1940, p. 197: « Nos vieux historiens appelaient Clovis le fondateur de la monarchie française. Un historien catholique (G. Kurth) fait de lui « en un sens le créateur de la société politique moderne » tout simplement. Il suffit de dire que Clovis est le fondateur de la nation franque. »

et est, à notre avis, une des œuvres les plus remarquables du maître. On devine aisément combien il dut se prendre d'enthousiasme pour le prélat dont les contemporains vantaient déjà les éminentes vertus et dont Liège fut fière d'avouer qu'elle devait Notger au Christ et le reste à Notger.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, la cité de Liège n'avait point encore trouvé son historien. Le chanoine Daris avait, en consciencieux chroniqueur, relaté les fastes ecclésiastiques de la cité médiévale. Ferdinand Hénaux avait, dans un esprit dénué d'objectivité et de critique, opposé à cette histoire « catholique » de la ville, une histoire « libérale ». En 1910 Kurth fit paraître les trois volumes de « *La cité de Liège au Moyen Age* » et, pour la première fois, offrait au lecteur un récit critique et fondé sur toutes les sources accessibles, de l'évolution urbaine de la cité mosane du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Cette œuvre considérable et d'exécution difficile restera, durant longtemps encore, la base de départ de toutes les études subséquentes, bien qu'on puisse regretter qu'appelé à étudier une collectivité, Kurth n'ait pas fait appel davantage aux explications économiques et sociales. Mais il a fait justice de nombre de fables et de mythes, redressé une foule d'erreurs et de préjugés, polémique chemin faisant avec le bon Gobert sur l'enceinte notgérienne et asséné quelques coups de boutoir justifiés à F. Henaux « ce Grignoux du XVII<sup>e</sup> siècle égaré dans le XIX<sup>e</sup> ».

Les travaux que nous venons de citer, n'épuisent pas — loin s'en faut — l'abondante bibliographie de Kurth. Faut-il rappeler que, reprenant une tradition inaugurée par Grandgagnage, il est à l'origine des études sur les noms de lieu et le créateur du vocable toponymie (1) ? Il fut un des premiers, en Belgique, à préconiser la rédaction de glossaires toponymiques de villages (2) et il prêcha d'exemple en publiant diverses études dont une des plus curieuses et des plus pittoresques est celle consacrée à la Légia (3). Il eut la chance de trouver parmi ses élèves de savants continuateurs et disciples, et il eut certainement applaudi de grand cœur à l'heureuse initiative de l'un d'eux qui, devenu Ministre des Sciences et des Arts, créa, en 1927, la Commission royale de toponymie.

Les résultats de ses enquêtes toponymiques furent condensés en un ouvrage capital « *La frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France* » (1896-1898, 2 volumes). Travail de longue haleine, où l'on voit l'historien se doubler du philologue, ce livre apportait une explication, je dirai presque expérimentale, d'un des aspects les plus caractéristiques de notre histoire nationale. Si certaines parties de l'œuvre sont actuellement infirmées ou dépassées,

(1) *La toponymie. Programme d'une science nouvelle. Gazette de Liège* du 3 février 1887.

(2) *Les glossaires toponymiques. Annales de la Fédération hist. et arch. de Belgique, Congrès de Namur*, t. II, 1887. — *Glossaire toponymique de la commune de Saint-Léger. Ibidem.*

(3) *La Légia, étude toponymique. Bullet. de l'Institut archéol. liégeois*, t. XXXVII, 1907.

il reste à Kurth l'immense mérite d'avoir, le premier, indiqué une méthode, suggéré une hypothèse et tracé une voie de recherches.

Je ne rappellerai que pour mémoire, l'intérêt que Kurth, Luxembourgeois de cœur et d'âme, a toujours manifesté pour sa terre natale. Il composa au temps de ses études une chanson qui a été adoptée par les étudiants luxembourgeois de l'Université de Liège, il fut l'inspirateur du *Deutsche Verein* et de la revue *Deutsch-Belgien*. Mais c'est bien en vain que quelques historiens allemands inféodés à la Propaganda Abteilung sans doute, ont tenté, en des écrits parus en 1941, de faire de Kurth une sorte de précurseur du racisme et du nationalisme linguistique (1); « Kurth n'était pas de ceux qui identifient la langue et la nationalité » (2). Il consacra nombre d'études à l'histoire de sa province, — citons à titre d'exemple ses recherches sur la loi de Beaumont (3) et sur l'abbaye de Saint-Hubert — et il prit une part active à la vie de l'Institut archéologique luxembourgeois au point d'y engager même une retentissante polémique contre un honnête fonctionnaire qui, tout en se piquant d'écrire l'histoire des communes luxembourgeoises, n'avait que le tort d'ignorer les règles les plus élémentaires de la critique et de la technique historique. Le mot fameux « Quousque... Tandem » et la brochure « Un règlement de compte » sont restés célèbres dans les milieux d'historiens (4).

C'est pour réagir contre l'absence d'esprit scientifique qui régnait, surtout de son temps, chez nombre d'auteurs qui se mêlaient d'écrire l'histoire, que Kurth fonda, en 1899, les *Archives Belges*. Cette revue qui parut jusqu'en 1914 et dont assez rapidement il confia la direction à son élève et successeur Jules Closon, n'accueillait point d'articles mais seulement des comptes rendus. Elle a rendu d'immenses services à nos études en distinguant avec une nécessaire sévérité, l'ivraie du bon grain. Le tempérament combattif de Kurth ne répugnait pas au rôle d'Aristarque ni à ses conséquences plus ou moins fâcheuses. C'est ainsi qu'un brave homme, bien oublié de nos jours, M. Mélise, ayant commis une *Histoire de la commune de Silly*, en Hainaut, fut quelque peu malmené dans un de ces comptes rendus dont Kurth avait le secret. L'intéressé répondit... par exploit d'huissier; le ton de la discussion monta; on se risqua à quelques calembours où il était question d'eau de... mélisse et Kurth se vit traîner devant les tribunaux où, en appel, M. Mélise obtint 20 fr. à titre de réparation, ce qui fit dire à la *Gazette de Liège* du 1<sup>er</sup> décembre 1901 que « cet arrêt a paru généralement fort sévère ». Médiéviste

(1) Ludwig Pesch, *Volk und Nation in der Geistesgeschichte Belgiens*. Berlin, 1941, surtout p. 41 et suiv. — Ernst Striefler, *Gottfried Kurth. Ein Deutsch-Belgisches Grenzlandsbüchlein*, Leipzig, 1941.

(2) Henri Pirenne, *Notice sur Godefroid Kurth. Annuaire de l'Acad. roy. de Belgique*, 1924, p. 228.

(3) *Mém. de l'Acad. royale de Belgique*, 1881.

(4) *Archives Belges* du 25 novembre 1900.

avant tout et formé de ce chef à de strictes disciplines techniques, Kurth n'admettait guère l'incursion d'amateurs dans le champ des études, surtout dans celui des études locales où lesdits amateurs faisaient et font encore force dégâts.

La participation de Kurth à la bataille politique ne fut pas sans influencer parfois le ton que prirent les *Archives Belges* et il y eut, à cet égard, quelques interférences entre le plan politique et le plan scientifique. Puis-je en citer un seul exemple ?

Un jour Charles Woeste ayant, au cours de la discussion du budget, émis au Parlement des griefs à l'égard de la Commission royale d'histoire, Kurth répondit de bonne encre dans sa revue à celui qu'il appelait « l'implacable adversaire de la démocratie chrétienne et l'expression la plus parfaite de l'utilitarisme bourgeois » en reconnaissant avec ironie que « l'activité de la Commission était, à coup sûr, très mince, puisque les deux centaines de volumes qu'elle a publiés depuis sa création n'ont jamais, pris tous ensemble, modifié le vote d'un seul électeur, ni à Alost, ni autre part » (1).

La prodigieuse activité dont Kurth n'avait cessé de faire preuve, devait, à la longue, fatiguer même un organisme aussi solide que le sien. Le 30 octobre 1906 il renonça spontanément à un enseignement qu'il avait si magnifiquement honoré durant trente-quatre ans. Mais cette retraite ne signifiait pas le repos; il accepta la direction de l'Institut historique belge de Rome et créa le Bulletin de cette institution savante. D'autre part, il préparait une édition de la chronique de Jean de Hocsem que dom Berlière et Jules Closon achevèrent après son décès (2).

L'invasion d'août 1914 le surprit et l'affecta profondément car il était grand admirateur de l'Allemagne et de la science allemande, et il entretenait avec la *Cörresgeseellschaft* notamment, d'étroits liens de collaboration. Il cria son indignation de la mauvaise foi teutonne dans un livre *Le guet-apens prussien en Belgique*, qui parut après la libération du pays en 1919, mais il n'eut pas lui-même la joie de voir se lever l'aube de la victoire. Le 4 janvier 1916 il s'éteignit à Asschelez-Bruxelles, à l'âge de 68 ans.

\* \* \*

De cette imparfaite esquisse le lecteur dégagera cette conclusion, que l'homme dont nous avons commémoré la mémoire, fut, pour l'Université, un grand professeur, pour ses élèves, un grand maître, pour la Science, un grand savant (3).

F. VERCAUTEREN.

(1) *Archives Belges*, 1899.

(2) *La chronique de Hocsem*. Bruxelles, 1927.

(3) L'essentiel de la bibliographie relative à Kurth — jusqu'en 1936 — est réuni dans l'important article bio-bibliographique de J. Closon, *Liber memorialis de l'Université de Liège*, t. I, 1936, pp. 248-302. On consultera aussi avec fruit F. Neuray, *Une grande figure nationale. Godefroid Kurth*, Bruxelles-Paris, 1931.

# La Bibliothèque de l'Université de Liège

## I. — APERÇU HISTORIQUE ET PROBLÈMES ACTUELS <sup>(1)</sup>

Si je devais un jour composer des armoiries parlantes pour la Bibliothèque de notre Université, j'y inscrirais le Phénix — cet oiseau fabuleux, renaissant toujours de ses cendres — pour symboliser l'extinguible vitalité de cette institution en dépit des coups du sort.

Car si notre Université n'accuse qu'un siècle et demi d'existence, nos collections actuelles sont formées par les tristes épaves des riches bibliothèques rassemblées dans la Principauté jusqu'à l'aube de la Révolution française <sup>(2)</sup>.

La capitale liégeoise, qu'au XI<sup>e</sup> siècle Gozechin baptisait fièrement d'« Athènes du Nord, fleur des trois Gaules », a compté jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle de nombreuses collections formées par de riches particuliers : celles du chroniqueur Charles Langius († 1573), d'Henri de Nyes, échevin de Liège (1594-1637), de Jean-Walter de Sluse (1626-1687), de Guillaume-Pascal baron de Crassier et de son ami Mathias-Guillaume de Louvrex († 1734).

Les établissements ecclésiastiques qui parsemaient le territoire de l'ancienne Principauté avaient, de leur côté, constitué d'importantes bibliothèques, parmi lesquelles celles des abbayes bénédictines de Saint-Jacques, Saint-Laurent, Saint-Trond, des Augustins de Huy, des Croisiers de Liège et de Huy, des Jésuites wallons de Liège, méritent une mention spéciale.

Indépendamment des guerres du XVI<sup>e</sup> siècle et de l'incendie allumé en 1468 par les troupes de Charles le Téméraire — les

<sup>(1)</sup> On trouvera, dans les lignes qui suivent, la substance de l'allocution prononcée à l'occasion de la visite de la Bibliothèque par la section liégeoise des Alumni de la Fondation universitaire.

<sup>(2)</sup> Pour les détails historiques, nous avons fait de larges emprunts à l'étude de Th. GÖBERR, *Origine des bibliothèques publiques de Liège*, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 37, 1907, p. 1-97, qui constitue actuellement le travail le plus complet sur la question, mais que dessert une appréciation péjorativement tendancieuse du régime français.

flammes atteignirent plusieurs dépôts précieux — les bibliothèques monastiques n'eurent pas de plus grands ennemis que les moines mêmes; peu soucieux des choses du passé, ils échangeaient trop souvent d'anciens ouvrages de valeur contre des livres récents. Le plus triste exemple reste la sécularisation de l'abbaye de Saint-Jacques, monastère transformé en collégiale, dont la bibliothèque fut livrée, en mars 1788, à des enchères qui durèrent quinze jours. La plupart des ouvrages prirent le chemin de l'étranger. Il fallait aussi compter avec l'excès d'individualisme des Liégeois et leur manque d'esprit de mécénat. Trop de riches collections assemblées à grand peine par des bibliophiles avertis furent vendues par leurs héritiers et perdues pour notre pays.

En 1724, le Conseil de la Cité avait décidé d'ériger une bibliothèque publique. Le premier catalogue paru en 1732 recense 729 ouvrages et 7 manuscrits. Le règne bienfaisant du prince-évêque Velbruck apporta un stimulant à l'accroissement des collections, notamment par l'instauration, le 23 mars 1775, du dépôt légal des impressions liégeoises.

Cette bibliothèque connue bientôt, lors de l'occupation du pays de Liège par les troupes républicaines, les tristes aléas de l'exode. Déménagée à Maestricht, transférée de là en France et démembrée au profit des villes-frontières, elle n'obtint même pas, en 1815, de retenir l'attention des autorités liégeoises qui eussent été en droit de réclamer leur restitution. C'est ainsi que les manuscrits de l'abbaye de Saint-Laurent prirent le chemin de la Bibliothèque royale, au lieu d'être dirigés vers leur pays d'origine.

De son côté, la vente des livres provenant des communautés religieuses supprimées dans le département de l'Ourthe, ne parait pas avoir été conduite avec assez de soin et de méthode. Le dépôt central établi à Liège souffrit des fuites répétées. Quinze mille volumes subsistaient qui, en 1804, firent l'objet d'un partage entre la Ville de Liège et le Séminaire épiscopal. Mesurés à la toise, les paquets de livres échouèrent dans l'une et l'autre de ces bibliothèques sans qu'on ait paru songer à destiner à chacune les ouvrages qui, par leur matière, répondaient à leur caractère ou à leurs besoins.

S'intéressant enfin aux collections liégeoises exilées, la Ville obtint leur restitution. Malheureusement Bassenge, qu'on avait chargé de la conservation de la bibliothèque de Liège, ne put s'en occuper d'une façon régulière, et son successeur, l'abbé Terwangne, ne témoigna pas de beaucoup de compétence.

Cette carence explique la stagnation de la bibliothèque de la Ville jusqu'au jour où, en 1817, fut fondée l'Université (1).

Dans l'article 110 du titre V, le règlement sur l'organisation de l'enseignement supérieur portait : « Il sera pourvu, par les villes

(1) Cf. A. VOISIN, *Documents pour servir à l'histoire des bibliothèques en Belgique*, Gand, 1840, pp. 185-187.

respectives où les Universités seront établies, aux premiers besoins matériels de l'enseignement pour autant qu'il y existe déjà des établissements et des cabinets entretenus par les villes ». En conséquence de cette disposition, la municipalité liégeoise fit abandon de la bibliothèque communale, qui était toujours déposée à l'Hôtel de Ville, à l'Université. Elle était composée d'environ 7000 volumes (3866 ouvrages et plus de 200 manuscrits) (1).

Il est intéressant de noter ici les points de vue tout à fait différents qu'adoptèrent vis-à-vis du Gouvernement les administrations communales de Gand et de Liège. Alors que la ville de Gand cédait sa bibliothèque à l'Université à la condition de rentrer en possession de cette bibliothèque le jour où l'Université cesserait d'exister, et qu'un subside annuel permet l'acquisition des *Gandavensia*, l'administration liégeoise négligea complètement les collections déposées en notre Alma Mater jusqu'au jour où, en 1861, la Ville accorda un subside, qui ne dépassa jamais 2500 francs, pour l'acquisition des *Leodensia*.

La création d'une bibliothèque populaire amena la Ville à réclamer le transfert des collections qu'elle avait déposées à l'Université et à reprendre, à l'exception du fonds initial de 1817, les nombreux ouvrages et œuvres d'art, légués à la Ville et déposés à l'Université où ils se trouvaient en harmonie avec les collections appartenant en propre à l'Université (2). Ce démembrement d'un fonds d'érudition liégeoise fut une grave erreur, d'autant plus que la Ville s'en est totalement désintéressée et n'alloue pas de budget spécial pour les collections liégeoises.

Au premier fonds déposé par la Ville, le roi Guillaume I<sup>er</sup> de Hollande joignit un don important d'ouvrages, de manuscrits et de médailles romaines — marquant par là son intention de donner à la Bibliothèque de l'Université le caractère d'une bibliothèque historique et scientifique. Un subside extraordinaire de 18.000 florins permit l'acquisition des ouvrages scientifiques propres à l'enseignement supérieur.

Depuis cent trente ans, les accroissements de la Bibliothèque sont constitués par des acquisitions, des dons et des échanges. Ces derniers sont réglés par le Service des échanges internationaux. Notre monnaie d'échange comprend les Rapports rectoraux et le Programme des cours, les publications de la Faculté de Philosophie et Lettres et de l'Ecole de Commerce, et les thèses d'agrégation. C'est fort mince et trop peu représentatif de la production scientifique universitaire. La Vaticane, par exemple, nous a pesés et trouvés trop légers. Il nous est, par conséquent, impossible d'assurer d'une façon certaine la

---

(1) On lira, sur ce sujet, l'intéressant article — dont nous nous sommes inspirée — de J. BRASSINNE, *La Bibliothèque de l'Université de Liège*, *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, 1905, pp. 89-114.

(2) Une convention fut signée entre l'Etat et la Ville de Liège, le 28 avril 1911.

continuité dans la collection, si précieuse aux philologues et aux historiens, des *Studi e Testi*. D'autre part, en n'envoyant que les thèses de Philosophie et Lettres, nous risquons de perdre les dissertations françaises de médecine et des sciences appliquées. Un essai de regroupement devrait être envisagé pour que la Bibliothèque centrale puisse faire un effort dans un sens qui ne soit pas unilatéral. Encore conviendrait-il que la politique d'acquisitions de la Bibliothèque trouve en outre un encouragement dans ce mécénat qui fait si étrangement défaut dans la Cité Ardente. Mais qui donc envisagerait de léguer d'importantes collections à une bibliothèque qui, depuis quinze ans, connaît des bouleversements continuels ? Le sort fait au legs du baron Wittert à notre Université en 1903 en est un triste exemple. Ces collections ont été odieusement pillées par les Allemands pendant la guerre 1914-1918 sans qu'aucune compensation ait jamais été accordée à la Bibliothèque.

La Bibliothèque compte actuellement plus d'un million d'ouvrages, de brochures et de cartes, 30.000 gravures, 3152 manuscrits, 527 incunables, 4173 monnaies et médailles, évalués à plus d'un demi-milliard de francs. Parmi les dons, le legs Wittert se place en tête, à la fois par son importance numérique et sa valeur. Avant la guerre, le Gouvernement français nous envoyait à titre gracieux une quarantaine de revues ; nous en avons reçu six depuis la fin des hostilités.

A cet égard, l'examen de la période d'après guerre est particulièrement significative, lorsque l'on compare nos efforts dispersés et le plan méthodique de certains de nos voisins dans le délicat problème de la restauration des collections sinistrées. L'armistice était à peine signé que la Hollande envoyait aux Etats-Unis des bibliothécaires universitaires — c'est-à-dire des spécialistes — chargés de dresser des listes adaptées aux besoins précis des bibliothèques. Si Louvain a été la victime la plus grièvement atteinte lors de la dernière guerre, la liberté d'action laissée au bibliothécaire en chef a permis à ce dernier de négocier rapidement et directement l'acquisition d'un premier noyau qui a, depuis cinq ans, pris un tel développement que la Bibliothèque de Louvain a été récemment en mesure de céder certains doubles à Liège, sa compagne d'infortune, réalisant ainsi le proverbe wallon : « *Quand deûs pôves s'édèt, l' bon Dieu 'nnè rèy* ».

Certes la Bibliothèque de l'Université de Liège a été comprise dans le programme — dont on ne dira jamais assez la générosité — de l'*American Library Association* et de l'*American Book Center*. Pour sa part, la Bibliothèque a reçu 440 volumes de périodiques et une centaine d'ouvrages, mais comme l'expédition de ces stocks était subordonnée à l'obligation de continuer les abonnements aux revues reçues, elle a dû assumer des charges considérables auxquelles les crédits dont elle dispose sont loin d'être adaptés.

Par ailleurs, si l'exécution du plan d'aide américain a été mise en train d'une manière parfaite outre-Atlantique, un rapport présenté

à la Conférence de Princeton en novembre 1946 s'est fait l'écho des inquiétudes qu'éprouvent, aux Etats-Unis, certains milieux au sujet de l'efficacité des mesures qui ont été prises en Europe pour distribuer les collections d'une manière équitable, adaptée au rôle de chaque bibliothèque intéressée et proportionnée à ses dommages de guerre. La Bibliothèque de l'Université de Liège a reçu récemment la visite de délégués de l'*American Book Center* qui n'ont pu cacher leur étonnement en s'apercevant de la part infime qui lui était échue, alors que, en considération du sinistre grave qu'elle avait subi, elle figurait en bonne place dans les listes américaines. Disons-le franchement, exception faite d'une certaine série de périodiques, la Bibliothèque n'a reçu, en réalité, que ce qu'a bien voulu lui laisser la Bibliothèque royale qui s'est attribuée la part du lion !

Dès lors, faut-il s'étonner de constater l'indifférence du public et même des usagers à l'égard de notre bibliothèque universitaire ? Atmosphère toute différente de celle qui règne en Suisse par exemple, où s'est développée une fructueuse collaboration entre les industriels et les bibliothèques universitaires. Un échange incessant de renseignements, de demandes, de documentation les relie étroitement, et lorsqu'une bibliothèque universitaire doit envisager l'acquisition d'une collection importante, il est tout naturel qu'elle obtienne dans ce milieu le secours de mécènes obligeants. A Liège, la Bibliothèque de l'Université est à peu près totalement ignorée, parce que les industriels désireux d'obtenir la documentation s'adressent directement aux laboratoires universitaires et ne se doutent pas que la majeure partie des collections qui s'y trouvent résulte d'un effort de la Bibliothèque centrale, tant il est vrai que les usagers d'une bibliothèque ne songent qu'à recevoir les livres plutôt qu'à reconnaître les services rendus. Il a fallu la récente visite des Alumni de la Fondation Universitaire, pour qu'un jeune médecin apprenne, avec stupéfaction, que la Bibliothèque centrale achetait des ouvrages de médecine. Sur la foi de ses professeurs, il s'imaginait que leur acquisition était entièrement assumée et supportée par les différents services de la Faculté de Médecine (1) !

Mais à quel prix la Bibliothèque centrale a-t-elle dû payer cet effort pour réunir la documentation la plus complète et connaît-on assez les difficultés que lui cause un budget encore trop restreint ?

La Bibliothèque a connu des années de misère noire entre 1930 et 1940. Pendant cette période, l'acquisition des périodiques absorbait 85 % des crédits, et laissait peu de possibilités pour l'achat des livres. C'est à l'Administrateur Jules Duesberg que revient le mérite d'avoir compris la nécessité de relever dans de fortes proportions les crédits

---

(1) Pour le problème de la sélection des livres dans une bibliothèque universitaire, nous renvoyons à l'article de M. J. STIENNON, qui fait suite au nôtre.

accordés à la Bibliothèque pour lui permettre de reprendre un standing universitaire (1). Mais le mal était fait : certains ouvrages de base parus au cours de ces dix années nous font défaut. Lacune aisément réparable, diront certains, grâce au prêt inter-bibliothèques. Mais ce sont précisément les ouvrages de base qui sont exclus, ainsi que les fascicules des revues de l'année en cours, du programme de cette institution qui, séduisante à première vue, n'est en réalité qu'un leurre, surtout pour Liège, isolée de toutes les autres bibliothèques scientifiques du pays.

En butte à des vicissitudes continuelles qui l'ont empêchée de célébrer dignement son centième, puis son cent vingt-cinquième anniversaire, la Bibliothèque de l'Université de Liège n'a jamais pu mettre en relief le développement qu'elle a pris depuis sa création. Elle comprend cependant tous les départements des grandes bibliothèques :

Le *Prêt*, avec ses annexes : bureau du prêt, salle de lecture, salle de travail — momentanément indisponible —, salle des bibliographies qui — faute de place — a des dimensions beaucoup trop modestes, magasins de livres, prêt inter-bibliothèques (2167 volumes expédiés ou reçus en 1947), service de renseignements bibliographiques.

Le *Département des Imprimés* comprenant le *Service des acquisitions* (entrée des livres et périodiques, dons, échanges, établissement et

(1) Cf. le tableau ci-joint. Notons cependant que ces crédits restent malgré tout insuffisants, étant donné l'accroissement du coût des livres.

UNIVERSITÉ DE LIÈGE — BIBLIOTHÈQUE

Années	Achat de				Reliure	Frais d'Administration	Totaux
	Périodiques	Livres	Médailles	Gra-vures			
1931	279.125,35	107.554,80	—	—	39.424,20	16.894,05	442.998,40
1933	286.762,55	29.930,10	—	—	30.401,55	12.684,70	350.778,90
1935	264.606,90	50.941,70	—	—	30.429,40	13.983,85	359.961,85
1936	258.351,30	42.762,85	—	—	44.310,10	15.573,30	360.997,55
1937	279.641,00	25.767,25	—	—	35.802,85	18.788,85	359.999,95
1938	260.734,60	25.255,25	—	—	21.873,50	16.569,70	324.433,05
1939	251.630,70	19.668,80	—	—	17.786,00	16.975,10	306.060,60
1940	<b>191.709,95</b>	<b>3.941,20</b>	—	—	99.291,00	11.056,40	305.998,55
1941	162.823,95	30.445,15	—	—	73.360,50	8.005,85	274.635,45
1942	181.432,30	46.830,30	—	—	46.291,40	25.446,00	300.000,00
1943	181.427,70	115.024,70	2.888,75	—	29.059,25	71.589,80	399.990,20
1944	94.628,85	167.362,80	9.212,00	5.625,00	46.053,50	77.108,35	399.990,50
1945	89.803,15	207.292,65	1.160,00	8.400,00	77.857,00	115.807,90	500.320,70
1946	368.921,35	427.199,75	—	28.983,10	90.279,50	202.606,50	1.117.970,20
1947	439.311,10	388.491,65	7.163,00	50.734,70	162.734,25	210.283,70	1.258.718,40

vérification des commandes), le *Service des catalogues alphabétique et analytique et de l'inventaire*, le *Service des Périodiques*, qui ne se borne pas au Cabinet de lecture précairement installé en bordure des chantiers, mais qui assume en partie les tâches du cataloguement alphabétique et analytique, du service de renseignements bibliographiques, contrôle une section des magasins et, par le système des prêts à long terme, étend son droit de regard sur les bibliothèques des instituts, séminaires et laboratoires universitaires.

Le *Département des Manuscrits* chargé de décrire, identifier, cataloguer les documents manuscrits, et de fournir aux érudits la documentation et les renseignements nécessaires.

Le *Département des Estampes* logé dans la salle Wittert qui abrite plus de 25.000 gravures en plus du *Service des cartes et plans* et du *Cabinet de numismatique*.

Le *Laboratoire de photographie* dont l'installation misérable ne répond aucunement à l'ampleur des tâches qui le sollicitent et des demandes auxquelles il doit satisfaire.

Or, pour administrer cette organisation complexe, il n'y a que six bibliothécaires. Pour marquer l'insuffisance numérique de cette équipe où dominent les philologues et les historiens, il suffira de signaler qu'à la Bibliothèque de l'Université de Bâle, qui a la même importance que celle de notre Alma Mater, dix bibliothécaires se partagent le travail, avec d'autant plus de facilité que les docteurs en sciences sont en nombre égal avec les docteurs en philosophie et lettres et qu'un docteur en médecine est régulièrement consulté pour les acquisitions dans ce domaine et vient fournir les indications relatives au catalogue analytique, pour le vaste champ des branches médicales.

\* \* \*

Pourrait-on donner une conclusion à ce rapide aperçu ? A remuer une fois de plus la cendre de mes illusions, mêlée à la poussière de nos greniers et de nos chantiers, je crains de ne pouvoir interrompre le cours de ces réflexions moroses que traverse — comme un signe d'espoir ou de dérision, je ne sais — la vision que décrit Barrès de « cette chose émouvante et qui fait rêver, cinq cent mille volumes bien catalogués ».

Ce n'est pas encore maintenant, hélas, que je pourrai voir le miracle se réaliser. L'impression dominante que je retire à la fin de cet article, c'est celle de l'isolement de notre bibliothèque universitaire. Isolement moral dans lequel elle est tenue par ses usagers mêmes, insouciantes ou trop peu curieuses, et qui se marque notamment dans l'ignorance totale qui entoure le caractère et la valeur scientifiques du travail des bibliothécaires. Isolement matériel qui n'est pas moins grave : dans le triangle Bruxelles, Gand, Louvain, s'inscrivent une bonne soixantaine de bibliothèques scientifiques — d'Universités, de musées,

d'Académies, de sociétés savantes — qui, en raison de la distance médiocre qui les sépare, bénéficient des énormes avantages de relations constantes. A ce complexe intellectuel, la Wallonie n'oppose que des efforts sporadiques, des institutions clairsemées et insuffisamment équipées, et le conflit, paralysant, des intérêts de chapelles. Aussi m'est-il particulièrement agréable d'avoir pu aujourd'hui ébranler — grâce à la bienveillante amabilité de la section liégeoise des Alumni de la Fondation Universitaire et à celle des Amis de l'Université — les parois de ma tour d'ivoire.

Jeanne GOBEAUX-THONET.

## II. — LA SÉLECTION DES LIVRES DANS UNE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Dans son *Discours aux Bibliothécaires* — dont il est permis de discuter certaines conclusions, mais dont on doit admirer l'ampleur et l'élévation de la pensée — le philosophe espagnol Ortega y Gasset s'avouait effrayé par l'envahissement de toutes les facilités que l'homme a inventées et qui contribuent aujourd'hui à l'étrangler. « Les sciences qui ont grossi fabuleusement et se sont multipliées et spécialisées, dépassent les capacités d'acquisition que l'homme possède; elles l'angoissent, l'oppriment, comme des plaies de la nature. L'homme est en danger de devenir l'esclave de ses sciences » (1).

Parmi les instruments dont l'homme est menacé de perdre le contrôle, il faut citer le livre, dont le besoin créait jadis l'attrait et dont la prolifération actuelle accable et désespère le lecteur. « La culture qui avait libéré l'homme de la forêt primitive, le lance de nouveau en plein dans la forêt des livres, non moins inextricable et étouffante » (2). On a calculé que depuis l'invention de l'imprimerie environ trente millions de livres avaient vu le jour (3); trente-cinq mille revues scientifiques sont actuellement en cours de publication (4); la bibliographie des travaux sur Jeanne d'Arc s'élevait en 1900, à trois mille unités (5), et l'on compatit, en connaissance de cause, au désespoir de Clio lorsqu'elle s'écrie : « Hugo a pu finir d'écrire *les Châtiments*. Je n'achèverai jamais l'histoire des Châ-

(1) J. ORTEGA Y GASSET, *Mission du bibliothécaire*, discours inaugural du deuxième Congrès international des Bibliothèques et de Bibliographie, dont le texte a été publié dans la revue *Archives et Bibliothèques*, t. 1, Paris, 1935, pp. 65-86.

(2) *Id.*, p. 83.

(3) H.-A. KRÜSS, *Comment on domine le savoir*, dans *Archives et Bibliothèques*, t. 3, Paris, 1937-1938, p. 9.

(4) Conference on International, Cultural and Scientific Exchanges, Princeton University, Preliminary Memoranda (1946), Chicago, 1947, p. 17.

(5) H.-A. KRÜSS, *art. cit.*, p. 9.

timents, et de Hugo. Ni même, ni seulement l'histoire de l'histoire dans les Châtiments et dans Hugo. Quatre mains de papier ont suffi à Corneille pour achever Polyeucte. Mais moi, pour parler de Corneille et de Polyeucte [...] il me faut des rouleaux de papier, que j'en épuiserai toutes les forêts du monde. Et je dépeuplerai les forêts de la terre. Et il n'y aura plus de cellulose » (1).

Au péril de la surproduction bibliographique, quel remède opposer ? C'est à ce moment qu'Ortega y Gasset précise le rôle et la mission du bibliothécaire. Selon lui, celui-ci doit servir de filtre, interposé entre l'homme et le torrent des livres. Il sera le médecin, l'hygiéniste des lectures. Il aidera le chercheur à dominer sa matière et son savoir. En résumé, sa mission « devra être, non pas comme jusqu'à présent, la simple administration de la chose appelée livre, mais l'ajustement, la mise au point de cette fonction vitale qu'est le livre » (2).

Il n'est pas inutile, à notre avis, de noter que ce rôle délicat de sélectionneur ou de censeur assigné au bibliothécaire avait déjà retenu, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'attention des philosophes. Montesquieu semble effleurer avec esprit la question lorsqu'il promène son Persan dans la bibliothèque d'un couvent de Paris, où le moine bibliothécaire, guidant l'étranger, s'arrête devant chaque armoire, donne malicieusement son avis sur tous les genres d'ouvrages qui tapissent les murs, accable les poètes, célèbre les dramaturges, se moque des mystiques et déconseille au prince Rica la lecture des romans et des traités d'astrologie (3).

A la veille de la Révolution, le problème était nettement posé par un essayiste moins génial que le père de l'*Esprit des Lois*, mais aussi divertissant que le brillant moraliste des *Lettres persanes*. Dans la littérature française, Louis-Sébastien Mercier reste le visionnaire tour à tour extravagant et prophétique du célèbre *Tableau de Paris*, complété par le divertissement publié sous le titre : *L'An deux mille quatre cent quarante* (4). Dans cette nouvelle Utopie, l'auteur s' imagine transporté à Paris, au vingt-cinquième siècle, et nous fait part des transformations de la capitale et des mœurs de ses habitants. Il vient d'assister à une éclipse de lune lorsque les hasards de son rêve le portent au seuil de la bibliothèque du roi, l'actuelle Bibliothèque nationale. A sa stupéfaction, au lieu des quatre grandes salles qui contenaient des milliers de volumes, il ne trouve plus qu'un petit local garni de quelques livres de format médiocre. Le bibliothécaire

(1) Ch. PÉGUÏ, *Clio, dialogue de l'histoire et de l'âme païenne*, pp. 236-237. (Œuvres complètes, t. 8, Paris, 1917, in-8°).

(2) J. ORTEGA Y GASSET, *art. cit.*, p. 86.

(3) MONTESQUIEU, *Lettres Persanes*, CXXXIII-CXXXVII, pp. 91-94. (Œuvres complètes, éd. Parelle, Paris, 1883, in-4°).

(4) [L.-S. MERCIER], *L'An deux mille quatre cent quarante, rêve s'il en fut jamais*, Londres, 1775, in-12, 472 p.

lui explique que les hommes de ce siècle ont découvert « qu'une bibliothèque nombreuse était le rendez-vous des plus grandes extravagances et des plus folles chimères... Les sciences, dans ce labyrinthe de livres, ne faisaient que tourner et circuler ». Aussi a-t-on cru faire œuvre salubre en organisant un gigantesque autodafé « composé de cinq ou six mille commentateurs, de huit cent mille volumes de jurisprudence, de cinquante mille dictionnaires, de cent mille poèmes, de seize cent mille voyages et d'un milliard de romans ». Puis on se mit à condenser en un volume in-12 la substance de mille volumes in-folio, à composer des abrégés de traités particulièrement importants, à réimprimer les meilleurs ouvrages. C'est ainsi qu'ont disparu Hérodote, Sapho, Anacréon, Aristophane, Lucrèce, Catulle, Pétrone, Malebranche, Bourdaloue, Pascal, Bossuet, Cicéron, Quintilien, Montaigne, Voltaire ont été considérablement réduits; seuls, Fénelon, Jean-Jacques Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre sont restés intacts. Et notre auteur de conclure : « La sagesse et l'amour de l'ordre avaient présidé à cet utile abattis. Ainsi dans ces forêts épaisses où les branches entrelacées faisaient disparaître les routes où régnaient une ombre éternelle et malsaine, si l'industrie de l'homme y porte le fer et la flamme, on voit naître, et les sentiers fleuris, et les doux rayons du soleil : il dissipe les ténèbres, la verdure plus animée récrée les yeux du voyageur, qui peut traverser les routes sans crainte ni dégoût » (1).

Un débat auquel nous assistons aujourd'hui donne aux vaticinations de Mercier un regain d'actualité et rejoint d'autre part les réflexions pessimistes d'Ortega y Gasset. La période d'après guerre voit fleurir des revues qui ont pour but de fournir au lecteur un choix d'articles sur différents sujets, parus dans les périodiques du monde entier. A côté d'une bonne collection comme celle de *Choix* et d'*Echo*, on a pu assister à l'éclosion, sous le titre significatif de *Digeste*, de revues d'une valeur plus contestable où les articles empruntés ne sont plus reproduits intégralement mais résumés et, pour les articles scientifiques, accommodés aux capacités du lecteur moyen. Ce dernier a trouvé le brouet à son goût, si l'on en juge par le succès qu'il rencontre. A présent, ce sont les chefs-d'œuvre littéraires qui pâtissent de ces adaptations arbitraires. La scandaleuse défiguration de *Manon Lescaut*, dans une collection de textes condensés qui annonce d'autres ravages, a déterminé la Société des Gens de Lettres, émue par de surprenantes approbations d'écrivains avertis, à élever une énergique protestation (2).

Lorsque, il y a quinze ans, Ortega y Gasset entendait faire jouer au bibliothécaire un rôle de premier plan dans le conflit du livre et

(1) *Id.*, pp. 219-252.

(2) Voir à ce sujet l'article de G. BAUER, *A-t-on le droit de « condenser » les chefs-d'œuvre ?* dans *Les Nouvelles littéraires*, 1<sup>er</sup> janvier 1948, n° 1061.

du lecteur, l'imaginait-il sous cet aspect sommaire et brutal ? Au contraire, il réclamait avant tout du bibliothécaire cet esprit de finesse, sensible aux besoins intellectuels de l'humanité en même temps qu'aux démarches conjuguées des sciences. Il ne s'agissait pas moins, pour le bibliothécaire, que « de régler la production du livre, afin d'éviter la publication des livres superflus, et de veiller à ce que, par contre, ne manquent pas les ouvrages réclamés par le système des problèmes vivants à chaque époque » (1).

On pourrait juger ce projet bien ambitieux s'il n'avait été proposé par un profane peu enclin à se payer de mots. Il nous a paru qu'il ne serait pas sans intérêt d'envisager les possibilités de réaliser ce dessein, du moins en ce qui concerne la sélection des livres, dans le cadre d'une bibliothèque universitaire.

A cet égard, comme à d'autres points de vue, les bibliothèques des Universités de l'Etat doivent toujours se conformer aux instructions d'un règlement général dont il suffira de rappeler la date — 1837 — pour en marquer le caractère désuet (2). Cet arrêté semble avoir été plus soucieux de préciser les conditions qui régissent la consultation des ouvrages, que d'indiquer les principes qui président au choix des accroissements. L'article 26 qui concerne ces derniers énumère les personnes qui ont la responsabilité de la sélection des livres. En dernier ressort, cette tâche incombe à l'Administrateur qui en arrête la liste, le soin des ordres de commande étant laissé au bibliothécaire en chef.

Certes, notre Alma Mater peut, à bon droit, s'enorgueillir d'avoir eu, depuis sa fondation, des Administrateurs aussi brillants dans la recherche scientifique et l'enseignement que dans la gestion du patrimoine universitaire. Mais lorsque l'on connaît la complexité croissante des problèmes que pose cette dernière, pourrait-on imposer à l'Administrateur l'application littérale et rigoureuse de cette obligation ou lui reprocher de se borner aujourd'hui à entériner le relevé des acquisitions que lui présente le bibliothécaire en chef dont le rôle, dans le choix des acquisitions, est devenu déterminant ? On aurait mauvaise grâce à considérer ce transfert de responsabilité comme une usurpation. Des nécessités contraignantes d'ordre pratique l'ont imposé et l'on ne pourrait raisonnablement songer à revenir à un état de choses manifestement dépassé. Le bibliothécaire en chef possède ou cumule le titre de docteur, il est d'habitude chargé d'un enseignement au sein d'une Faculté, et des études approfondies en sciences bibliothéconomiques et bibliographiques lui ont permis de dominer des problèmes dont la solution réclame des connaissances spécialisées. La réunion de ces capacités doit, à notre avis, constituer en principe une garantie suffisante.

(1) J. ORTEGA Y GASSET, *art. cit.*, p. 85.

(2) Cf. L. BECKERS, *L'enseignement supérieur en Belgique*, Bruxelles, 1904, p. 76.

Encore l'ampleur et la variété des occupations qui sollicitent le bibliothécaire en chef l'engage-t-il généralement à y faire participer les bibliothécaires placés sous ses ordres. Aux Etats-Unis, on a résolu le problème de la sélection des livres en confiant celle-ci à une équipe de bibliothécaires, spécialistes éprouvés dans différentes branches du savoir. A première vue, cette répartition du travail paraît réaliser le maximum d'efficacité. A l'épreuve, elle révèle de sérieux inconvénients. Tout d'abord elle réclame un personnel considérable. Si celui-ci fait défaut, certaines disciplines risquent d'être négligées. D'autre part, pour peu que le bibliothécaire en chef — à qui appartient en tout cas de décider — n'ait pas su rétablir à temps une balance équitable, cette division à outrance peut conduire à gonfler exagérément des disciplines mineures et à garnir les rayons d'un poids mort de volumes.

Il n'en reste pas moins vrai qu'il serait souhaitable de voir appliquer, à Liège, une forme mitigée de ce système. L'obstacle majeur réside dans le petit nombre de bibliothécaires : six pour un million de volumes, alors que les principes de bibliothéconomie attribuent à un bibliothécaire un rayon d'action qui ne dépasse pas trente mille livres. Le second obstacle n'est apparu dans toute sa gravité que dans les dernières années, avec le développement des sciences appliquées et de la médecine. Parmi les six bibliothécaires liégeois, cinq proviennent de la Faculté de Philosophie et Lettres (un germaniste qui est en même temps orientaliste, un philologue classique, trois historiens), un seul est diplômé de la Faculté des Sciences. Il semble donc urgent d'assurer le recrutement futur du personnel scientifique au sein des Facultés qui n'y sont pas encore représentées. On ne peut dissimuler que certaines matières de l'examen imposé au stagiaire bibliothécaire constituent un handicap sérieux pour des ingénieurs, des médecins, des docteurs en sciences. Il serait pourtant téméraire de vouloir modifier l'épreuve au détriment de ces matières dont la connaissance est indispensable au bibliothécaire. C'est là un des nombreux aspects du conflit entre spécialisation scientifique et culture humaniste qui, selon nous, ne peut être tranché qu'en faveur de cette dernière, si l'on entend rester fidèle à la devise *Universis disciplinis* qui orne le fronton de nos bâtiments universitaires.

Le corps professoral constitue le troisième élément auquel le règlement de 1837 accorde le droit de contribuer au choix des acquisitions de la bibliothèque centrale. Intervention légitime et souhaitable puisque la bibliothèque universitaire est destinée avant tout à seconder les recherches et l'enseignement des professeurs. Intervention dont l'exercice réserve aussi le plus de satisfactions et d'imprévus. Différents facteurs expliquent à la fois cette autorité et cette indifférence :

Lorsqu'il s'agit de leurs recherches, beaucoup de professeurs utilisent leur bibliothèque personnelle. C'est du moins un des résultats, pour Liège, d'une enquête menée en 1938 par un biblio-

thécaire américain dans les quatre universités belges (1). Quant aux livres et aux revues indispensables aux travaux de séminaire, une notable partie en est acquise sur le crédit du service intéressé. D'autre part, certains exercices pratiques des années supérieures sont consacrés à l'étude de questions très spécialisées. Il est inévitable qu'une bibliothèque universitaire présente parfois sur tel problème déterminé l'une ou l'autre lacune. Avant de la maudire ou de crier au scandale, il importe de se rappeler qu'il existe, pour les livres, une hiérarchie basée sur leur degré plus ou moins grand d'utilité. On ne peut, par exemple, assez regretter l'absence, à Liège, du deuxième volume de cette incomparable bibliographie historique, le *Dahlmann-Waitz*, dont nous cherchons en vain depuis de nombreuses années à acquérir un exemplaire d'occasion (2). On nous permettra de juger moins tragique l'absence momentanée de tel ouvrage traitant d'un aspect particulier d'une discipline annexe, dont nous ne dénions pas la valeur mais dont la lecture est manifestement réservée à *the happy few*, et que l'on peut en outre demander, par l'intermédiaire du bureau du prêt, à une bibliothèque spécialisée, en attendant que la commande soit exécutée.

Dans l'acquisition des revues, l'intervention des professeurs manque parfois de sérénité. On en voit qui, séduits par un premier fascicule où l'éditeur épuise ses forces d'un seul coup, recommandent chausclement l'abonnement, pour déclarer dans la suite que leurs espoirs ont été déçus. Lorsqu'un professeur prend la direction d'un service, il n'est pas rare de l'entendre solliciter la suppression d'une revue dont son prédécesseur avait obtenu le prêt à long terme, et d'en présenter une autre sur laquelle son successeur émettra peut-être un avis péjoratif.

La question des périodiques allemands offre, à cet égard, un exemple typique. On sait qu'après la fin des hostilités, le développement extraordinaire de la recherche scientifique aux Etats-Unis et la disparition complète des revues d'outre-Rhin avaient déterminé la Bibliothèque centrale, tant à son initiative qu'à la suite d'engagements pris en son nom, à contracter un nombre considérable d'abonnements à des revues américaines. A ce moment, plusieurs professeurs ont demandé à remplacer les revues allemandes disparues par un certain nombre de périodiques anglo-saxons. Sur avis du bibliothécaire en chef, l'Administrateur a cru devoir refuser cette substitution, et la suite des événements a justifié cette mesure. Les revues allemandes reparaissent, leur tenue scientifique est la même qu'avant guerre, et ceux qui avaient été les premiers à réclamer leur suppression sont les premiers à s'étonner de ne pas les avoir reçus

(1) D. WAPLES, *Belgian scholars and their libraries*, dans *The Library Quarterly*, t. 10, Chicago, 1940, pp. 231-263.

(2) DAHLMANN-WAITZ, *Quellenkunde der deutschen Geschichte*, 9<sup>e</sup> éd., Leipzig, 1931-1932, in-8<sup>o</sup>.

— méconnaissant les délais de commande et les difficultés énormes que présente leur livraison. Si l'on avait accédé à ces demandes de substitution, de quelle situation catastrophique serions-nous aujourd'hui menacés, et quel gaspillage de temps et d'argent ! Car, dans ce problème des acquisitions, il ne faut jamais perdre de vue les contraintes financières et cette toile de fond, sordide et sale, où s'affrontent, dans un chaos sinistre, les installations délabrées de la bibliothèque, les greniers poussiéreux, les caves malsaines, les baraquements de tôle, les empilements de livres et ces chantiers, dont on ne sait s'ils existent pour hâter la destruction ou retarder les aménagements.

Pour terminer la nomenclature de ceux qui peuvent intervenir dans la sélection des livres, nous nous en voudrions d'oublier les étudiants. A vrai dire, leur recours direct se limite à l'inscription de leurs desiderata dans un registre déposé au bureau du prêt et dont l'existence est malheureusement trop peu connue. Une case réservée à la date de réception de l'ouvrage demandé permet de vérifier si la commande a été effectuée et endéans quel délai elle a reçu exécution. Mais il n'est pas rare de trouver inscrits dans ce registre des ouvrages que la bibliothèque possède déjà et dont la mention échappe à des lecteurs distraits ou peu familiarisés avec l'emploi des catalogues.

Quels moyens une bibliothèque universitaire a-t-elle à sa disposition pour repérer, dans l'énorme production mondiale, les livres qui correspondent à son caractère et à sa mission ?

On entend parfois de mauvais plaisants insinuer que, dans une bibliothèque, le problème de la sélection des livres se trouve résolu, sans fatigue, par les envois à vue des libraires. En réalité, les conséquences désastreuses de pareil expédient auraient tôt fait d'en dégoûter à tout jamais le bibliothécaire paresseux. Cette remarque ne préjuge en rien d'ailleurs de la valeur des envois de certains libraires, soucieux de tenir à jour leur documentation et de fournir à chaque client le livre qui convient à ses besoins. Mais à côté de perles, que de fonds de tiroirs et d'invendus !

Il est exact qu'une partie du travail long et minutieux de la sélection des livres est épargnée aux bibliothécaires par les dons gracieux des gouvernements et les échanges provenant des universités ou des organismes scientifiques du monde entier, dont les envois gardent une haute et immuable tenue scientifique. Mais, reste alors la besogne délicate du dépouillement des principales bibliographies nationales, des catalogues des grands libraires et des antiquariats, et la lecture des comptes rendus critiques de revues bibliographiques. Cette tâche ingrate et sans éclat est, à coup sûr, l'élément primordial et positif d'une bonne sélection de livres. C'est par lui que peuvent se marquer le plus efficacement les effets bienfaisants d'une saine politique d'acquisitions et c'est lui, également, qui offre au bibliothécaire l'occasion de rétablir l'équilibre entre les sciences si l'une d'elles avait été jusqu'ici négligée ou venait de prendre un développement

imprévu. Dans ces derniers cas, lorsqu'on désire vérifier la valeur du choix, recourir à l'avis de professeurs compétents dans l'une ou l'autre de ces disciplines paraît la solution la plus sage et permet ainsi de donner au système américain de la sélection des livres un cadre plus large, mieux adapté aux besoins de l'enseignement universitaire, puisqu'il s'appuie sur la collaboration du bibliothécaire et du lecteur le plus qualifié. Personnellement, nous avons pu souvent apprécier l'intérêt de ces consultations, et la Commission de la bibliothèque, formée des délégués de chaque Faculté, a déjà rendu, à cet égard, les plus grands services.

Après avoir envisagé les éléments qui sont amenés à jouer un rôle dans le choix des livres et les moyens d'investigation que possède la bibliothèque pour acquérir les ouvrages indispensables, il nous reste à examiner ceux-ci de plus près.

Lorsqu'une bibliothèque universitaire se constitue, l'acquisition des bibliographies, des encyclopédies, des dictionnaires, des recueils de sources et de textes, doit former l'objectif principal. Si la bibliothèque compte de longues années d'existence et se trouve pourvue de cette base absolument nécessaire, il n'en faut pas moins veiller à son constant entretien. A quoi bon ne posséder que la *Bibliographie de l'histoire de Belgique* éditée par Pirenne en 1899, alors qu'existe le remaniement, considérablement augmenté, de 1931 ? Les articles des dictionnaires et des encyclopédies sont susceptibles d'être modifiés par les incessants progrès de la science. Aussi nous a-t-il été particulièrement agréable d'accueillir récemment dans nos collections la quinzième et dernière édition de l'*Encyclopædia britannica*. Enfin l'essor de disciplines spécialisées et l'importance actuelle de certains problèmes ont donné naissance à des bibliographies de sujets qui, malgré leur caractère limité, ne peuvent pas être négligés surtout s'ils font l'objet d'un enseignement ou d'un cours d'exercices pratiques.

Viennent ensuite les ouvrages et les monographies scientifiques. Cette catégorie forme le gros de la troupe, et c'est aussi celle dont la sélection s'avère la plus difficile. Quant aux romans, on ne doit pas se hâter de juger superflue leur présence dans une bibliothèque universitaire. L'œuvre de tel écrivain, universellement reçu ou âprement discuté, offre souvent matière à un mémoire de licence ou à une thèse doctorale dans les sections de philologie romane et germanique. N'est-il pas également souhaitable que l'étudiant puisse un instant oublier la chimie analytique ou la résistance des matériaux pour se plonger dans la lecture de *Tortilla Flat* de Steinbeck ou de *Terre des hommes* de Saint-Exupéry ? Ce souci du maintien de la culture générale justifie d'autre part la constitution ou l'accroissement des collections de manuscrits, d'incunables, de monnaies et médailles, et de gravures anciennes dont, en l'occurrence, notre Alma Mater est remarquablement fournie.

Le problème de la sélection des périodiques réclamerait à lui seul une étude spéciale. Par sa nature même la valeur d'une publication

périodique est parfois malaisée à fixer, Inscrite dans la durée, la revue reste étroitement tributaire des circonstances. A l'origine, le *Messenger des Fidèles*, édité à l'abbaye de Maredsous, n'affirmait que faiblement des prétentions parascientifiques. La contribution régulière de Berlière lui donna une orientation décisive. Il est devenu aujourd'hui la docte *Revue bénédictine*, type de la revue d'érudition pure, à laquelle collaborent les meilleurs spécialistes des lettres latines médiévales. Par contre, la *Collection de Précis historiques de la Belgique*, fondée en 1852 par un groupe de savants Jésuites et qui complétait fort à propos les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, a vu peu à peu s'atténuer son caractère scientifique. Elle ne subsiste plus à l'heure actuelle que sous la forme d'une revue de vulgarisation missionnaire.

On pourrait multiplier à l'envi ces exemples. Mais nous avons hâte d'aborder l'examen d'une situation curieuse et qui est propre à notre bibliothèque universitaire.

On sait qu'il existe, à Liège, une bibliothèque communale dont la qualité du fonds primitif faisait bien augurer de sa destinée future. Malheureusement, les Pouvoirs publics ne lui allouent plus qu'un subside dérisoire, et l'institution végète malgré toute la science et le dévouement de son personnel directeur. La bibliothèque de l'Université de Liège s'est vue de la sorte obligée de suppléer à la carence de sa voisine. C'est ainsi qu'elle acquiert en plus grand nombre d'anciennes éditions liégeoises dont l'achat incombait jadis plus spécialement à la bibliothèque des Chiroux; elle doit surtout satisfaire en partie aux demandes du public extra-universitaire qui, déçu par les lacunes des collections communales, espère trouver ce qu'il désire place du XX Août. Cet état de choses explique la présence, à la bibliothèque de l'Université, de manuels techniques et d'ouvrages de vulgarisation. Elle se trouve être ainsi la bibliothèque la plus importante de tout l'Est du pays. Position enviable, si l'acquisition de ces ouvrages, effectuée sans supplément de crédits, ne portait, au fond, parfois préjudice à l'achat des instruments bibliographiques indispensables à la bonne marche des travaux de nos professeurs et de nos étudiants.

\* \* \*

Au terme de cet examen sommaire, il ressort avec évidence que si la sélection des livres dans une bibliothèque universitaire se rattache à une série de principes généraux de bibliothéconomie, ces règles « absolues » sont, à chaque instant, fortement éprouvées par les contingences qui en restreignent, dénaturent ou empêchent l'application rigoureuse. Lutte passionnante et périlleuse où il importe avant tout de voir loin, pour ne pas se laisser influencer par le grossissement du présent.

Deux éléments paraissent en tout cas dominer l'ensemble du problème : l'éclectisme dans le recrutement du personnel scien-

tifique de la bibliothèque et, plus encore, la collaboration du professeur et du bibliothécaire. Certes, nul doute qu'il n'y ait accord complet des deux parties sur la nécessité d'un effort conjugué. Les difficultés commencent lorsqu'il s'agit d'en fixer les conditions et les modalités. A vrai dire, il est normal que chacune ait, sur les mêmes questions, des vues et des conceptions différentes. Personnellement, nous préférons à l'harmonie parfaite et utopique « un équilibre de tension entre des énergies à la fois *opposées* et cependant *apparentées* » (1).

Pour que cette émulation soit salutaire et constructive, l'essentiel est de ne jamais oublier qu'elle doit contribuer à maintenir la haute tenue scientifique de notre Alma Mater et à faire d'autre part, de la bibliothèque, le *laboratoire* et le *séminaire* interfacultaires.

Jacques STIENNON.

---

(1) Nous empruntons la formule à A. RADEMACHER, *Religion et Vie*, Bruxelles, 1934, in-12, 304 p.

## La Vie de notre Association

---

### Le recouvrement des cotisations de 1948

Le recouvrement des cotisations de l'exercice en cours se poursuit depuis l'assemblée générale de mars. Plus des trois-quarts de nos membres ont effectué leur versement.

Nous les en remercions très vivement. Et nous insistons auprès de ceux qui ont omis de le faire jusqu'à présent pour qu'ils prennent sans tarder leur carnet de virement. Nous leur serons reconnaissants des frais et du temps qu'ils épargneront à notre secrétariat, en même temps qu'ils éviteront les sollicitations que nous devons bien leur adresser pour un geste que nous les savons décidés à faire.

### Membres protecteurs

Nous avons reçu les inscriptions suivantes de membres protecteurs pour 1948 :

MM. Pierre Demart .....	fr. 1000
L. Lepage .....	» 1000
A. Nyssen.....	» 1000
Charbonnages de Bonne Fin.....	» 1000
Usines Balteau .....	» 1000
Etablissements Dohmen et Habets .....	» 1000
Etablissements F. Graindorge .....	» 1000
Charbonnages des Kessales .....	» 1000
Charbonnages de l'Espérance et Bonne Fortune .....	» 1000
Charbonnages de Gosson-La Haye .....	» 1000
Ateliers de Constructions de la Meuse.....	» 1000
Policlinique du Professeur Brull .....	» 1000
S. A. Imprimerie Vaillant-Carmanne .....	» 2000
Fabrique Nationale d'Armes de Guerre, S. A....	» 1000
M. G. Thone.....	» 1000
M. H. Buttgenbach .....	» 1000
A. I. Lg. ....	» 1000
Ougrée-Marihaye .....	» 1000
Charbonnage de Wérister .....	» 1000
S. A. John Cockerill .....	» 1000
Grand Bazar de la Place St-Lambert.....	» 1000

Soc. Belge de l'Azote et des Produits chimiques du Marly .....	fr. 1000
M. Fr. Van de Berg .....	» 1000
Pelzer et Cie, S. A. ....	» 1000
M. M. Nagelmackers .....	» 1000
M. J. Stieners .....	» 1000
Maison Desoer, S. A. ....	» 1000
M. A. Feron .....	» 1000
Charbonnage du Bonnier .....	» 1000
M. N. Dessard .....	» 1000
MM. Van Zuylen frères .....	» 1000
M. Ern. Van Zuylen .....	» 1000
Banque de la Soc. Gén. de Belgique.....	» 1000

Nous avons aussi reçu les versements suivants :

Assurances Liégeoises .....	fr. 500
Etablissements Galand, S. A. ....	» 500
S. A. des Usines à Cuivre et à Zinc de Liège....	» 500

A tous ceux qui veulent bien nous aider de la sorte, nous exprimons  
notre très sincère reconnaissance.

#### Appui des pouvoirs publics

Nous avons reçu les versements suivants de plusieurs communes de  
la Province de Liège :

Verviers.....	fr. 1000
Jupille .....	» 100
Waremme .....	» 100
Rocour .....	» 100
Lixhe .....	» 200
Bressoux .....	» 250
Polleur .....	» 100
Stavelot .....	» 250
Theux .....	» 100
Andrimont.....	» 200
Sart-lez-Spa .....	» 100
Forêt-Trooz.....	» 150
Lambermont .....	» 100
Saint-Nicolas .....	» 100
Voroux-Liers.....	» 100
Richelle .....	» 50
Esneux.....	» 1000
Seraing .....	» 1000
Spa .....	» 500
Momalle .....	» 100

Welkenraedt .....	fr. 100
Seilles .....	» 100
Crombach .....	» 1000
Wandre .....	» 1000
Province de Limbourg .....	» 1000
Hannut .....	» 200
Bergilers .....	» 100
Ivoz-Ramet .....	» 100
Chaufontaine .....	» 1000
Thommen .....	» 1000
Trembleur .....	» 100
Eynatten .....	» 100
Huy .....	» 100
Olne .....	» 100
Engis .....	» 100
Herve .....	» 100
Aubel .....	» 1000
Pepinster .....	» 1000

Nous leur exprimons toute notre gratitude.

#### Les conférences des « Amis de l'Université » à Huy et à Verviers

Nous avons annoncé que notre Association projetait d'organiser en dehors de Liège les conférences sur « L'avenir des jeunes » qui avaient été faites à Liège, l'an dernier par M. Fohalle et cette année par M. A. Dewandre notre président, par le Docteur R. Reynders et par M. M. Haversin de Lexhy.

Ces conférences ont eu lieu à Huy chaque mercredi à 17 heures au Théâtre Communal du 12 mai au 2 juin. Elles furent faites à Verviers chaque jeudi à 20 heures en la salle des Beaux-Arts du 13 mai au 3 juin.

De chaque côté, un comité de patronage local avait bien voulu se constituer parmi les notabilités de l'endroit pour présenter les conférences à la population.

A Verviers, ce comité, présidé par le Docteur Jean Collette, était composé de MM. Duchesne, bourgmestre, P. J. Herla, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, Eugène Boland, notaire, Jean Desoer, Ingénieur, Paul Bettonville, Albert Parisis, Avocat, Membre de la Chambre des Représentants et Jean Massaux, Avocat. Trop peu de jeunes malheureusement ont profité ici de l'occasion qui leur était offerte d'entendre parler des professions libérales par des représentants choisis parmi les plus qualifiés.

A Huy, au contraire, le public était, presque complètement constitué par les grands élèves des établissements d'enseignement moyen. Le Comité était présidé par M. Jacques Grégoire, Avocat-Avoué, Bourgmestre de

la Ville de Huy. En étaient membres MM. les Echevins, les chefs des établissements d'enseignement moyen de garçons et de filles, MM. Eugène Charpentier et Georges Housiaux, tous deux Membres de la Chambre des Représentants, Jean de Coune, Juge au Tribunal de première instance, Albert Grégoire, Notaire, le Docteur Lambert Lecrenier, Président du Cercle « Li Cwerneu », Georges Loumaye, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, Robert Palante, Ingénieur A. I. Lg., le Docteur Albert Pirson, Président du Rotary Club.

Nous espérons avoir contribué par ces conférences à aider les jeunes dans la découverte de leur vocation professionnelle. Nous n'aurions pu y parvenir sans le concours bienveillant et efficace que nous avons trouvé, à Huy et à Verviers, auprès des chefs d'établissement d'enseignement moyen. C'est eux vraiment qui ont établi le contact entre notre initiative et le public intéressé. Nous les en remercions ici très sincèrement.

Et notre reconnaissance s'exprime aussi à l'adresse des Comités de patronage, tout particulièrement de leurs présidents, le Docteur Collette (avec l'aide de M. Jean Massaux) à Verviers et M. Jacques Grégoire, Bourgmestre de Huy. C'est sur eux qu'a reposé l'organisation de ces conférences et c'est grâce à eux qu'elles ont trouvé l'audience de la population locale.

Enfin — last, but not least — nos conférenciers ont droit à notre gratitude. Après avoir fait une première fois leur conférence à notre tribune, à Liège, ils n'ont pas hésité à prendre la route (dans des circonstances diverses !) pour mettre à exécution le projet de notre Association. Ils l'ont fait avec un grand dévouement et beaucoup de bonne grâce. De cela aussi, nous les remercions de tout cœur !

#### « L'Université dans la guerre et dans la résistance »

A l'article paru sous ce titre dans le numéro spécial consacré à *L'Université pendant la guerre*, nous nous faisons un devoir de faire une nouvelle addition.

M. D. Jacovleff, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège et aux Ecoles spéciales de l'Université de Gand a, lui aussi, été arrêté comme otage. Pendant dix-huit jours, il connut les angoisses de cette situation à la prison de Saint-Gilles d'abord, puis à celle de Louvain.

#### La vente du numéro sur « L'Université pendant la guerre »

Nous rappelons que la plaquette sur « L'Université pendant la guerre » peut être obtenue par tout qui la désire à notre Secrétariat où elle est en vente au prix de 50 francs.

### Fondation de M. et M<sup>me</sup> F. Braconier-Lamarche

Nous avons appris que la Fondation, qui est intervenue antérieurement à maintes reprises en faveur d'œuvres diverses, et qui, notamment, jusqu'à la guerre, a constamment assuré les fonds nécessaires à l'attribution de l'un des prix des Amis de l'Université, a récemment décidé de n'accorder à l'avenir de subvention que dans le but bien précis d'une recherche intéressant directement la *thérapeutique du cancer*.

### Un grand gala du Fonds Malvoz

Nous nous faisons un devoir de porter à la connaissance des membres de l'Association que le Fonds Malvoz organise, à son profit, une représentation lyrique de gala le Vendredi 29 octobre prochain à 19 h. 30 au Théâtre Royal de Liège.

C'est *Rigoletto* qui sera représenté avec le brillant concours de cinq vedettes étrangères.

C'est aussi avec plaisir que nous avons appris des organisateurs qu'à l'heure où nous mettons sous presse, près de 600 places sont déjà retenues.

Les membres désireux de marquer leur sympathie à notre grande œuvre universitaire — et nous voudrions qu'ils soient très nombreux — peuvent faire retenir leurs places en s'adressant, dès à présent, soit à M. E. Nicolas Président du Comité de ressources du Fonds Malvoz, 39, rue de l'Eglise, Fléron, tél. Fléron 832.34, soit au secrétariat de l'Association qui transmettra (Prix des places de 30 à 250 francs).

---

# La Vie universitaire à Liège

---

## L'Université

In memoriam

Le professeur Jean Kuntziger  
(1885-1948)

M. Jean Kuntziger, professeur à la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège, est décédé à Chaudfontaine le 2 avril dernier, dans sa 63<sup>e</sup> année, après une courte et inexorable maladie.

Ce savant distingué a consacré toute son activité à la cause de l'enseignement universitaire, de la recherche scientifique, et des Associations liégeoises d'Ingénieurs.

Après de brillantes études à l'Université de Liège, M. Jean Kuntziger conquiert, en 1907, le diplôme d'ingénieur électricien. Il débute en qualité de chargé de cours et chef de travaux à l'Ecole Centrale de Lyon; ce choix marque déjà la préférence qu'il accorde à l'enseignement. Cependant, l'activité industrielle ne le laisse pas indifférent; nous le retrouvons peu après aux Ateliers électriques de Saint-Ouen-sur-Seine, où il exerce les fonctions d'ingénieur, chargé du calcul des machines, du contrôle de la fabrication et des essais.

L'année 1910 marque une étape décisive dans son orientation professionnelle. Il avait appris que l'Institut électrotechnique Montefiore, organisait à l'intention de ses élèves une visite à Paris. L'excursion était conduite par son Directeur, l'éminent professeur Eric Gérard. Ce fut pour M. Kuntziger l'occasion de revoir son ancien Maître et de recevoir, de celui-ci, la flatteuse proposition de devenir son assistant particulier. Venant d'une personnalité comme celle d'Eric Gérard, semblable proposition témoigne suffisamment de la belle intelligence de celui à qui'elle s'adressait. M. Kuntziger accepte avec empressement une offre aussi pleine de promesses. Sa voie est à présent tracée : il ne quittera plus sa ville natale, ni cet Institut qui lui tiennent tant à cœur. Peu de temps après, il est officiellement attaché à l'Université en qualité d'assistant, et devient, en 1920, Chef de travaux-Répétiteur du cours d'électricité. En 1925, il est nommé chargé de cours; à partir de cette date, il enseigne la construction des machines électriques. Quelques années plus tard, il est promu au rang de professeur

ordinaire pour le même enseignement. C'est ainsi qu'il a contribué à former de nombreuses promotions d'ingénieurs électriciens et électriciens-mécaniciens. Ses anciens élèves se plaisent à reconnaître en lui un professeur bienveillant et un savant distingué, dont la serviabilité le rendait particulièrement sympathique.

Dans le domaine de la recherche scientifique, son œuvre est féconde. Doué d'un remarquable talent de chercheur, s'intéressant à des disciplines très variées, il se penche sur de nombreux problèmes auxquels son esprit clair donne une solution à la fois simple et heureuse. L'étude de nouvelles réalisations le passionne, il est l'auteur de plusieurs inventions pour lesquelles des brevets lui sont accordés dans des pays à examen, c'est-à-dire les pays qui n'acceptent de breveter que des inventions constituant une nouveauté incontestable. Ces brevets concernent notamment le disjoncteur à ruptible, le transformateur compound, le four électrique à canaux croisés. Entretemps, il effectue des recherches sur l'électrolyse sous pression et l'équilibrage de l'hélicoptère. Il conçoit et met au point un dispositif pour l'exploration des champs magnétiques des machines et appareils électriques. Il laisse à la littérature scientifique de nombreux articles écrits dans un style remarquablement clair et précis.

Son dévouement pour les Associations d'ingénieurs est inlassable. Dès le début de sa carrière d'assistant et jusqu'en 1922, il assume la tâche ingrate de secrétaire de rédaction du *Bulletin scientifique de l'A. I. M.* Les années qui suivent l'appellent à siéger comme membre puis, à quatre reprises, comme président du Comité scientifique. A l'expiration de sa dernière présidence, l'A. I. M. lui témoigne solennellement sa reconnaissance en le proclamant Président honoraire et Conseiller permanent du Comité. Dans l'intervalle il fut, par trois fois, membre du Jury international de la Fondation Georges Montefiore.

Depuis de nombreuses années, il apporte, d'autre part, son concours dévoué au Comité scientifique de l'A. I. Lg. Récemment, il assumait les charges de délégué auprès du Comité directeur de l'Exposition scientifique et technique du Contrôle industriel, organisé à l'occasion du Centenaire de l'A. I. Lg.

Il était également membre de la Société française des Electriciens.

Il fut maintes fois appelé à faire partie des jurys d'examen de la Société Nationale des Chemins de fer belges, de la Régie des Télégraphes et Téléphones, de l'Administration de la Marine, et du Jury central.

D'autre part, il fut consulté en qualité de conseiller technique par plusieurs sociétés industrielles belges et étrangères.

Reconnaissant les éminents services qu'il avait rendus au pays, le Gouvernement le nommait, en 1935, Chevalier de l'Ordre de Léopold, un peu plus tard Officier de l'Ordre de la Couronne. L'an dernier, il était promu au rang d'Officier de l'Ordre de Léopold.

Telle fut la carrière du professeur bienveillant, de l'ingénieur érudit, de l'homme de grand cœur qu'incarnait, avec une extrême modestie, M. Jean Kuntziger.

### Manifestation en l'honneur de M. le professeur M. Dehalu administrateur-inspecteur honoraire de l'Université de Liège

Le jeudi 22 avril, l'Université tout entière manifestait sa profonde gratitude et sa chaude sympathie à M. Marcel Dehalu. Dans un élan unanime elle a voulu rendre hommage au professeur, au savant, à l'administrateur inspecteur. De nombreuses autorités civiles, religieuses et militaires, le corps professoral, les anciens élèves de M. Dehalu et des étudiants assistaient à la séance académique. Parmi les autorités, on remarquait le représentant du ministre de l'Instruction publique, M. Vercauteren, M. le ministre d'Etat Tschoffen, le lieutenant-général de Boeck, commandant la II<sup>e</sup> circonscription, M. Franchimont, président de la Cour d'Appel de Liège ; M. Tahon, procureur général de la Cour d'Appel de Liège, S. E. Mgr. l'Evêque de Liège, le Consul général de France, MM. les Consuls de Grande-Bretagne, d'Italie, des Pays-Bas, le corps professoral dans son entièreté, les délégués de l'Académie Royale de Belgique et de l'Institut Royal Colonial, de l'ordre des Avocats, des Médecins, des Associations d'ingénieurs, des industriels et des ingénieurs. Les Associations d'étudiants avaient envoyé une délégation accompagnant leur drapeau. C'est M. le recteur Fredericq qui ouvrit la série des discours et allocutions. Il brossa à larges traits, un tableau de la vie de M. Dehalu et déclara qu'elle peut être proposée comme un modèle de dévouement aux intérêts matériels et moraux de l'Université. Comme savant, ses recherches, qui se situent dans le cadre de l'astronomie, de la géodésie, et du magnétisme terrestre, ont porté bien au-delà de nos frontières la réputation de leur auteur et ont largement contribué au rayonnement international de notre Alma Mater. Elles ont d'ailleurs valu au jubilaire les plus flatteuses distinctions : membre de l'Académie Royale de Belgique dont il présida en 1941 la classe des Sciences ; membre de l'Institut Royal Colonial depuis sa création, et président en 1931 et 1946, membre du Conseil scientifique de l'Observatoire Royal ; secrétaire perpétuel du Comité international des Poids et Mesures, charge qui échet pour la première fois à un Belge.

Le Recteur rappelle ensuite les différentes activités scientifiques de M. Dehalu puis montre le rôle capital qu'il joua à l'Université en tant qu'administrateur-inspecteur de 1921 à 1943.

C'est en termes élevés qu'il rappelle comment l'invasion de 1940 fournit à M. Dehalu l'occasion d'affirmer la fermeté de son caractère et la rectitude de son patriotisme. L'ennemi qui occupe notre ville, le trouve sans cesse dressé devant lui pour barrer la route à des tentatives criminelles et à tous ses empiètements. Il montre comment en collaboration avec M. le recteur Graulich, il obtient, d'une part, que les bâtiments universitaires soient respectés par les troupes allemandes et, d'autre part, que les situations des professeurs écartés de leur chaire par l'occupant soient sauvegardées. En 1943, l'intransigeance de M. Dehalu décourage les autorités allemandes qui avaient formé le projet d'installer au Val-Benoît l'Ecole technique supérieure d'Aix-la-Chapelle. Attitude pleine de risques mais qui épargne

à notre Université la honte de voir ses installations servir les intérêts militaires de l'ennemi. S'adressant à Mme Dehalu, M. le Recteur lui dit : « Vous » saviez, Madame, les dangers que courait votre mari, vous aviez con- » science des risques qu'il affrontait, pour le bien de tous. Jamais vous » ne l'avez détourné de ses devoirs. »

M. l'administrateur-inspecteur Horion prend ensuite la parole, pour évoquer la carrière administrative de M. Dehalu. Il trace tout d'abord en quelques phrases le tableau vivant du caractère de M. Dehalu. « Je ne » puis dit-il, en débutant, taire la chaude sympathie que nous inspire à » tous ce travailleur infatigable que des tâches écrasantes n'ont pas empêché » de manifester à chacun de nous une paternelle et délicate bienveillance. » D'une aménité sans égale, M. Dehalu a toujours su se montrer serviable » et dévoué pour ses collègues, indulgent et paternel pour ses élèves, » bon et juste pour tous. Il est de ces hommes qu'on peut tout ensemble » vénérer et appeler ami ». Après un historique rapide de l'évolution des bâtiments universitaires, jusqu'au moment de l'accession de M. Dehalu à la charge d'administrateur-inspecteur, M. Horion dresse le bilan de ses réalisations : tout d'abord les splendides bâtiments du Val-Benoît, qui permettent à la Faculté des Sciences appliquées de prendre un essor nouveau, et de maintenir le haut renom international de notre Ecole d'ingénieurs ; ensuite les constructions importantes de l'hôpital de Bavière qui ont permis de renouveler complètement de nombreux services, les aménagements importants dans de nombreux laboratoires. Enfin M. Horion tient à signaler que M. Dehalu ne fut pas seulement un grand bâtisseur :

« Dans son travail quotidien d'administrateur-inspecteur, il a veillé, » dit-il, avec la plus grande diligence et avec un grand souci d'équité à » l'équipement scientifique des laboratoires et des séminaires de toutes » les Facultés. Il a eu aussi à tenir la main au bon recrutement du corps » professoral. Il l'a fait avec un soin méticuleux. Ses rapports à cet égard » constituent des modèles. Il a eu le plus grand souci d'attacher à l'Univer- » sité des éléments de plus grand standing scientifique. Tous les chercheurs » de valeur ont trouvé en lui un soutien dévoué et un guide éclairé ».

Il échoit à M. le professeur L. J. Pauwen de retracer la carrière scientifique du professeur. Il montre d'abord le jeune chercheur, aux prises avec la réorganisation de l'Institut d'astronomie de l'Université de Liège. Cet institut créé en 1880 eut des débuts pleins de promesses. Mais à la suite de circonstances fortuites il tomba dans l'abandon le plus complet. En 1895, M. Dehalu y fut appelé en tant qu'élève assistant, puis en 1897 comme assistant. Dès le début M. Dehalu s'attaqua au service méridien, et après quelques années de longs et durs efforts les différents services étaient remis en activité : services méridien, géodésique et magnétique. L'œuvre accomplie par M. Dehalu pendant cette période extrêmement active, attire sur lui l'attention de Bigourdan, astronome à l'observatoire de Paris, qui lui propose en 1905 de participer à l'observatoire de l'éclipse de soleil à Sfax en Tunisie. M. Dehalu y assume la charge des observations magnétiques et c'est, pour une bonne part à sa grande expérience des instruments astronomiques et de la photographie qu'est dû le succès de cette entreprise

scientifique. Il entreprend ensuite le levé de la carte magnétique de la Belgique. En 1908, il est appelé à collaborer avec des géodésiens anglais à la mesure d'un arc équatorial du trentième méridien. Chargé spécialement des observations astronomiques, il prit néanmoins une part active aux mesures géodésiques. Pendant onze mois, au milieu des difficultés matérielles considérables, dans des régions les plus montagneuses, la mission anglo-congolaise établit des stations d'observation à des altitudes variant de 1.500 à 2.000 m. M. Dehalu y effectua des observations astronomiques de la latitude, de la longitude et d'azimut de la plus haute précision. Il compléta ses observations astronomiques par de très nombreuses observations magnétiques. Le travail astronomique et géodésique fourni par cette mission servira de base pour les travaux géodésiques et cartographiques à exécuter en Afrique centrale. En 1909 M. Dehalu est chargé d'établir la carte minière du bassin de la Campine. « Cette œuvre considérable, dit M. Pauwen, menée à bien entre les années 1909, et 1914 absorba toute l'activité de M. Dehalu pendant cette période. L'œuvre qu'il a réalisée en Campine » survivra et servira aussi longtemps que durera l'exploitation minière » de cette région ». En 1909, M. Dehalu est chargé du cours de topographie; en 1922, il succède à M. Le Paige dans ses enseignements d'astronomie, géodésie et probabilités. Malgré ses lourdes charges, M. Dehalu continue à s'intéresser au mouvement scientifique et y participe effectivement. De nombreux travaux et notes se rapportant entre autres à la théorie einsteinienne, à l'astronomie, la géodésie, la physique du globe et les probabilités démontrent son activité. En plus, il se consacre à ses enseignements : son cours de probabilité, nettement orienté vers la statistique est un modèle de clarté, dans la théorie classique des erreurs, M. Dehalu apporte des exposés nouveaux d'une clarté remarquable. Il vient de publier un traité de topographie générale et de photogrammétrie appelé à un grand succès. Il créa les cours de physique du globe et de photogrammétrie et de prédiction astronomique des marées. Enfin, M. Dehalu dirigea une trentaine de futurs docteurs et licenciés dans l'élaboration de leurs thèses.

Remise est ensuite faite à M. Dehalu, de son buste, œuvre du talentueux sculpteur Dupont.

Successivement prennent encore la parole, M. le chanoine Lemaître, au nom de l'Académie royale des Sciences de Belgique, M. le professeur Legraye, au nom de l'Institut royal Colonial et M. Houbaer, au nom de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège. Tous trois retracent l'activité de M. Dehalu au sein de ces organismes. Enfin M. Darimont, au nom de la Maison des Etudiants, montra le rôle fondamental joué par M. Dehalu dans la création de cette œuvre sociale et sur son développement ultérieur. Il tint à dire toute la reconnaissance de la Maison des Etudiants et des centaines d'étudiants qui en bénéficient, à leur grand protecteur et ami.

Très ému, mais très alerte, le jubilaire monte à la tribune acclamé par l'assistance debout. En termes choisis, il remercie ceux qui l'ont aidé à réaliser son œuvre. Il rend un hommage ému à son conservateur général et comptable, M. Lacomble, à son secrétaire, aux professeurs qui ont

collaboré à l'érection des bâtiments du Val-Benoit, aux architectes qui l'ont aidé, au corps enseignant, au personnel scientifique et administratif qui par leur confiance, lui ont permis de mener à bien l'œuvre entreprise. Il remet ensuite son buste à l'Université.

M. le Recteur prend à nouveau la parole pour remercier M. Dehalu de son geste et lui annonce que son buste sera installé au Val-Benoit pour rappeler aux générations d'étudiants qui s'y succéderont celui qui, par son dévouement total à l'Université de Liège, sut maintenir et assurer son rayonnement.

### La création d'un Centre interfacultaire du travail

Un arrêté du Régent, en date du 16 décembre 1947 (Moniteur du 4 mars 1948) vient de créer à l'Université de Liège un Centre interfacultaire du travail.

C'est le deuxième *Centre interfacultaire* qui voit le jour à l'Université de Liège. On se souviendra que le premier de l'espèce fut le Centre interfacultaire d'études coloniales, créé par arrêté du Régent du 27 novembre 1946 (*Bulletin des Amis de l'Université*, 1947, n° 1, pp. 19-20).

Cette formule nouvelle présente l'avantage de permettre de concentrer sur des problèmes concrets spéciaux les préoccupations de professeurs et de chercheurs appartenant à des domaines différents du savoir et, partant, à des facultés distinctes.

Le nouveau Centre a son champ d'action circonscrit par *l'enseignement et les recherches concernant le travail et le progrès social*. Il est administré par un conseil présidé par le recteur et composé, en outre, par les doyens des facultés ainsi que par les professeurs ordinaires et les chargés de cours des facultés donnant un enseignement dans le dit Centre. Ce Conseil élit annuellement en son sein un vice-président et un secrétaire.

L'enseignement donné dans le Centre porte sur les matières suivantes : 1<sup>o</sup> l'histoire du travail; 2<sup>o</sup> la géographie humaine en rapport avec le travail; 3<sup>o</sup> les éléments de biologie générale, y compris la physiologie du travail; 4<sup>o</sup> les éléments de pathologie; 5<sup>o</sup> les éléments d'hygiène générale; 6<sup>o</sup> la médecine du travail et les éléments de médecine sociale; 7<sup>o</sup> la méthodologie des enquêtes étiologiques pour les sinistrés du travail; 8<sup>o</sup> les éléments de psychiatrie et d'hygiène mentale; 9<sup>o</sup> les éléments de toxicologie industrielle; 10<sup>o</sup> les notions de psychologie du travail; 11<sup>o</sup> les notions de biométrie; 12<sup>o</sup> la psychotechnique; 13<sup>o</sup> la technologie et l'organisation des entreprises; 14<sup>o</sup> la technologie de la sécurité et de l'hygiène du travail; 15<sup>o</sup> l'économie politique et sociale; 16<sup>o</sup> la législation sociale; 17<sup>o</sup> le droit international du travail; 18<sup>o</sup> les statistiques et méthodes de documentation; 19<sup>o</sup> des exercices pratiques sur la biométrie, la psychotechnique, l'économie politique et sociale et la législation sociale.

On remarquera que tous les enseignements figurant au programme du Centre portent sur des matières qui sont de la compétence de diverses

facultés. Mais ces matières sont ici envisagées dans le *cadre particulier* des problèmes du travail. Et le Centre réunit, pour cet objet particulier, les multiples disciplines qui peuvent en considérer un aspect déterminé.

C'est pourquoi l'arrêté de création du Centre dispose à l'art. 5 que cette institution confère le titre de « diplômé du Centre interfacultaire du travail ». On a judicieusement évité de créer des grades académiques nouveaux de candidat, de licencié ou de docteur.

Nos grades académiques n'ont en effet de signification que s'ils restent attachés à l'exercice de disciplines scientifiques formant un ensemble homogène. C'est seulement dans de tels ensembles, — y compris, certes, les sciences d'autre nature qui peuvent y jouer un rôle d'*auxiliaires* —, que l'esprit critique peut conquérir sa pleine maturité sur la base des sciences fondamentales dans chaque domaine du savoir.

L'attribution des grades académiques de candidat, de licencié et de docteur ne peut venir sanctionner des études portant sur les multiples aspects d'un problème concret envisagé à la fois du point de vue du médecin, de l'ingénieur, du psychologue, de l'économiste ou du juriste. Il est hautement utile qu'à l'endroit d'un problème déterminé, des esprits de formation diverse complètent leurs connaissances par une large initiation aux points de vue des autres sciences sur les mêmes réalités concrètes. La collaboration dans la recherche scientifique ou dans l'action pratique en sera grandement facilitée. Mais il n'en résultera pas que, même dans le champ étroit du problème considéré, le juriste aura une formation scientifique de médecin, ni l'ingénieur une formation scientifique de psychologue et ainsi de suite.

Les grades académiques de candidat, de licencié et de docteur doivent rester les titres qui couronnent une *formation scientifique*. De ce chef, ils doivent rester une prérogative des facultés, dans lesquelles doivent normalement trouver leur place toutes les études et tous les programmes qui relèvent d'un domaine quelconque du savoir.

La formule du Centre interfacultaire, par contre a sa fonction indiquée pour associer à propos d'un *problème déterminé* les préoccupations qui se sont fait jour dans différents domaines du savoir. Elle n'empiète pas sur le rôle des diverses facultés aussi longtemps qu'elle reste dans ces limites. Sinon, d'ailleurs, la création de Centres interfacultaires équivaldrait simplement à l'établissement d'écoles et d'instituts sous une autre étiquette.

Mais tel n'est pas le sens de la nouvelle institution. On s'en réjouira. Son but n'est pas de créer un grade académique nouveau en dehors du cadre normal de l'organisation des études, mais « de parfaire, en ce qui concerne les questions du travail, la formation des docteurs en droit, des licenciés en sciences chimiques, des docteurs en médecine, chirurgie et accouchements, des pharmaciens, des ingénieurs civils, et, d'une façon générale, de tous les porteurs d'un diplôme de fin d'études universitaires », lesquels peuvent être admis au Centre moyennant l'autorisation de son Conseil.

### Le régime des bourses d'études

Une loi du 14 août 1947 (*Moniteur* du 19 septembre 1947, p. 8512) a remplacé l'art. 45 de la loi du 21 mai 1929 par le texte suivant :

« Des bourses d'un montant variable et dont le montant total est déterminé par la loi budgétaire peuvent être accordées par le gouvernement à des Belges qui fréquentent les cours des universités, des établissements y assimilés ainsi que des établissements d'enseignement technique supérieur.

Un arrêté royal règlera les conditions d'octroi de ces bourses et le mode de leur répartition entre les universités et les établissements désignés ci-dessus. »

### Modifications apportées par la loi du 14 août 1947 à la loi organique de l'enseignement supérieur

(*Moniteur* 19 septembre 1947, p. 8513-8514)

Plusieurs modifications ont été apportées à la loi du 10 avril 1890-3 juillet 1891 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires.

1<sup>o</sup> La loi du 14 août 1947 prévoit des *dispenses* à déterminer par arrêté royal, en ce qui concerne les interrogations sur certaines matières des épreuves préparatoires prévues aux articles 10 et 12 de la loi de 1890, pour les récipiendaires qui sont porteurs de certificats ou de diplômes belges permettant d'inférer qu'ils ont reçu avec fruit, sur ces matières, un enseignement équivalent à celui qu'ils auraient reçu par la fréquentation fructueuse d'un cours complet d'humanités.

2<sup>o</sup> Les étudiants qui ont suivi un cycle complet de six années d'humanités anciennes ou modernes sans que leur certificat ait pu être admis par le jury parce qu'ils ont changé de seconde langue au cours des dites études, peuvent être admis aux examens académiques auxquels le cycle de leurs études leur donne accès, à la condition de subir devant le même jury une *épreuve portant exclusivement sur la seconde langue*.

3<sup>o</sup> Un arrêté royal pourra accorder une *équivalence* aux porteurs de certificats constatant qu'ils ont subi à l'étranger une épreuve analogue aux épreuves prévues aux articles 10 et 12 de la loi de 1890, pour autant que les étudiants belges bénéficient de la réciprocité dans le pays en cause.

4<sup>o</sup> L'examen de candidat en philosophie et lettres est accessible aux seuls porteurs du certificat d'humanités gréco-latines. L'examen de candidat en sciences, pour les groupes sciences chimiques, sciences géologiques et minéralogiques, sciences biologiques, sciences géographiques, médecine vétérinaire et pharmacie, sciences naturelles et médicales, est accessible aux porteurs d'un certificat d'humanités gréco-latines ou d'humanités latines. L'examen de candidat en sciences, pour les groupes sciences mathématiques ou sciences physiques, est accessible aux porteurs du certificat

d'humanités latines ou d'humanités modernes scientifiques ou bien du certificat d'humanités gréco-latines plus le cours de mathématiques de la première scientifique. L'examen de candidat ingénieur agronome est accessible aux porteurs de certificat d'humanités gréco-latines, d'humanités latines ou d'humanités modernes scientifiques.

Le certificat doit constater en outre que l'élève est jugé apte à suivre avec fruit les cours d'enseignement supérieur.

5<sup>o</sup> La loi prévoit que la loi sur la collation des grades académiques et le programme des études universitaires, telle qu'elle a été modifiée par les lois ultérieures, fera l'objet d'une coordination par arrêté royal, qui sera publiée au *Moniteur*.

#### Conditions d'admission aux examens de candidat en sciences commerciales

Un arrêté du Régent, en date du 13 février 1948 (*Moniteur*, 14 mars 1948, pp. 2068-9), modifie l'arrêté royal du 24 septembre 1937 « pour mettre les conditions d'admission aux examens de candidat en sciences commerciales, dit le préambule de l'arrêté, en harmonie avec les modifications introduites par la loi du 14 août 1947 dans les conditions d'admission aux examens conduisant à un grade académique légal ».

En réalité, la principale réforme de cet arrêté consiste à admettre, sans examen de maturité, le récipiendaire qui justifie par un certificat agréé par le jury prévu à l'arrêté du 1937, qu'il a subi avec fruit un cycle de six années d'études moyennes comprenant les classes de troisième, seconde et première d'une *section commerciale* d'un établissement d'enseignement moyen du degré supérieur.

#### Le home international de Gurrehus

L'étudiant d'aujourd'hui se plaint volontiers de ce que rien n'est fait pour lui favoriser les voyages à l'étranger. Les remous de la guerre, les idées de rapprochement international, la rapidité des communications, les moyens d'information de la presse, tout concourt à amplifier ce besoin inné de voyager et de connaître d'autres pays et d'autres hommes.

Il n'est pas trop tard peut-être pour signaler à ce sujet une initiative qui mériterait de se généraliser.

En septembre 1946, la Croix Rouge Danoise ouvrait à Gurrehus, près d'Elseleur, un home où par six fois, elle rassembla, pour des séjours de 2 mois, des groupes venus de différents pays : Danemark, Norvège, Hollande, Grande-Bretagne, France, Belgique puis Italie. Ces groupes étaient composés à raison de quinze par pays, de prisonniers politiques ou militaires, et de membres, actifs durant la guerre, d'organismes de résistance ou de secours. Parmi ces groupes, par ailleurs très hétérogènes, devaient figurer chaque fois des étudiants. C'est d'ailleurs là une initiative typiquement

danoise, ce pays où pratiquement a disparu toute classification sociale, que de rassembler ainsi des hommes de tout milieu et de toute opinion.

Désignés par notre Service social Universitaire à la demande de la Fondation Universitaire, cinq étudiants et une étudiante de Liège eurent ainsi l'occasion de séjourner à ce home de Gurrehus, lors de voyages successifs, de septembre 1946 à août 1947.

Le but de ce home était certes de nous faire oublier par un repos entouré de mille sollicitudes, une partie de nos souffrances et de nos meurtrissures, et les mots ne sauraient qu'évoquer très maladroitement les douceurs, les soins et les attentions qui nous furent prodigués. Qu'une fois de plus, le Danemark accueillant trouve ici un modeste merci !

Mais bien plus encore, c'était réaliser une expérience sociale unique sans doute. Réunir une centaine d'hommes venus de tous les horizons politiques, de langues et de religions différentes, de classes sociales souvent paradoxales, et leur permettre de vivre en commun durant deux mois, c'est à coup sûr, créer une occasion fertile de voir réagir entre eux les éléments à partir desquels doit s'élaborer le monde de la paix, ce monde poursuivant une gestation tellement cahotante.

À côté des distractions de tous les jours, naissaient des échanges de vue solides. Partis là-bas au moment où nous sortions d'une tourmente physique et intellectuelle, matérielle et morale, nous avons trouvé un oasis de chaude amitié, d'où nous sommes repartis plus forts et meilleurs. Nous y avons rencontré le visage trop peu connu d'un pays presque voisin qui nous est devenu cher comme un second foyer. Pris par l'atmosphère calme et sereine de Gurrehus, nous avons mieux réalisé la valeur des mots, des sentiments et des faits que chaque jour, on nous propose comme base d'un monde qui s'édifie. Certains ont découvert, d'autres approfondi l'image qu'ils se faisaient des divers pays dont chaque dimanche les drapeaux flottaient à la tour de Gurrehus. Tous nous en avons ramené une meilleure connaissance des hommes, et n'est-ce pas là la condition, la seule vraiment indispensable, de cette paix qu'on cherche avec tant d'hésitations ?

Sans doute la guerre avait brassé les pays, les classes, les opinions, mais pouvions-nous songer alors avec sérénité à ce rapprochement ? pouvions-nous nous étudier nous-même, alors que tant de tâches précises et urgentes nous sollicitaient ? Vivre ensemble et rester différents nous semblait une nécessité à peine discutable, en tout cas jamais envisagée.

Tâcher le lendemain de la guerre de revivre cette camaraderie obligée, en la pensant, en l'appliquant aux choses de la paix, réunir ceux qui avaient été à la lutte pour les mettre au banc d'essai de la reconstruction, n'est-ce pas le visage profond de notre séjour à Gurrehus ? N'est-ce pas, réduite aux « men in the street », l'expérience laborieuse des conférences internationales de ces derniers mois, avec l'application pratique immédiate de notre volonté de vivre en commun dans une Europe unifiée et fraternelle ?

Dans ce monde hétérogène, quel fut le rôle et l'attitude des universitaires ?

Souvent les plus jeunes, très vite ils prirent inconsciemment leur place, celle qu'ils allaient devoir occuper dans la vie, celle d'initiateurs et de chefs. Même dans des questions non-intellectuelles on les vit émerger et s'imposer spontanément, non pas comme une « aristocratie de l'esprit » mais comme des valeurs réelles trouvant à s'employer au service de tous. Arrivés à égalité dans un monde où du baron au mineur, tous se tutoyaient, ce fut la solidité de leur formation qui leur fit gravir une hiérarchie où ne jouait aucun artifice.

Mais pour avoir eu ainsi l'occasion de démontrer que nous avions cultivé en nous ce qu'il y avait de plus élevé, nous pûmes aussi sentir ce que ne nous apportait pas l'Université, du moins pas assez sans doute, à savoir le développement des qualités morales : solidité de la conscience, limpidité de l'âme et largesse du cœur. Il est difficile sans doute de disséquer un sujet aussi subtil et aussi controversé, mais vivant là-bas à toute heure du jour en commun, et simplement en hommes, nous pûmes apercevoir que pour certains, la culture de l'esprit avait trop négligé le reste de l'homme et faisait figure d'une excroissance dans une harmonie humaine manquée.

Nous pûmes donc à Gurrehus faire le point de notre formation et la « tester » avant l'heure, avant celle du moins où nous serions appelés à la faire fructifier, à un moment où nous pouvions encore aisément la modifier ou la compléter.

Les étudiants eurent de plus l'occasion de prendre contact avec le monde universitaire danois, de visiter instituts et hôpitaux, voire d'y séjourner et la proximité de l'« International people's College » d'Elseneur nous facilita encore ce contact.

Que dire en manière de conclusion ?

Tout d'abord que l'expérience de Gurrehus fut un succès et reste une nécessité. Tant de jeunes entrent dans la vie avec une connaissance du monde et des hommes trop unilatérale et trop souvent faussée que seules leur apportent leurs lectures et leurs traditions familiales. C'est pour eux une cause réelle de déboires souvent et toujours d'amoindrissement. Il y a là une lacune à combler particulièrement chez nous; petit pays situé aux confins de cultures divergentes, nous connaissons cependant si peu nos voisins; citoyens vivant parmi une telle mosaïque d'opinions, nous réalisons souvent tellement mal celles d'autrui.

Pour se comprendre, il faut se connaître et la seule façon de se connaître est de vivre ensemble, vivre comme nous l'avons fait à Gurrehus, avec pour base notre seul commun dénominateur d'hommes. A ce titre, le home International de la Croix Rouge Danoise a été l'expérience la plus valable peut-être.

Oserais-je formuler le vœu qu'il soit quelqu'un en Belgique pour la reprendre chez nous et l'amplifier, et, sait-on jamais, qu'il soit parmi les lecteurs de ces lignes ?

Edouard Nicolas.

## Les Facultés et les Instituts

### FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

#### Nouvelles diverses

M. Georges Dossin a été nommé administrateur de l'« Academia Belgica », de Rome, pour une période de six ans prenant cours le 19 mars 1948.

M. Albert Severyns, déjà titulaire de la Médaille commémorative belge 1940-1945 avec glaives et éclairs et de la Médaille de la Résistance, s'est vu attribuer la Médaille commémorative française de la Guerre 1939-1945 avec barrette « Libération ».

M. Fernand Desonay a obtenu, par arrêté n° 4413 du Prince Régent, la citation suivante (qui accompagne la Croix de Guerre 1940 avec palme et la Médaille de la Résistance) : « Membre du Mouvement National Belge, rédacteur de la presse clandestine. Prit une part active à l'organisation du camp de Marcouray. Fit preuve de cran et d'énergie au cours des combats livrés pour la libération de Marcour les 5 et 8 septembre 1944, et parvint à établir la première liaison avec les armées alliées dans ce secteur ».

M. Marcel Paquot a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Ecole Normale Supérieure de Paris, dont il a été l'élève.

Mlle Suzanne Clercx a fait une conférence, le 8 avril, à la Radiodiffusion française, sur « Josquin des Prés »; le 19 avril, elle a parlé, à Lausanne, du « Classicisme en musique ».

#### Conférenciers étrangers

M. Charles-Edmond Perrin, professeur à la Sorbonne, a fait, pour les étudiants de la Faculté de Philosophie et Lettres et pour les élèves du Séminaire d'Histoire, des leçons particulièrement appréciées sur la politique financière de la Papauté au moyen âge et sur des sujets plus spéciaux qui ressortissent aux institutions médiévales.

M. Gerlôtei, chargé de cours à l'Université de Debreczen, a exposé, devant les romanistes, ses conceptions sur la méthode en Histoire littéraire. Il est assez suggestif de constater que l'Ecole hongroise dont se réclame M. Gerlôtei défend, elle aussi, une thèse familière aux élèves de M. Etienne : le texte, tout le texte, rien que le texte.

#### Agrégation de l'Enseignement supérieur

M. Jean Lejeune, docteur en Philosophie et Lettres, associé du Fonds National de la Recherche Scientifique, a obtenu, à l'unanimité du jury, le titre d'agrégé de l'Enseignement supérieur. M. Jean Lejeune, qui fut

prisonnier de guerre en Allemagne pendant cinq années, avait présenté, comme thèse d'agrégation, un volume de plus de 550 pages intitulé : « Liège et son pays : Naissance d'une Patrie (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) ». La leçon publique qu'il fit devant ses juges portait sur le sujet suivant : « La valeur historique du témoignage de Jean d'Outremerse ».

### Manifestation Servais Etienne

Nous rendrons compte, dans notre prochain numéro, de la Manifestation d'hommage et de gratitude que les romanistes réservaient à M. Servais Etienne, à l'occasion du XXV<sup>e</sup> anniversaire de son enseignement universitaire. Déférant au désir formel de celui qu'ils entendaient fêter, les organisateurs de cette manifestation lui ont gardé un caractère tout à fait intime et presque familial.

### FACULTÉ DE DROIT

#### Conférenciers de France

Le jeudi 22 avril, à 20 heures, c'est M. Savatier, professeur de Droit civil à la Faculté de Droit de Poitiers qui fit une conférence publique, très goûtée, sur « Les nouveaux aspects de la responsabilité médicale ». Le lendemain, vendredi 23 avril, à 11 heures, il donnait aux étudiants une leçon magistrale sur « L'éclatement de la notion traditionnelle de contrat ».

M. G. Le Bras, professeur à la Faculté de Droit de Paris, occupa la chaire, la semaine suivante. Il fit quatre leçons et une conférence publique sur « L'influence de l'Eglise sur les institutions médiévales » : institutions publiques et condition des personnes, tandis que, le mardi 27, il avait réuni les élèves de la section des sciences sociales (Faculté de Droit) et ceux de la section d'histoire (Faculté de Philosophie et Lettres) en un séminaire où furent évoqués les progrès nouveaux et les problèmes surgis depuis un an dans sa grande enquête de sociologie religieuse.

#### Congrès des Economistes de langue française

Le traditionnel Congrès des Economistes de langue française a eu lieu à Paris les 24 et 25 mai. De l'Université de Liège y ont pris part MM. Harsin, Clémens et Lambert.

A l'ordre du jour du Congrès figurait la discussion de deux rapports : l'un de M. Dupriez, professeur à l'Université de Louvain, sur « La notion d'équilibre » et l'autre de M. Courtin, professeur à la Faculté de Droit de Paris, sur « L'Union économique européenne ».

### Ecole de Criminologie

M. Constant a été nommé professeur à titre honorifique.

M. Donnedieu de Vabres, professeur à la Faculté de Droit de Paris, a fait une conférence publique sur « Le procès de Nuremberg ». Il siégeait comme juge dans cette haute instance internationale.

### FACULTÉS DES SCIENCES

#### Centre de Recherches sur les Phytohormones

La section des Phytohormones du Centre National de Phytopharmacie de l'I. R. S. I. A. a été installée dans les locaux de l'Institut de Botanique.

Le Centre de Recherches est placé sous la direction de M. le professeur Bouillenne et fonctionne avec la collaboration scientifique de Mme Bouillenne-Walrand, directeur technique, de M. C. Sironval, professeur à l'Ecole moyenne normale de Liège, et de M. R. Noël, aspirant du F. N. R. S.

M. Schor, docteur en chimie, chef du laboratoire des Papeteries de Roquefort, a fait un séjour d'une semaine à ce Centre de Recherches pour se mettre au courant des techniques d'emploi des hormones organogénétiques utilisées pour le bouturage des pins maritimes.

#### Station scientifique des Hautes-Fagnes

La station inaugurée en octobre dernier accueille les chercheurs depuis le 1<sup>er</sup> juin.

Ont séjourné à la station des Hautes-Fagnes :

M. Paul Deuse, assistant à l'Institut de Botanique,

M. Jean Ramaut, assistant à l'Institut de Botanique,

Mlle Lizy Evrard, élève-assistant à l'Institut de Botanique,

M. Maurice Laloux, président du Comité de Gestion du Musée Léon Fredericq,

M. Philippot, professeur à l'Athénée de Wavre,

M. Vanden Berghen, assistant du Centre de Phytosociologie de Gembloux.

L'administration des Travaux publics, Service des Ponts et Chaussées, a sollicité M. le professeur Bouillenne et ses collaborateurs : Mme Bouillenne-Walrand, M. Paul Deuse et M. Jean Ramaut, d'étudier les moyens pratiques de régénérer les tourbières du Bassin du Getz, dans le but d'améliorer la qualité et de régulariser le débit des eaux déversées dans le barrage d'Eupen.

### Nouvelles diverses

M. Henri Buttgenbach, professeur émérite, a été nommé officier de l'ordre de l'Etoile.

M. Lucien Godeaux a fait, en mai 1948, en qualité de professeur d'échange :

Un cours sur *Les transformations birationnelles et leurs représentations*, à l'Université Charles IV de Prague;

Deux conférences sur *Les involutions cycliques appartenant à une surface algébrique* à l'Université Masaryk de Brno;

Une conférence sur *Les points unis des homographies cycliques du plan*, à l'Université de Bratislava.

M. Raymond Bouillenne, directeur de l'Institut et du Jardin Botanique de l'Université de Liège, a été nommé : membre du Comité National des Sciences biologiques le 7-2-1948; membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, Classe des Sciences, le 5 juin 1948; membre du Comité de Direction de l'I. R. S. A. C. et président de la Section d'Hydrographie et de la Commission scientifique de Biologie végétale de l'I. R. S. A. C.

M. Marcel Dubuisson a été nommé membre correspondant de l'Académie des Sciences de Bologne; il a en outre reçu de l'Institut de France, le prix Monthon de Médecine.

M. Pol Swings a reçu le Prix Francqui 1948 pour les sciences physiques.

Il a effectué un séjour de quatre mois à l'Observatoire McDonald (Texas);

Il a donné une conférence au Mt Wilson Observatory (Pasadena, Californie) et a présenté un rapport au symposium sur les atmosphères planétaires, organisé par l'Université de Chicago à l'occasion du cinquantenaire de l'Observatoire Yerkes;

il a assisté au Congrès de l'American Astronomical Society, Evanston, III, U. S. A.;

il a été désigné comme membre de la Commission des Subsidés et Publications de la Fondation Universitaire, comme membre de la Commission d'Astronomie et Géophysique de l'Institut de Recherche Scientifique en Afrique Centrale (I. R. S. A. C.), comme membre du Conseil de l'Institut National de Recherches sur le Verre, enfin comme vice-président du Comité National Belge d'Optique.

Il a fait un cours sur « Les molécules en Astronomie » à l'Institut d'Astrophysique de Paris.

Il a été chargé d'écrire un chapitre du nouveau traité d'Astrophysique, publié par McGraw Hill à New-York, le rapport triennal de la Commission Internationale d'étude du Spectre du Ciel nocturne, et un chapitre du traité sur les planètes, publié par l'University of Chicago Press.

M. Tulippe a été invité à occuper la chaire d'actualités scientifiques à l'Université d'Alger durant le premier semestre de l'année académique 1948-49.

Du 20 au 29 mai 1948, il a fait un voyage d'étude en Bretagne avec les étudiants en Géographie de notre Université.

Du 19 au 25 juin 1948, il a reçu les étudiants en Géographie de l'Université de Rennes. Il a, en collaboration avec F. Dussart, chef de travaux, organisé et dirigé à l'intention de ces étudiants une excursion géographique dans quelques-unes des régions naturelles de notre pays.

M. Georges Guében a reçu la Médaille du Prisonnier de Guerre avec 5 barrettes et la Médaille Commémorative 1940-45 avec sabres croisés et barrette de citation à l'ordre du jour de l'Armée « Bataille de Belgique 1940 ».

Il a été nommé membre d'honneur de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Institut Electrotechnique Montefiore.

M. Hautot a reçu le Henderson Award 1947 de la Royal Photographic Society of Great Britain.

M. Desreux a fait des conférences à l'Université de Leiden du 7 au 15 mai 1948, dans le cadre des accords belgo-hollandais.

M. G. Duyckaerts a été élu membre de la Société Royale des Sciences de Liège.

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Pierre Gilard, Directeur Général des Cristalleries du Val St-Lambert a été, sur proposition de la Faculté des Sciences et en raison des éminents services qu'il a rendus à l'Université, nommé professeur ordinaire à titre honorifique.

Déjà président du Centre Belge de la Verrerie, il a été désigné comme membre du Conseil Général du Centre Belge de la Céramique.

M. Jules Duchesne, agrégé de Faculté, a occupé, à l'Université de Bruxelles, la chaire Francqui pour professeurs belges pendant la présente année académique;

il est chargé de faire à la Faculté des Sciences de notre Université un cours libre sur « La structure électronique et la dynamique des molécules ».

Il a assisté ce printemps au Congrès de Paris sur les liaisons chimiques et a été élu membre de la Faraday Society.

Mme Bouillenne-Walrand, conservateur, sous-directeur du Centre des Hormones végétales de l'I. R. S. I. A., a été nommée membre de la Commission scientifique de Biologie végétale de l'I. R. S. A. C. représentant la Biochimie végétale.

M. A. Willam, chef de travaux, a fait un séjour d'un mois dans les laboratoires de M. le professeur Gautheret de la Sorbonne afin d'étudier les techniques de culture des tissus végétaux (avril 1948) comme titulaire d'une bourse de chercheurs décernée par la Commission des Accords culturels franco-belges.

M. Willam a été nommé membre de la Commission scientifique de Biologie végétale de l'Institut de Recherches scientifiques de l'Afrique Centrale (I. R. S. A. C. — juin 1948).

M. Marcel Migeotte a reçu l'un des prix Wetrems 1948.

Il effectue un séjour d'un an à l'Ohio State University en qualité de Visiting Research Professor.

Il a pris part aux Congrès de l'American Astronomical Society à Evanston, III.

Il a visité de nombreux laboratoires de physique aux E.-U.

M. Paul Ledoux, assistant à l'Université de Liège, a été nommé Conseiller météorologique-adjoint à la Régie des Voies Aériennes.

Il a été élu récemment « Membre de la Société Royale des Sciences de Liège »,

nommé « Fellow of the Royal Astronomical Society » à Londres et membre de la Commission sur la constitution interne des étoiles, de l'Union Astronomique Internationale.

Il a été invité à faire partie de la Commission de Géophysique et d'Astronomie de l'I. R. S. A. C.

M. Boris Rosen, chargé de recherches à l'Institut d'Astrophysique de l'Université de Liège, a été nommé membre de la Société Royale des Sciences de Liège (1947).

Il a fait des conférences au Centre de Perfectionnement (Maison de la Chimie), Paris 1947,

et à l'Ecole Supérieure des Industries Chimiques de Nancy (sous les auspices du Centre National de la Recherche Scientifique, 1948).

Il a effectué un voyage d'étude en Suède (1948).

Il a participé au Congrès de Spectroscopie à Paris (1947).

Il a été chargé par le Comité des Tables des Constantes de l'Union Internationale de Chimie de préparer un volume de données spectroscopiques sélectionnées pour les molécules diatomiques et par le Comité du « Traité de Chimie Physique » (Paris) de rédiger le chapitre « Photochimie ».

MM. Marcel Renard et Jean Serpe ont été nommés agrégé de la Faculté des Sciences et élus membre de la Société Royale des Sciences de Liège.

M. Sauvenier a été élu membre de la Société Royale des Sciences de Liège.

M. Eugène Fredericq, assistant du laboratoire de chimie-physique a obtenu une Bourse de Graduate Fellow (C. R. B.) et séjournera dans le laboratoire du professeur Williams (Wisconsin).

M. H. Dieu, assistant au laboratoire de chimie-physique séjournera une deuxième année aux Etats-Unis comme C. R. B. fellow (Université de Chicago et Californie).

M. A. Oth, assistant intérimaire au laboratoire de chimie-physique a été invité à faire un séjour d'une année à l'Université d'Harvard (professeur Doty).

M. Maurice Désirant a été nommé professeur associé à l'Université de Colombus pour le semestre d'été 1948.

Mlle Suzanne Leclercq, effectue un séjour de recherche au département de paléobotanique du Musée d'Histoire Naturelle de l'Etat Suédois à Stockholm.

M. Fourmarier Sr a été nommé Docteur Honoris Causa de l'Université de Lille.

M. Gillet a assisté à Genève comme représentant de la Belgique à la réunion de la Sous-Commission de Chimie du Bois de la F. A. O.

### Visiteurs étrangers

La Faculté des Sciences a reçu la visite de nombreux collègues étrangers qui ont fait chacun une ou plusieurs conférences dans notre Université :

- M. Marchaud, recteur de l'Académie de Bordeaux,
- M. Linderström-Lang, directeur de l'Institut Carlsberg à Copenhague
- M. Boivin, professeur à l'Université de Strasbourg,
- M. Gautheret, professeur à la Sorbonne,
- M. R. S. Mulliken, professeur à l'Université d'Illinois à Chicago,
- M. K. Fajans, professeur à l'Université de Michigan à Ann Arbor,
- M. Barbier, chargé de recherches à l'Institut d'Astrophysique de Paris,
- M. Cojean, professeur à l'Institut d'Optique de Paris,
- M. Leray, professeur au Collège de France,
- M. N. F. Mott de l'Université de Bristol,
- M. Arnon de l'Université de Californie à Berkeley,
- M. J. H. F. Umbgrove de la Technische Hoogeschool de Delft,
- M. G. Sarton, professeur à l'Université Harvard,
- M. O. Boruvka, professeur à l'Université de Brno.

Sous la direction du professeur Hautot, un colloquium consacré à l'étude des mécanismes intervenant lors de la formation de l'image photographique, a été organisé au laboratoire de physique générale.

De nombreuses personnalités belges et étrangères y ont pris part.

D'autre part, M. J. E. Dubois, maître de conférences à l'Université de Grenoble, effectue, sous les auspices des accords franco-belges, un séjour de recherche d'une durée de trois mois dans les laboratoires de chimie physique (professeurs Desreux et D'Or).

Mlle J. Westerdijk, professeur de Microbiologie aux Universités d'Utrecht et d'Amsterdam, directeur du Centraalbureau voor Schimmelcultuur, et Mlle A. Went, phytopathologiste du Gouvernement hollandais à Baarn, ont visité les laboratoires de Physiologie végétale et de Phytochimie.

## FACULTÉ DE MÉDECINE

### Conférenciers étrangers

La Faculté a reçu une série d'éminents conférenciers étrangers. M. le professeur R. A. Peters, l'éminent biochimiste d'Oxford, a fait deux conférences sur les lésions biochimiques. M. Claude Fromageot, autre biochimiste de premier plan et professeur à la Sorbonne, a fait de son côté deux conférences sur les antagonismes biochimiques, domaine auquel il a donné des contributions fondamentales. M. le professeur Selye, de l'Université McGill à Montréal a fait un brillant exposé dans le domaine de l'endocrinologie. Le professeur L. Strong de l'Université Yale à New-Haven a fait un exposé de ses recherches dans le domaine de la génétique du cancer.

### Nouvelles diverses

M. Henri Fredericq, professeur ordinaire, a été nommé membre correspondant de l'Académie des Sciences de Bologne, et l'Université de Lille lui a conféré son Doctorat honoris causa.

M. G. Leplat, professeur ordinaire, a été élu président du Conseil provincial de l'Ordre des Médecins de Liège. Il a été chargé de représenter la Belgique à l'Association Internationale de Prophylaxie de la Cécité et à la Ligue Internationale contre le Trachome.

M. Marcel Florkin, professeur ordinaire, a été nommé pour une période de 2 ans prenant cours le 31 mars 1948, membre de la Commission Internationale de la Recherche Scientifique et, pour une période triennale prenant cours le 1<sup>er</sup> octobre 1948, membre du Comité Permanent des Bibliothèques Scientifiques. Il a pris part à la réunion de la Commission pour la Science et ses Relations sociales, du Conseil International des Unions Scientifiques, qui s'est tenue à Paris les 15 et 16 juin et a été élu secrétaire de cette Commission en remplacement du professeur J. M. Burgers, de Delft. Il a été nommé président du Centre National de Biologie Physico-Chimique et vice-président du Premier Congrès International de Biochimie qui se tiendra à Cambridge du 19 au 25 août 1949.

M. Z. M. Bacq, professeur ordinaire, a reçu le Prix Francqui. Il a été élu président du Centre National de Recherches sur la Croissance normale et pathologique.

M. P. Desaive, chargé de cours, a été invité à présenter une communication devant le Congrès de Cancérologie qui s'est tenu à Saint-Louis Ms. en septembre 1947. Il a été nommé chevalier de l'ordre de la Couronne pour services rendus à l'armée.

M. M. Chèvremont, chargé de cours, a reçu un C. R. B. Advanced Fellowship de la Belgian American Foundation pour l'année académique 1948-1949.

Mme S. Chèvremont-Comhaire, chef de travaux, a reçu, en vue d'un séjour de quelques semaines en Grande-Bretagne, une bourse de la British Federation of University Women.

Les *Archives Internationales de Physiologie*, fondées par Léon Fredericq et dirigées par M. le professeur Henri Fredericq seront désormais éditées par MM. Henri Fredericq, Z. M. Bacq et Marcel Florin. Ce dernier fait aussi partie du Comité d'éditeurs de la nouvelle revue *Physiologia Comparata et Ecologia, an International Journal of Comparative Physiology and Ecology*, publiée à La Haye.

#### Institut de Pharmacie

M. le professeur R. Vivario a été promu au rang de commandeur de l'ordre de la Couronne.

M. le professeur R. Chandelle a été promu au rang de chevalier de l'ordre de Léopold.

M. le professeur A. Denoël a donné devant les pharmaciens de Liège une conférence ayant comme sujet : « Le Curare ».

M. C. Lapière a été confirmé à titre définitif dans ses fonctions de chef de travaux du cours d'altérations et falsifications des substances médicamenteuses.

---

# La Vie universitaire en Belgique

---

## Université de Bruxelles

**Docteur honoris causa.** — M. le Professeur Kaj Linderstrøm-Lang de l'Institut Carlsberg de Copenhague a été nommé Docteur honoris causa de la Faculté des Sciences.

**Nominations et changements d'attributions.** — Le titre de professeur honoraire a été conféré à M. J. E. Verschaffelt.

M. le professeur J. Brachet a été nommé titulaire du cours de chimie biologique et des exercices pratiques y afférents (licence en sciences chimiques) à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1948.

M. le professeur A. Hustin, a été déchargé à sa demande de la direction de l'Institut supérieur d'Education Physique.

M. le professeur P. Rylant a été nommé directeur de l'Institut précité.

M. C. Lombard, docteur en géologie de l'Université de Genève, a été nommé chargé de cours et directeur du service de géologie de la Faculté des Sciences.

M. le professeur M. De Laet a été nommé titulaire du cours de Principes de la déontologie médicale.

M. J. Vrelos, a été nommé titulaire du cours d'Exploitation des chemins de fer (questions techniques) avec le titre de maître de conférences.

M. C. Backvis, chargé de cours, a été nommé titulaire du cours d'Explication à livre ouvert d'un auteur russe ou polonais. M. Backvis a été nommé directeur des Séminaires d'Histoire slave et de Littératures slaves.

M. P. Gilbert, chargé de cours, a été nommé directeur du Séminaire d'Art et d'Archéologie orientale.

MM. Bedrick Svatos, a été nommé lecteur de langue tchèque.

**Suppression de l'épreuve éliminatoire instituée à l'admission à la Faculté de Philosophie et Lettres et à la Faculté des Sciences.** — Le Conseil d'Administration de l'Université Libre de Bruxelles estime que le maintien du niveau de l'enseignement universitaire commande l'institution d'une épreuve éliminatoire à l'entrée de toutes les Facultés des Universités. Mais, constatant que son initiative n'a pas été suivie de semblables mesures dans les autres Universités, il a décidé de ne pas prolonger

l'expérience de l'épreuve éliminatoire qui a été faite pendant les trois dernières années académiques.

**Cours de vacances** (16 août-3 septembre 1948). — L'Université Libre de Bruxelles organise au cours de cet été, du 16 août au 3 septembre, des cours de vacances destinés aux étudiants étrangers:

L'enseignement portera sur la langue et la littérature françaises.

Le programme comprend des séries de conférences sur la poésie, le roman, le théâtre français contemporain et la littérature belge d'expression française. Ces conférences seront faites par M<sup>mes</sup> E. Carner-Noulet et N. Cormeau, MM. P. Remy et G. Vanwelkenhuyzen.

Des cours pratiques sont prévus qui auront pour objet la phonétique, la diction, la grammaire, la rédaction, l'explication d'auteurs et la conversation. Ces conférences seront faites par M<sup>mes</sup> E. Carner-Noulet et Colinet-Thomas, MM. M. Leroy, Y. Roger, R. Mortier et A. Vandegans.

Le programme comporte, en outre, des exercices de traduction de langues étrangères en français qui auront lieu sous la direction de MM. E. Buysse et A. Serayen.

Les étudiants pourront prendre part à des excursions et à des visites guidées que dirigera M<sup>lle</sup> S. Sulzberger.

Le secrétariat général des cours de vacances est assumé par M. Jean Mardulyn.

## Les Fondations de la rue d'Egmont

### Cercle des Alumni de la Fondation universitaire

Le 13 juin, le Cercle des Alumni a fêté, en un déjeuner amical dans les salons de la rue d'Egmont, à Bruxelles, cinq de ses membres titulaires du Prix Francqui de 1948, parmi lesquels se trouvent deux professeurs de l'Université de Liège.

Autour des lauréats, MM. Zénon M. Bacq (Liège), Jean Brachet (Bruxelles), Marc de Hemptinne (Louvain), Léon Dupriez (Louvain) et Pol Swings (Liège), avaient pris place les représentants des Universités et des fondations scientifiques.

En une allocution empreinte à la fois de cordialité et de hauteur de vues, M. Paul Coremans, vice-président du Cercle, exprima la joie et la fierté que ressentent les Alumni de voir conférer à cinq des leurs, la plus haute distinction scientifique qui se puisse décerner en Belgique. Il rendit hommage à la claivoyance des hommes éminents dont l'initiative est à l'origine des Fondations de la rue d'Egmont.

En terminant, M. Coremans eut des paroles venues du cœur pour le professeur Bacq, qui dans l'exercice de ses fonctions de président du Cercle a donné la pleine mesure de son dévouement et de la générosité de ses sentiments.

Au nom de ses collègues, M. Bacq remercia ses amis en termes émus et exprima la gratitude des milieux universitaires pour l'œuvre des Fondations, qui apportent au progrès scientifique du pays une contribution inestimable, que les nations voisines nous envient. Il mit également l'accent sur les liens de réelle amitié qui se forment entre Alumni et qui allègent le poids des responsabilités assumées par les hommes de science soucieux de leur devoir.

En une cordiale improvisation, M. Jean Willems, directeur des Fondations, s'associa à l'hommage rendu aux lauréats et insista sur l'importance que les Franqui et les Cattier ont toujours attachée à l'existence d'un groupe inter-universitaire tel que le Cercle des Alumni. Il termina en exprimant sa confiance dans l'avenir de celui-ci.

G. F.

#### Le parrainage exercé au bénéfice des jeunes lauréats de la Fondation universitaire (1942-1946)

En 1943, le Cercle des Alumni de la Fondation universitaire prit l'intéressante initiative de demander à ses membres de parrainer les jeunes gens qui, ayant passé avec succès l'examen de maturité de la Fondation, s'inscrivent en première année d'Université avec un prêt d'études. L'appel fut entendu et, en l'espace de 4 ans, le Cercle a parrainé 152 jeunes gens.

C'est le bilan de cette expérience et les perspectives d'avenir que le secrétaire général, M. Jacques Gérard, a examinés dans son rapport. Il put être dressé grâce aux réponses envoyées, tant par les parrains que par les filleuls, à un questionnaire que le Cercle leur avait adressé.

Signalons d'abord que, pour la période envisagée (1942-1944) et sur 152 jeunes gens : 82 ont poursuivi normalement leurs études avec l'aide de la Fondation et 29 sans prêt; 7 cas étaient en suspens (en ce qui concerne le renouvellement du prêt); 11 jeunes gens ont abandonné leurs études; 19 d'entre eux n'ont plus communiqué directement avec la Fondation; 4 sont décédés.

Sur le total des 152 cas : 89 parrainages doivent être considérés comme un succès; 24 comme indifférents; dans 11 cas le parrainage n'a pu être effectivement exercé; le Cercle est resté sans nouvelles de 13 autres cas.

Enfin 13 cas doivent être considérés comme un échec dû à des circonstances diverses.

Dans l'ensemble l'expérience est donc concluante : le parrainage est non seulement un succès mais une nécessité. Et le Cercle a pu constater que plusieurs filleuls, dont la Fondation universitaire était sans nouvelles, ont effectivement noué les relations les plus cordiales avec leur parrain, de sorte que l'objectif a été pleinement réalisé : ces jeunes gens se sont senti épaulés; ils ont cessé d'être des isolés, sans conseil et sans appui.

Il est significatif de constater que l'aide la plus appréciée par les filleuls a été non pas d'ordre universitaire ou technique mais d'ordre moral et humain : « le parrain ne doit pas seulement être un conseiller technique

» mais aussi *l'ami* à qui l'on peut soumettre d'autres espérances, d'autres espoirs et d'autres joies que celles que donnent les matières d'examen ».

Il semble au surplus que cette aide d'ordre moral se révèle indispensable dès l'entrée à l'Université, tandis que le parrainage vraiment universitaire et scientifique suppose une identité des spécialités qui n'est possible qu'après quelques années d'études (*grosso modo* après la candidature).

L'expérience a également prouvé qu'il est difficile, voire impossible, « de fixer un nombre de contact qui soit pour ainsi dire optimum. Tels » parrains ou filleuls qui se rencontrent 2 ou 3 fois par mois estiment « que leurs relations pèchent encore par manque de véritable communication humaine; tels autres qui ne se rencontrent que 3 ou 4 fois par » an sortent de leurs entretiens avec l'impression d'un enrichissement « considérable. Tout ceci repose sur les personnalités et sur les bonnes » volontés réciproques. »

Quant aux suggestions pour l'avenir du parrainage, l'une de celles qui ont été le plus souvent formulées par les intéressés est « de voir les » parrains se réunir périodiquement et organiser des réunions générales » où se rencontreraient tous les parrains et tous les filleuls ». Aussi le Cercle des Alumni a-t-il décidé de mettre sur pied des réunions de ce genre.

Le rapporteur conclut aussi à la nécessité du maintien du parrainage pour les étudiants *navetteurs*, que d'aucuns souhaitaient supprimer parce que la vie universitaire de ces étudiants souffre grandement du fait qu'elle est centrée autour d'un horaire de chemin de fer. « Un étudiant doit vivre auprès de son Université et sa formation humaine souffre généralement beaucoup de contacts trop fréquents avec sa famille à moins que cette dernière ne se compose d'intellectuels et qu'il y retrouve un milieu aussi intéressant qu'à l'Université ». Mais il serait injuste, dit le rapporteur, de ne pas accorder aux *navetteurs* les mêmes avantages qu'à leurs camarades mieux lotis et d'aggraver ainsi leur situation. Il faut au contraire s'efforcer de leur trouver un parrain habitant dans un rayon pas trop éloigné de leur domicile ou dans la ville universitaire qu'ils fréquentent.

Nous approuvons également l'opinion peu favorable à une suggestion qui fut faite de choisir le parrain dans un milieu social qui ne diffère pas trop de celui de son filleul. « Pareil désir semble ne devoir être accueilli » qu'avec une extrême circonspection, car il n'est que trop souvent l'indice » d'un néfaste complexe d'infériorité. En effet c'est précisément un des » buts des parrains que d'apprendre à des jeunes gens d'origine très » modeste à se mouvoir sans contrainte dans un milieu plus élevé que le » leur. Comme le constatait un parrain, pour beaucoup de ces jeunes » gens, la formation générale, notamment au point de vue artistique et » du savoir-vivre, n'a pas été développée parallèlement à celle de l'esprit. » Il y a là un déséquilibre qui peut entraîner une réelle infériorité, dont » souffrent d'ailleurs beaucoup d'hommes intelligents et capables, issus » de la classe ouvrière et qui les prive parfois d'une réelle envergure. »

Cette institution du parrainage, dans le cadre du Cercle des Alumni, est éminemment intéressante. Elle ne peut toutefois se développer dans ce cadre, du côté des bénéficiaires, que parmi les titulaires d'une bourse

d'étude de la Fondation universitaire, et du côté des parrains que parmi les membres du Cercle.

Nous souhaiterions la voir étendue à tous les étudiants de notre Université qui en manifesteraient le désir. Une institution semblable existe à l'Université de Bruxelles sous l'égide de l'Union des anciens étudiants. L'objectif n'est donc pas irréalisable, mais demanderait beaucoup de dévouements. Notre association devrait s'en préoccuper. Elle pourrait obtenir le concours du Service social universitaire et devrait, pour réussir, être assurée de la collaboration de nos anciens élèves et de tous nos amis. Si elle arrivait à un résultat, ce serait un beau fleuron à ajouter à son blason.

A. B.

### Connaissez-vous votre Université ?

Dans sa séance de mars 1948, la section liégeoise des Alumni de la Fondation universitaire avait décidé d'entreprendre une série d'utiles visites placées sous le titre : Connaissez-vous votre Université ?

Un des membres les plus fervents, M. le professeur Verdeyen avait demandé que ce pèlerinage commençât par la bibliothèque, puisque aussi bien celle-ci constitue, aux Etats-Unis, le foyer de l'activité du campus.

Cette visite eut lieu le 12 avril et réunit une quinzaine d'Alumni. Pour certains, c'était s'aventurer dans des terres inconnues; mais il est vrai qu'aujourd'hui la bibliothèque n'a rien d'engageant lorsqu'on découvre ses chantiers, ses baraquements militaires où s'entassent 350.000 volumes, ses caves obscures, à travers lesquels les bibliothécaires guidèrent avec la sérénité du cornac, ce groupe avide d'émotions neuves.

Par contre, le bureau de Mme Gobeaux avait été rendu encore plus accueillant que de coutume. Quelques vitrines résumaient les multiples activités de la bibliothèque et l'admiration des visiteurs fut tour à tour sollicitée par les monnaies et médailles, les éditions anciennes, les manuscrits et les gravures. Un porto d'honneur mit le comble à l'euphorie... Les heures s'écoulaient sans diminuer la curiosité ou l'intérêt.

Et c'est à regret qu'on dut s'arracher, entre chien et loup, à la contemplation de tous ces trésors, auxquels il ne manque hélas ! qu'un écrin digne de leur beauté.

### Visite des Alumni à l'Institut de Pathologie

Le 24 mai, une bonne vingtaine d'Alumni étaient réunis pour parcourir les divers services groupés dans l'Institut de la rue des Bonnes-Villes. Les techniciens et les profanes prirent grand plaisir aux explications fournies par le Professeur Gratia et ses assistants (Drs. Welsch et P. Fredericq) sur leurs techniques générales et sur leurs recherches dans le domaine des antibiotiques. M. Heusghem, chef de travaux du Professeur Vivario, montra les nouvelles techniques qu'il utilise pour le dosage des hormones stéroïdes. Dans le laboratoire d'Anatomie pathologique du Professeur Firket, les

Docteurs Betz et De Scoville démontrèrent au microtome et au microscope la façon d'étudier les tissus sur coupes colorées. Enfin, le Professeur Bacq et ses assistants (P. Fischer, J. Lecomte, W. Verly et Charlier) exposèrent très rapidement les divers genres de recherches qu'ils poursuivent.

Les visiteurs furent très intéressés par ces activités multiples et s'étonnèrent de voir entassés dans un bâtiment aussi petit, un nombre aussi considérable de services universitaires et provinciaux.

---

# La Vie universitaire à l'Étranger et les organismes universitaires internationaux

U. N. E. S. C. O.

## Atouts et handicaps de l'U.N.E.S.C.O.

La deuxième Conférence générale de l'U.N.E.S.C.O., qui s'est tenue à Mexico du 6 novembre au 5 décembre 1947 a marqué une étape importante dans la vie d'un organisme international que beaucoup louangent ou critiquent avec excès et le plus souvent surtout avec ignorance. Une année s'était en effet à ce moment écoulée depuis que la Conférence de Paris avait, du 20 novembre au 10 décembre 1946, établi le programme de l'U.N.E.S.C.O. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que ce programme n'a nullement été créé par la Conférence de Paris mais que cette dernière n'avait d'autre mission que d'établir la substance d'un programme à longue échéance d'une part, et pour une année d'autre part, dans le cadre des exigences de la Convention créant l'U.N.E.S.C.O., convention signée à Londres le 16 novembre 1945 par 37 nations, parmi lesquelles se trouvait la Belgique. Il n'est pas inutile de reproduire ici un extrait de cette Convention liant les Etats-membres. Elle dit notamment que pour accomplir l'œuvre qu'on attend d'elle, l'U.N.E.S.C.O. :

*a)* favorise la connaissance et la compréhension mutuelle des nations en prêtant son concours aux organes d'information des masses; elle recommande à cet effet tels accords internationaux qu'elle juge utiles pour faciliter la libre circulation des idées, par le mot et par l'image;

*b)* imprime une impulsion vigoureuse à l'éducation populaire et à la diffusion de la culture :

en collaborant avec les Etats membres qui le désirent pour les aider à développer leur action éducatrice;

en instituant la collaboration des nations afin de réaliser graduellement l'idéal d'une chance égale d'éducation pour tous, sans distinction de race, de sexe ni d'aucune condition économique ou sociale;

en suggérant des méthodes d'éducation convenables pour préparer les enfants du monde entier aux responsabilités de l'homme libre;

- c) aide au maintien, à l'avancement et à la diffusion du savoir :  
en veillant à la conservation et protection du patrimoine universel de livres, d'œuvres d'art et d'autres monuments d'intérêt historique ou scientifique, et en recommandant aux peuples intéressés des conventions internationales à cet effet;  
en encourageant la coopération entre nations dans toutes les branches de l'activité intellectuelle, l'échange international de représentants de l'éducation, de la science et de la culture ainsi que celui de publications, d'œuvres d'art, de matériel de laboratoire et de toute documentation utile;  
en facilitant par des méthodes de coopération internationale appropriées l'accès de tous les peuples à ce que chacun d'eux publie. »

On peut aimer ou ne pas aimer le cadre de ce programme. Tel qu'il est, il a cependant été adopté en 1945 par les plénipotentiaires des états qui ont signé la convention et ni au cours de la conférence de Paris, ni au cours de la conférence de Mexico, personne n'a proposé de la modifier. C'est donc que l'agrément existe à son sujet et il faut honnêtement reconnaître qu'on n'y trouve ni les incohérences, ni le vague qui entachent le plus souvent les textes de cette nature.

Pour réaliser l'œuvre que lui assigne ce programme, l'U.N.E.S.C.O. dispose de trois organes :

- 1) la conférence générale composée par les plénipotentiaires des Etats membres, plénipotentiaires qui sont au maximum de cinq par pays. Elle détermine l'activité de l'organisation, dans le cadre fixé par la convention;
- 2) le Conseil exécutif, élu par la Conférence générale, agissant sous son autorité et responsable devant elle de l'exécution du programme adopté par la Conférence;
- 3) le Secrétariat composé par un Directeur général et le personnel nécessaire. Le Directeur général est proposé par le Conseil exécutif et nommé par la Conférence générale.

La tâche de la Conférence générale de Paris, qui devait fixer les directives du travail, était lourde et pleine d'embûches. Aussi a-t-elle sagement chargé le Directeur général qu'elle a nommé, M. Julian Huxley, de mener à bien en 1947, avec l'aide du personnel de son Secrétariat une série de missions qu'elle a nettement définies et tout d'abord une série d'études préparatoires sur une série de sujets : problèmes de reconstruction qui sont du ressort de l'U.N.E.S.C.O., enquêtes locales sur la situation des régions ayant particulièrement besoin de secours, enquête sur les pertes des bibliothèques et sur les ressources disponibles, étude des mesures permettant de surmonter les obstacles dus aux difficultés de changes lors des achats de publications étrangères, enquête sur les pertes et les besoins des musées, enquête sur les besoins et les techniques dans le domaine de l'éducation de base, enquête préliminaire sur l'enseignement que donnent les écoles des Etats membres touchant la coopération internationale et en particulier les Nations-Unies, enquête sur la manière dont la question de la coopération internationale est traitée dans les manuels scolaires, enquête sur les pro-

grammes d'échanges de personnes entre les nations, enquête sur l'action possible de l'U.N.E.S.C.O. dans le domaine de la propriété littéraire, centralisation des informations au sujet de l'éducation des adultes, étude d'un projet de charte de l'enseignement, enquête sur le rôle des Arts dans l'éducation générale, enquêtes sur place en vue de mettre à l'étude la constitution d'un catalogue collectif des bibliothèques pour l'Europe, enquête sur les techniques modernes de reproduction des documents, enquête sur les types d'archives, délimitation de l'étude des problèmes sociaux comportant une menace pour la paix, enquête sur la possibilité de créer un service de publication de comptes rendus analytiques en matière de Sciences sociales, enquêtes sur place au sujet des besoins techniques de la presse, de la radio et du cinéma dans les pays dévastés, enquêtes sur des sujets tels que : contingentement, tarifs douaniers, contrôle des changes, censure, etc..., dans le dessein de supprimer ces obstacles, récolte des éléments d'une déclaration moderne des droits de l'homme. Dans l'élaboration du programme rédigé par la Conférence de 1946, les Comités de rédaction ont eu la sagesse de distinguer entre ce qui doit être considéré comme programme à longue échéance, programme dans la poursuite duquel doivent être utilisés les résultats des enquêtes décidées et ce qui est considéré comme devant être réalisé au cours de l'année. Quiconque voudra bien lire attentivement le programme pour 1947 évitera l'erreur de confondre le champ éventuel de l'activité de l'U.N.E.S.C.O. à longue échéance et les tâches assignées au secrétariat dans le délai d'une année. Outre les études préliminaires, indispensables à l'établissement raisonné des tâches concrètes, la Conférence de Paris a chargé le secrétariat d'amorcer quelques-unes de ces tâches : achat et distribution de matériel pour les pays dévastés, organisation de services de clearing pour les publications, organisation de trois expériences-témoins dans le domaine de l'éducation de base (Haïti, Chine, Afrique orientale britannique), organisation de stages d'études pratiques d'éducateurs en vue du développement de l'éducation pour la compréhension internationale, invitation des Gouvernements des différents pays qui composent la région de l'Amazonie hyléenne (Brésil, Colombie, Bolivie, Equateur, Pérou, Vénézuéla, Guyane française, Guyane britannique, Surinam) et les Etats-Unis d'Amérique à constituer une Commission scientifique internationale chargée d'enquêter sur place sur la création éventuelle d'un Institut de l'Amazonie hyléenne, création de trois postes de coopération scientifique (Chine, Amérique latine, Moyen-Orient), mise au point d'un Institut international du Théâtre.

On peut considérer comme un résultat surprenant que la Conférence de Paris ait pu se mettre d'accord sur un texte qui fixe le programme de l'U.N.E.S.C.O. à longue échéance et qui charge le secrétariat, au sujet de points particuliers de ce programme, d'une série d'enquêtes préliminaires et d'un petit nombre (sans aucune mégalomanie, contrairement à ce qu'on lit parfois) de réalisations concrètes à accomplir en 1947.

« Souvenons-nous », écrit Julian Huxley, « qu'à la Conférence de Paris, les délégations comprenaient des représentants de tous les groupes

ethniques importants et des principales civilisations du monde : elles étaient composées d'hommes d'état, d'hommes politiques, de savants et de techniciens, de journalistes et d'experts du cinéma, d'artistes et d'écrivains, de bibliothécaires et de conservateurs de musées, d'éducateurs et d'administrateurs coloniaux, de dignitaires de différentes Eglises, de libres penseurs, de philosophes orientaux et occidentaux, de communistes et de partisans résolus de l'entreprise individuelle. Et pourtant, en dépit de cette infinie variété de conceptions et d'origines, ces hommes et ces femmes ont pu s'entendre sur un ensemble très étendu de projets, en demeurant toujours sur un plan concret et pratique. »

Quand furent éteintes les lumières de cette brillante fête de l'esprit que fut, avec son mois de l'U.N.E.S.C.O., la Conférence de Paris, il ne restait plus au secrétariat qu'à se mettre au travail.

Les quatre premiers mois de l'année 1947 furent consacrés à des tâches obscures et ingrates : remaniement du programme en tenant compte des restrictions budgétaires décidées à la fin de la conférence de Paris, mise au point de la structure interne de l'organisme, mise au point des méthodes de coopération entre le Conseil exécutif et le Secrétariat, remplacement du personnel de la Commission préparatoire par le secrétariat de l'organisation définitive, soumis à un statut et à des règlements qu'il était indispensable d'élaborer avec soin.

Lors de sa réunion d'avril 1947, le Conseil exécutif adoptait le programme révisé et le budget détaillé.

C'est donc le résultat d'une activité de six mois que le Secrétariat a placé devant la deuxième Conférence plénière à Mexico, qui s'est ouverte le 6 novembre 1947.

On peut dire, sans hyperbole aucune, que le progrès accompli au cours d'un temps si court, est apparu à tous ceux qui ont vécu l'histoire de l'U.N.E.S.C.O. comme véritablement étonnant. Sans doute les délégués réunis à Mexico n'ont-ils pas été mis en présence d'une documentation aussi complète au sujet de toutes les enquêtes et études prescrites par la Conférence de Paris. Certaines n'ont pas été menées à bonne fin et d'autres n'ont pas été entamées. Mais toute une série de ces études ont été menées à bien. C'est par exemple le cas pour les enquêtes sur la reconstruction, sur les bibliothèques, sur les pertes et les besoins des musées, sur l'éducation de base, sur l'enseignement en ce qui concerne la compréhension internationale, sur l'éducation des adultes, sur les effets de la guerre, sur l'enfance, etc. Quant aux tâches concrètes dont était chargé le Secrétariat et dont nous avons donné la liste ci-dessus, elles ont toutes été accomplies et poussées à des degrés divers.

La Conférence de Mexico a donc été remise en présence d'un programme dont un certain nombre de points sont maintenant étudiés et dont certains travaux concrets sont entamés. Tout cela a été soumis à l'examen des groupes de travail et la Commission du programme n'a élaboré le programme de 1948 qu'en pleine connaissance des résultats des enquêtes et des avis émis par les groupes de travail. Pour former une opinion quant à la valeur de ce programme il faut, de nouveau, établir la distinction entre

ce qui est programme général à longue échéance, ce qui est du domaine des études préliminaires à mener à bien en 1948 et ce qui est du domaine des tâches concrètes à réaliser au cours de la même année. Dans cette dernière catégorie, on trouve la suite des travaux entrepris en 1947 et une série de nouveaux travaux comme par exemple la création d'un service de production dans le domaine de l'information des masses, service qui soit en mesure de suggérer et d'influencer l'édition et la diffusion de sujets se rapportant à l'U.N.E.S.C.O. dans la presse, le cinéma et la radio.

Il n'est pas possible, dans le cadre de cet article, de passer en revue les différents aspects du programme de l'U.N.E.S.C.O. pour 1948. Pour faire saisir par le lecteur la méthode et le mode d'engagement adoptés par l'U.N.E.S.C.O. sur le vaste front de ses activités, nous ferons un rapide exposé de ce qui a été projeté et de ce qui a été réalisé dans le domaine de la Section des Sciences exactes et naturelles depuis le début des activités de l'organisation.

L'U.N.E.S.C.O. n'a évidemment rien à voir dans le développement de la recherche scientifique proprement dite. Son rôle est indiqué par la Convention qui limite nettement son intervention aux domaines de la coopération entre nations, de l'échange international des savants et des publications et des mesures de nature à faciliter l'accès de tous les peuples à ce que chacun d'eux publie. Dans le domaine de la Science, l'U.N.E.S.C.O. doit aussi réaliser les directives de la Convention en ce qui concerne l'éducation populaire et la diffusion de la Culture.

Partant de ces directives précisées par la Convention, la Conférence de Paris a chargé la Section des Sciences exactes et naturelles de trois catégories de travaux de caractère continu :

1. créer des stations de coopération scientifique qui devraient finalement, dans leur état de développement complet, établir des contacts personnels avec les savants et les technologues de la région où la station est établie; fournir au sujet de la région des avis et toute la documentation scientifique déjà existante; faciliter l'échange de correspondance scientifique, de manuscrits, etc.; aider à l'approvisionnement de la région en publications scientifiques et en matériel; aider à résoudre les questions relatives aux traductions, aux comptes rendus analytiques, etc.; aider à la diffusion des renseignements scientifiques en provenance de la région et pour le rôle de conseiller pour la dite région;

2. aider à améliorer la documentation et les comptes rendus analytiques, dans le domaine scientifique;

3. encourager les efforts de vulgarisation en matière de Sciences exactes et naturelles.

Le programme pour 1947 précise aussi que la Section des Sciences exactes et naturelles participera aux projets et travaux d'ordre général tels que la reconstitution, le projet de l'Amazonie hyléenne, les échanges de personnes, la coopération avec les diverses organisations, etc.

En ce qui concerne le travail concret à accomplir, le programme pour 1947 précise que des postes de coopération seront établis en Chine, en Amérique latine et au Moyen-Orient.

Jusqu'à quel point ce programme a-t-il été réalisé ? Les trois postes de coopération prévus ont été établis. Dans le domaine de la documentation scientifique, de nombreux et utiles entretiens ont eu lieu avec des spécialistes et des groupes d'experts. Dans le cadre de l'étude de la portée sociale et internationale de la Science, plusieurs réunions d'experts européens ou américains ont établi des lignes de conduite. Un accord en due forme a été signé avec le Conseil international des Unions scientifiques (I.C.S.U.) et un bureau de ce Conseil a été établi à l'U.N.E.S.C.O. Sur les conseils de l'U.N.E.S.C.O., de nouvelles unions ont été créées pour la cristallographie, pour la mécanique théorique et appliquée et pour l'histoire et la philosophie de la Science. Des négociations sont en cours pour la création de nouvelles unions pour la géologie, les mathématiques, la science de la nutrition et la physiologie. En avril, une subvention de 240.000 dollars environ a été accordée à l'I.C.S.U. pour encourager des activités conformes aux objectifs de l'U.N.E.S.C.O. dans le domaine des conférences et congrès scientifiques internationaux, des bourses de voyage, des publications, des bureaux, collections et dépôts internationaux et des laboratoires internationaux. Grâce à ces subventions, les unions internationales ont pu assurer le déplacement de plus de 500 savants, l'organisation de plus de 60 réunions scientifiques internationales importantes, l'aide à 80 publications.

La Section des Sciences de l'U.N.E.S.C.O. est devenue un véritable centre de liaison scientifique.

La Conférence de Mexico a donné à la Section scientifique du secrétariat général son programme d'action pour 1948. Elle l'a chargée de maintenir et de développer les trois postes de coopération scientifique déjà établis et d'en créer un quatrième en Asie méridionale, de créer l'Institut de l'Amazonie hyléenne, de réunir un groupe d'experts dont le rôle sera de donner des avis à l'U.N.E.S.C.O. quant au meilleur moyen d'aider au progrès scientifique de l'Amérique latine, de convoquer une conférence d'experts au sujet de la création de stations chargées de l'étude des effets des hautes altitudes sur la vie et de stimuler et coordonner sur le plan international, le développement et l'unification de la Science cartographique. En 1948, l'U.N.E.S.C.O. poursuivra sa politique de subvention aux unions scientifiques internationales et elle l'étendra à la création d'une organisation internationale des savants se consacrant à des recherches dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture et de la médecine.

Les étapes de l'activité de la Section des Sciences sont ici retracées pour donner au lecteur un exemple concret de la sage politique poursuivie par l'U.N.E.S.C.O. dans la séparation établie entre les enquêtes et études poursuivies dans le cadre d'un programme continu de longue haleine et, d'autre part, les réalisations concrètes à mener à bien au cours de l'année qui sépare une Conférence générale de la suivante. Cette sagesse est un des atouts de l'U.N.E.S.C.O.

Elle en a d'autres, et tout d'abord sa structure même qui la différencie fondamentalement de l'Institut national de Coopération intellectuelle qu'avait créé la Société des Nations et qui, à son échelle, a fait un excellent

travail. Quels qu'aient pu être l'éminence et le génie des quelques hautes personnalités qui constituaient cet organisme, ces personnalités n'avaient qu'un rôle consultatif. Elles n'avaient aucun pouvoir d'initiative et ne disposaient que de très faibles ressources. Si même l'assemblée de plénipotentiaires que constitue la Conférence générale de l'U.N.E.S.C.O. n'est pas uniquement constituée d'hommes de génie, elle a des pouvoirs étendus et elle est beaucoup plus largement représentative de cette opinion publique internationale qui se développe à l'échelle mondiale dans le champ de la vie intellectuelle, au milieu des dangers quotidiens d'une époque qui a bien plus la figure d'une trêve armée que celle d'une paix armée.

Si elle a des atouts, l'U.N.E.S.C.O. ne manque pas, hélas, de handicaps. Si elle est sage en étudiant d'abord largement les problèmes et en les réalisant ensuite par étapes, elle marque une certaine difficulté à passer des études aux actes. Si elle a le bénéfice de sa nature d'organisme régi par une assemblée de plénipotentiaires, elle se voit obligée de traiter d'éducation, de science et de culture en usant des méthodes diplomatiques et politiques qu'exige le fonctionnement des assemblées internationales.

S'il est vrai qu'elle vient d'élargir son domaine d'action en accueillant parmi les Etats membres l'Italie, la Suisse, la Hongrie et l'Autriche, elle reste privée de la participation de la Russie, manque particulièrement grave pour un organisme qui nourrit l'espoir d'assurer une libre circulation des idées.

Telle qu'elle est, elle mérite l'attention de tous les hommes, non par une adhésion aveugle à la louange ou au blâme qu'on voit souvent lui distribuer avec bien peu de discernement, mais par une étude sincère et objective. Souhaitons que ceux qui nourrissent l'espoir de l'établissement d'une vraie coopération intellectuelle des nations se gardent d'accorder trop de créance à des élucubrations journalistiques où la fantaisie tient plus de place que la connaissance réelle. Chacun peut avoir sous les yeux les pièces du procès. Il suffit pour cela de demander à l'Organisation (Maison de l'U.N.E.S.C.O., avenue Kléber, Paris) les quelques documents essentiels : le « Compte rendu de la première Conférence générale » (contenant le programme pour 1947), le « Rapport du Directeur général sur l'activité de l'organisation en 1947 » et le « Programme pour 1948 ».

M. Florkin.

#### SECTION BELGE DE L'I. A. U. P. L. (Universitas Belgica) <sup>(1)</sup>

Au cours de la présente année académique, les activités d'*Universitas Belgica* ont été les suivantes :

1) *Inventaire des ressources scientifiques belges.* — Des membres appartenant aux diverses institutions se sont réunis pour examiner de façon critique

(1) Voir la chronique du Bulletin 1947, n° 2 p. 66 et n° 3 p. 69.

l'état d'avancement du travail. Les suggestions formulées ont amené d'importants remaniements. Ceux-ci sont actuellement effectués et le travail est pratiquement réalisé pour le groupe des sciences biologiques, médicales, pharmaceutiques et vétérinaires. La publication de cette première tranche est envisagée pour un avenir très proche. Les collaborations nécessaires sont assurées pour les autres parties.

2) *Réunion du Conseil national.* — Ce Conseil s'est réuni en décembre dernier. Il a procédé à l'élection de membres par cooptation, discuté les moyens de faciliter la présence des chercheurs belges dans les réunions scientifiques à l'étranger, examiné l'état des travaux de l'Inventaire des ressources scientifiques à l'étranger, décidé l'organisation d'une journée d'études consacrée aux relations entre les Enseignements supérieur et moyen. Une enquête est actuellement menée auprès de tous les membres afin de connaître les points qui devraient être envisagés dans cette journée de travail et les noms des personnes qui pourraient être utilement invitées. *Quiconque aurait des suggestions à formuler à ce propos est prié de les adresser au secrétariat.*

3) *Relations avec l'I. A. U. P. L.* — M. P. Bourgeois, délégué au Central Council, a assisté à une réunion de ce Conseil à Londres en septembre dernier. Il a rendu compte au Conseil national des travaux de cette session, notamment au point de vue des relations avec U.N.E.S.C.O., du développement des groupes nationaux, de l'Assemblée générale qui aura lieu à Paris dans la semaine suivant Pâques prochaines.

4) *Publication de la Communication III.* — On y trouve le compte rendu de la séance du Conseil National et de l'Assemblée Générale statutaire tenues à Gand le 21 juin 1947.

Relevons dans le rapport du Secrétaire Général sur les activités d'Universitas Belgica pendant l'année académique 1946-1947 : 1<sup>o</sup> les résultats encourageants obtenus par l'Office de renseignements scientifiques et universitaires qui a réuni et tient à la disposition des intéressés une documentation abondante sur les voyages à l'étranger, les programmes de cours réguliers et les cours de vacances; 2<sup>o</sup> les résultats intéressants mais aussi les difficultés auxquelles se heurte l'élaboration de l'Inventaire des ressources scientifiques et l'appel lancé aux collègues qui n'ont pas encore renvoyé le questionnaire que leur a adressé l'Association; 3<sup>o</sup> le succès qu'a remporté la réunion à Bruxelles du 10 au 14 avril 1947 de la « *General Conference of the I. A. U. P. L.* » au cours de laquelle furent discutés : les tâches internationales des Universités; la santé des étudiants; l'enseignement scientifique de l'histoire de l'art à l'Université; la liberté de la recherche, Unesco et les Universités; le problème de la surpopulation universitaire; la culture générale et l'enseignement universitaire.

Le rapport du Secrétaire Général fait ensuite le bilan de la situation de l'enseignement supérieur et de la recherche depuis la libération. Après avoir souligné les progrès réalisés dans certains domaines, il souligne la situation difficile existant dans de nombreux secteurs, notamment au point de vue de l'équipement, de la situation du personnel scientifique, de la

surpopulation universitaire, des sacrifices que doit faire et du manque de facilités accordées au chercheur belge lorsqu'il veut aller exposer le résultat de ses travaux à l'étranger. Il insiste sur la nécessité de ne pas se borner, comme c'est un peu trop la tendance chez nous, à subsidier les recherches d'un rendement immédiat et à délaisser la science pure, ce qui nous met en état d'infériorité par rapport à d'autres pays, aussi éprouvés que le nôtre par la guerre et ce qu'un visiteur, particulièrement autorisé, qualifie de « scientifique suicide ».

On trouvera également dans cette brochure et sous la rubrique « Problèmes universitaires » une note intéressante à propos du rapport de la délégation de l'Association des Professeurs d'Université sur la *situation des Universités allemandes dans la zone britannique d'occupation* et un article du professeur J. De Sturler : « *Enseignement supérieur et culture générale* » dans lequel l'auteur, après avoir souligné le déclin de la culture générale, l'obscurcissement de la notion même de « culture » et l'importance capitale de cette dernière, surtout de nos jours, au point de vue du maintien et de la préservation d'un certain niveau de civilisation, tente de préciser la responsabilité qu'ont, à son avis, les Universités à cet égard.

5) *Visite de médecins scientifiques britanniques.* — Le bureau procède aux consultations et démarches nécessaires pour organiser une visite d'un groupe de médecins britanniques dans nos quatre Facultés de Médecine au début de juin prochain.

\* \* \*

La section belge de l'I. A. U. P. L. a tenu son Assemblée Générale statutaire à Louvain le 19 juin dernier, tandis qu'elle avait organisé le 1<sup>er</sup> mai, à Bruxelles, une journée d'études sur les rapports entre l'enseignement moyen et l'enseignement supérieur.

a) *Assemblée Générale.* — De nombreux collègues avaient tenu à participer aux travaux de cette session, partiellement administrative et partiellement académique. L'assemblée administrative a eu lieu à l'Institut de Spoelbergh. Après un mot de bienvenue aux participants, le professeur De Backer, président, cède la parole à M. Bourgeois, délégué au Central Council, qui donne un rapport détaillé et documenté de la récente Conférence Internationale de l'I. A. U. P. L. à Paris. Les principaux thèmes étudiés pendant la Conférence ont été l'éducation civique et les Universités, l'activité de l'I. A. U. P. L. dans le cadre d'Unesco, un mémorandum sur le projet d'un Office international des Universités, un mémorandum sur la santé des étudiants. Sur proposition du groupe belge la Conférence a examiné également la situation créée en Tchécoslovaquie par les récents changements politiques, surtout par rapport à la liberté académique. M. Bourgeois souligne l'importance croissante de l'I. A. U. P. L. et l'augmentation sensible de ses effectifs par la constitution de nombreux groupes nationaux. La question de la participation d'universitaires allemands à l'I. A. U. P. L. a été soulevée et sera soumise aux délibérations du Central Council. Au cours de la discussion, M. Daleq attire l'attention

sur la coopération entre l'I. A. U. P. L. et Unesco dans le cadre du problème des équivalences. Il est décidé qu'Universitas Belgica s'associera à cette enquête et enverra au bureau de l'I. A. U. P. L. un rapport provisoire sur le système des équivalences tel qu'il est appliqué en Belgique.

En l'absence de M. Van Houtte, trésorier, le professeur Vandebroek lit le rapport de ce dernier; ce relevé des ressources est satisfaisant pour la prochaine année académique, mais la situation d'Universitas Belgica risque de devenir difficile pendant l'année académique suivante si un appui substantiel n'est pas obtenu.

L'Assemblée procède ensuite aux élections statutaires. A l'unanimité le professeur Hanocq, de la Faculté des Sciences Appliquées de Liège, est élu président, tandis que les mandats du Secrétaire Général et du Secrétaire Général-Adjoint sont renouvelés. Le professeur Van Houtte, ayant demandé à être relevé de son mandat, M. Van Nuffel, professeur à l'Institut supérieur de Commerce de l'Etat d'Anvers, est nommé trésorier de l'Association. Tous les mandats des membres du Conseil National sont prorogés.

*Rapport du Secrétaire Général.* — M. Daleq monte ensuite à la tribune pour donner un aperçu complet de l'activité d'Universitas Belgica pendant l'année académique en cours. Dans le domaine intérieur, trois réalisations sont à signaler, parmi lesquelles l'orateur souligne en premier lieu une décision du Conseil d'Administration du F. N. R. S., résultat positif des démarches du groupe belge. En vue de la participation active de savants belges aux réunions scientifiques à l'étranger, le F. N. R. S. a inscrit à son budget un poste de 200.000 fr. pour l'année académique prochaine, réglant l'octroi de ce subside. Le texte, établi d'après un projet élaboré par le Bureau d'Universitas Belgica, sera publié incessamment. Une autre réalisation a été la journée d'études dont on trouvera un compte rendu ci-dessous. Vient enfin l'Inventaire des Ressources scientifiques belges, la partie relative aux sciences biomédicales et pharmaceutiques est prête à l'impression. Il y a lieu d'espérer qu'un accord imminent permettra de réaliser cette publication à frais communs avec l'Académie Royale de Médecine.

Dans une revue de ce qui a été réalisé cette année en faveur de l'Enseignement supérieur et de la recherche, M. Daleq mentionne la majoration des subventions aux Universités libres et au F. N. R. S., la création de quatre centres nationaux de recherche, la création de l'I. R. S. A. C. (Institut de la Recherche Scientifique en Afrique Centrale), la création de diverses commissions chargées de coordonner, par la recherche scientifique, le progrès technique des diverses branches de l'économie nationale, la conclusion des accords culturels avec divers pays notamment l'Angleterre et la Tchécoslovaquie. Tout en se félicitant de ces réalisations, dont il faudra attendre les résultats pour pouvoir émettre un jugement définitif, l'orateur attire l'attention sur des points moins satisfaisants : la situation matérielle effective des professeurs et chargés de cours en activité (particulièrement dans les Universités libres), celle des professeurs émérites, l'absence de revalorisation des prix académiques, le problème fiscal,

concernant la défalcation du montant des bénéfices taxables pour les sommes remises en don à des Institutions scientifiques. En terminant le Secrétaire mentionne la création, à l'armée belge d'occupation, d'un service très actif d'éducation et soulève en même temps le problème important mais délicat des relations avec les universitaires allemands. Il signale l'organisation, par le service d'éducation de la zone américaine, de cours faits par des professeurs des pays alliés. Certains collègues belges ont été invités à participer à cet enseignement, mais ne l'ont pas effectivement fait, bien qu'ils aient donné leur acceptation.

Pendant la discussion de ce dernier point, M. Van der Ghinst souligne particulièrement l'aspect politique du problème du point de vue de l'entente européenne.

Après cette séance pleine d'intérêt les participants sont reçus aux Halles Universitaires par Monseigneur Van Waejenbergh, Recteur Magnifique, qui leur fait les honneurs de ce bâtiment historique. M. Mayence présente ensuite le musée archéologique, fortement endommagé par la guerre, mais dont la remise en état, déjà très avancée, fait l'admiration des visiteurs.

Un déjeuner réunit les membres de l'Assemblée dans une atmosphère cordiale.

La séance académique de l'après-midi est entièrement consacrée à l'intéressante conférence du professeur De Greff, qui traite de « *L'angoisse humaine et la science* ». L'orateur analyse dans la psychologie de l'enfant et de l'adulte les différentes phases du phénomène de l'angoisse tel qu'il se présente devant le psychologue et le médecin. Cet exposé, aussi élevé que pénétrant, tout imprégné de l'esprit humaniste le plus actuel, fut suivi avec le plus vif intérêt et l'orateur en fut chaleureusement applaudi. Le dernier point du programme fut la visite de l'Institut d'Education Physique, où, sous la conduite du professeur De Naeyer, les hôtes eurent l'occasion de visiter les laboratoires, salles de gymnastique et les différentes installations de jeu.

b) *La journée d'études du 1<sup>er</sup> mai*, consacrée aux rapports entre les enseignements moyen et supérieur.

Dans la grande salle des conférences de la Fondation Universitaire à Bruxelles, se sont réunis une soixantaine de membres appartenant aux enseignements moyen et supérieur. Six rapports ont été lus et discutés. La séance du matin était consacrée à la formation des professeurs de l'enseignement moyen. Après une brève allocution du président, le professeur De Backer, M. Sterkens a développé le thème de la formation des professeurs de l'enseignement moyen du degré supérieur. Dans un aperçu historique du problème, l'orateur déplore le règlement autorisant l'examen d'agrégation en même temps que celui de la seconde licence et le peu d'intérêt que portent certains milieux aux cours de pédagogie et de méthodique. Il préconise la création d'une 5<sup>e</sup> année d'études consacrée uniquement à la formation du professeur et comprenant surtout des cours de psychologie, méthodique, pédagogie ainsi que des cours pratiques dans une institution d'enseignement moyen, annexée à l'Université et où les professeurs résideraient en internes en vue de la formation profes-

sionnelle et sociale. Le second rapporteur de la matinée est le professeur Van Nuffel, qui traite de la réforme du stage pédagogique : après avoir souligné les nombreuses difficultés inhérentes au système développé par M. Sterkens, l'orateur propose que les candidats professeurs fassent un stage réel dans une Institution d'enseignement moyen tout en recevant le même salaire que les maîtres d'études.

Tandis que, dans la séance du matin, il avait été uniquement question de la formation des professeurs, les rapporteurs de l'après-midi développent le thème de la formation des étudiants. Celle-ci consiste, selon le R. P. Charlier, premier rapporteur, en trois parties : la formation de l'esprit, le développement de la culture générale, et l'apprentissage d'une certaine quantité de matière scientifique. Le professeur Mund, l'orateur suivant, examine le problème de la préparation aux études scientifiques considérée comme élément de culture générale. Le professeur Nuttin expose ensuite, avec l'appui d'une documentation considérable, les relations existantes entre la réussite aux Humanités et à l'Université. Il démontre qu'il est possible de pronostiquer, dans un sens général, les résultats qui seront obtenus par certains groupes d'étudiants. Le dernier rapporteur est M. Frère traitant de la sélection préuniversitaire des étudiants. La réforme la plus importante, proposée par l'orateur, est l'institution d'un examen après la troisième en vue de la sélection des éléments capables. Les divers aspects de cet examen sont ensuite développés. Une discussion générale s'engage sur ces trois rapports. Dans le cadre de la sélection des candidats, M. Delys, directeur du Centre d'Etudes et de Recherches Psychotechniques à l'Armée, donne un exposé très intéressant sur les méthodes appliquées à l'Armée pour la sélection des chefs, sélection se faisant sur la base de différents tests. Après une brève intervention du président De Backer, et de quelques auditeurs, M. Daleq fait la synthèse de cette journée d'études. L'impression qui s'en dégage est, selon l'orateur, qu'il est difficile de réaliser l'accord sur des projets de réforme effective. Il constate que notre enseignement moyen présente tel qu'il est, un ensemble de qualités très remarquables et que le problème est avant tout celui d'une adaptation à l'évolution de la société moderne. Il donne son avis personnel sur certaines des propositions formulées. Le texte des divers rapports est en impression et paraîtra dans la Communication IV d'Universitas Belgica.

## CHARTRE DES TRAVAILLEURS SCIENTIFIQUES

### Menaces à la liberté scientifique

Collaboration internationale et incidences sociales de la Science

Déclaration du C. S. S. R.

Les premières tentatives d'une organisation scientifique internationale ont pris la forme des différents Congrès Internationaux qui naquirent entre 1870 et 1900. En 1898 se constitua une *Association Internationale des Académies* dont le démarrage fut si pénible qu'elle ne commença à

réaliser un peu de travail qu'à la fin de la première guerre mondiale. Elle devint à ce moment le *Conseil International des Recherches* (I. R. C.) qui suscita en 1919 la création d'une *Union Internationale* pour chaque science. Par la faute d'un manque d'organisation adéquate, par manque de moyens et, faut-il le dire aussi, par la persistance de tenaces préjugés, les Unions connurent des fortunes diverses, allant du succès incontestable de l'astronomie à l'échec total de la mathématique.

En 1931, l'I. R. C. devint le *Conseil International des Unions Scientifiques* ou I. C. S. U. qui est aujourd'hui le plus haut organisme de la coopération entre les nations dans l'ordre scientifique.

En 1937 l'I. C. S. U. fonda une *Commission pour la Science et ses Relations sociales* (Committee on Science and its social relations ou C. S. S. R.) dont le but est d'examiner les progrès, les rapports réciproques et les orientations nouvelles dans les Sciences mécaniques, physiques, chimiques et biologiques, spécialement afin de résumer, à des intervalles convenables, et de contribuer à l'étude du développement de la représentation du monde fournie par la Science et de l'importance sociale des applications de la Science. Cette Commission a longtemps souffert des graves difficultés matérielles que l'I. C. S. U. a connues. Cet organisme jouit maintenant d'un renouveau d'activité provenant des moyens que lui fournit l'U. N. E. S. C. O. Ce grand organisme international a compris dès le début le rôle que pouvait jouer l'I. C. S. U. et il faut espérer, dans l'intérêt de la collaboration intellectuelle entre les nations, que l'U. N. E. S. C. O. continuera à l'aider.

Le C. S. S. R. est actuellement constitué comme suit : M. J. M. Burgers (Delft), président; MM. P. Auger (Paris), Bart J. Bok (Cambridge, Mass.), C. Chu (Hangchow), V. Deulofeu (Buenos-Aires), C. H. Desch (Londres), A. Establier (agent de liaison I. C. S. U.-U. N. E. S. C. O., Paris), G. S. Kahlson (Lund), B. Nemeč (Prague), Sir J. Boyd Orr (Washington), P. B. Rehberg (Copenhague), L. Szilard (Chicago), W. H. Wong (Nankin), membres; et M. Florkin (Liège), secrétaire.

Lors de sa réunion des 15 et 16 juin 1948, à la Maison de l'U. N. E. S. C. O. à Paris, le C. S. S. R. a précisé les grandes lignes d'un nouveau programme et il a en outre adopté différentes résolutions qui présentent de l'intérêt pour tous les hommes de Science. Telle est par exemple la rédaction d'une Charte des travailleurs scientifiques que le C. S. S. R. a décidé de diffuser dans le monde.

La déclaration unanimement adoptée par le C. S. S. R. est la suivante :

« La position prédominante que la Science occupe dans le monde contemporain et l'incidence des applications du progrès scientifique sur la Société moderne entraînent, pour le travailleur scientifique, des obligations particulières qui dépassent le cadre des devoirs ordinaires du citoyen. En outre, le travailleur scientifique est chargé d'une responsabilité particulière car il (ou elle) est en mesure de bénéficier d'informations qui ne sont pas à la portée de tous les citoyens. De ces faits résultent pour le travailleur scientifique, une série de devoirs :

a) être animé d'un esprit de franchise, d'honnêteté, d'intégrité et de coopération et adopter une attitude militante en faveur de la compréhension internationale;

b) être conscient de la signification et du but du travail qu'il (ou elle) accomplit;

c) quand ce travail est accompli au service d'autres citoyens, s'informer des buts qui ont déterminé le choix du travail et de l'aspect moral que ses résultats peuvent impliquer;

d) promouvoir l'orientation du travail scientifique dans le sens le meilleur pour l'humanité et exercer au maximum son influence pour empêcher que la Science ne soit utilisée dans des buts mauvais;

e) aider à éclairer les autres citoyens, et en particulier ceux qui ont la responsabilité des fonctions publiques, sur les objectifs et sur les réalisations de la Science.

Ces devoirs du travailleur scientifique ont pour contrepartie nécessaire une série de droits, dont les principaux sont :

1) la liberté de publication et autant que possible la liberté de discussion avec d'autres hommes de Science;

2) la sécurité matérielle et le droit de prendre part librement à toutes les activités permises à tous les citoyens;

3) la possibilité d'être informé quant aux objectifs en vue desquels son travail scientifique est poursuivi. »

Une autre déclaration adoptée par le C. S. S. R. est relative au danger résultant de la subvention de la recherche au moyen de fonds d'origine militaire. Voici le texte de cette déclaration, elle aussi unanimement adoptée :

« Le C. S. S. R. croit de son devoir d'attirer l'attention de tous les hommes de Science sur les dangers qui pèsent sur la liberté de la Science du fait de l'influence croissante du domaine militaire sur la recherche scientifique.

Par le caractère secret qu'elle entraîne, cette influence met en danger une des traditions les plus essentielles de la Science : la liberté d'expression et de publication, et elle ne peut que conduire à une recherche dirigée, non dans le sens du bénéfice de la Science et de l'humanité, mais au contraire dans le sens de sa destruction. »

Le C. S. S. R. a d'autre part décidé de recueillir l'opinion du plus grand nombre possible de travailleurs scientifiques au sujet des questions suivantes :

1) Dans quelle mesure les aspects internationaux de l'organisation scientifique contribuent-ils à la création d'un esprit international et agissent-ils en faveur du maintien de la Paix ?

2) Selon quelles voies les organisations scientifiques et les hommes de Science pourraient-ils rendre plus efficace leur action pour la Paix ?

Le Secrétaire du C. S. S. R. sera particulièrement reconnaissant aux lecteurs de ces lignes qui voudront bien lui faire connaître leur avis. Les

résultats de l'enquête recevront la plus large diffusion. Il est essentiel que cette enquête soit terminée avant la fin septembre, et de toute manière, avant la 3<sup>e</sup> Conférence générale de l'U. N. E. S. C. O. qui s'ouvrira le 15 octobre.

Le C. S. S. R. a encore souligné l'importance du facteur humain dans la considération des incidences sociales du progrès scientifique. De ce point de vue, ces incidences prennent trois aspects particuliers :

1. le savant devant la Société;
2. les modifications apportées à la Société par le développement technologique résultant du progrès scientifique;
3. les antagonismes entre le Social et le Biologique.

En ce qui concerne le premier aspect, le C. S. S. R. a, comme nous l'avons dit, rédigé une Charte des hommes de Science et attiré l'attention sur les dangers que présente la dominance du militaire sur le scientifique. Il importe que le C. S. S. R. exécute périodiquement des enquêtes au sujet des répercussions de la subvention militaire sur la situation de la Science.

Au sujet du deuxième aspect, il importe que le C. S. S. R. choisisse un petit nombre de sujets définis et intéresse à leur étude les Services compétents des Universités. Parmi les sujets dont l'étude peut être aussitôt amorcée, on peut citer :

- a) les vitamines;
- b) l'introduction de nouvelles races de blé et d'autres céréales;
- c) la fécondation artificielle;
- d) les formes nouvelles d'éclairage artificiel;
- e) la télévision;
- f) les produits dérivés du nylon;
- g) les médicaments tels que l'aspirine, les sulfamides et les antibiotiques;
- h) les applications médicales des éléments radio-actifs artificiels.

L'organisation du programme de recherches relatif aux questions *a*, *b* et *c* a été confiée à une sous-commission constituée de MM. John Boyd Orr, Nemeč, Florin et Burgers, tandis qu'une autre sous-commission, dont font partie MM. Rehberg, Bok et Desch a été chargée de rechercher les moyens d'étudier les questions *d* à *h*.

En ce qui concerne l'importance du développement des études relatives au comportement humain, poursuivies avec l'objectif de mettre en évidence les oppositions entre l'ordre social et les caractéristiques biologiques, le C. S. S. R. a décidé d'étudier l'organisation de Colloquia au cours desquels biologistes, psychologues et sociologues auront l'occasion de confronter leurs points de vue.

Le Secrétariat du C. S. S. R. a son siège au Laboratoire de Biochimie, 17, place Delcour, Liège.

M. Florin,  
secrétaire du C. S. S. R.

## L'Université dans la presse et dans les livres

---

« Université »

(n° 1 de janvier, n° 2 de mars et n° 3 d'avril 1948)

Un effort qu'il faut souligner à l'attention!

Un groupe d'étudiants se sont réunis pour éditer ce jeune périodique consacré aux problèmes de la vie universitaire, aux arts, aux lettres, aux sciences, à des problèmes d'intérêt général. Le groupe écrit dans l'éditorial du premier numéro : « Dans la pluralité des opinions, un même idéal universitaire doit nous rassembler; la vraie tolérance, la nôtre, repose sur l'estime réciproque, et, par là, postule la profondeur des convictions et non la lâcheté ou l'indifférence. « Université » pose les problèmes et situe le débat sous le signe de la curiosité intellectuelle... ».

C'est la même équipe qui s'est préoccupée de mettre sur pied une « Tribune libre », de donner un nouveau départ au « Théâtre universitaire » et, enfin, d'ouvrir, en avril, un « Salon d'art étudiantin ».

C'est un beau début. Et l'on suivra avec joie les développements et les réalisations d'un effort qui tend à la réflexion sérieuse, à la culture et à l'approfondissement. C'est surtout cet effort que l'on veut retenir pour l'instant, en voulant y voir, après la nuit de la guerre, le réveil des préoccupations de formation personnelle, caractéristiques de l'état d'étudiant.

### Technique et Humanisme

Bulletin de l'Association des élèves des Ecoles spéciales, n° 1, avril 1948

C'est de semblables préoccupations que témoigne le bulletin des étudiants ingénieurs. Il est dans sa quarante-cinquième année et renaît, après huit ans de sommeil, sous ce titre nouveau, qui se veut moins une promesse qu'un programme et un espoir. La revue rompt avec la tradition, « en ce sens qu'elle ne se bornera plus uniquement à des articles techniques, dit l'éditorial; mais, sans les éliminer d'ailleurs à priori, elle s'occupera de tout ce qui intéresse en général la vie de l'ingénieur et de l'élève-ingénieur : questions sociales, programmes de cours, enquêtes diverses, etc... ».

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
ÉDITORIAL .....	
Godefroid KURTH (1847-1916), par M. Fernand VERCAUTEREN, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres.....	1
La Bibliothèque de l'Université de Liège :	3
I. — Aperçu historique et problèmes actuels, par Mme Jeanne GOBEAUX-THONET, bibliothécaire en chef.....	13
II. — La sélection des livres dans une bibliothèque universitaire, par M. Jacques STIENNON, bibliothécaire.....	20
<b>La vie de notre Association</b>	
Le recouvrement des cotisations de 1948 .....	30
Membres protecteurs .....	30
Appui des pouvoirs publics .....	31
Les conférences des « Amis de l'Université » à Huy et à Verviers.....	32
« L'Université dans la Guerre et dans la Résistance ».....	33
La vente du numéro sur « L'Université pendant la Guerre ».....	33
Fondation de M. et M <sup>me</sup> F. Braconier-Lamarche .....	34
Un grand gala du Fonds Malvoz.....	34
<b>La Vie universitaire à Liège</b>	
L'UNIVERSITÉ .....	35
In Memoriam : le professeur Jean Kuntziger.....	35
Manifestation en l'honneur de M. le professeur M. Dehalu, administrateur-inspecteur honoraire de l'Université de Liège.....	37
La création d'un Centre interfacultaire du travail.....	40
Le régime des bourses d'études.....	42
Modifications apportées par la loi du 14 août 1947 à la loi organique de l'enseignement supérieur .....	42
Conditions d'admission aux examens de candidat en sciences commerciales .....	43
Le home international de Gurrehus.....	43
LES FACULTÉS ET LES INSTITUTS .....	46
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.....	46
Nouvelles diverses .....	46
Conférenciers étrangers .....	46
Agrégation de l'enseignement supérieur.....	46
Manifestation Servais Etienne.....	47
	7

FACULTÉ DE DROIT .....	47
Conférenciers de France .....	47
Congrès des Economistes de langue française.....	47
Ecole de Criminologie .....	48
FACULTÉ DES SCIENCES.....	48
Centre de Recherches sur les Phytohormones.....	48
Station scientifique des Hautes-Fagnes.....	48
Nouvelles diverses .....	49
Visiteurs étrangers .....	52
FACULTÉ DE MÉDECINE .....	53
Conférenciers étrangers .....	53
Nouvelles diverses .....	53
Institut de Pharmacie .....	54

### La Vie universitaire en Belgique

UNIVERSITÉ DE BRUXELLES .....	55
LES FONDATIONS DE LA RUE D'EGMONT.....	56
Cercle des Alumni de la Fondation Universitaire.....	56
Le parrainage exercé au bénéfice des jeunes lauréats de la Fondation Universitaire (1942-1946).....	57
Connaissez-vous votre Université? .....	59
Visite des Alumni à l'Institut de Pathologie.....	59

### La Vie universitaire à l'Étranger et les Organismes universitaires internationaux

U. N. E. S. C. O.: Atouts et handicaps .....	61
Section belge de l'I. A. U. P. L. (Universitas Belgica).....	67
Charte des travailleurs scientifiques.....	72

### L'Université dans la presse et dans les livres

Université .....	76
Technique et Humanisme .....	76



# ACIOR

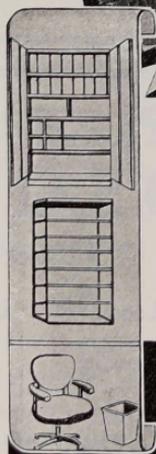
LE MOBILIER  
MÉTALLIQUE

*Le plus répandu...  
VRAISEMBLABLEMENT...  
parce que le meilleur!..*

MAISON

# DESOER

ST. AMÉ



TRODE - LIEGE - BRUXELLES - ANVERS - GAND - COURTRAI - CHARLEROI - VERVIERS - LUXEMBOURG

# BANQUE COMMERCIALE DE LIÈGE

Successeur de René DENIS & Cie



Toutes les opérations de Banque



Téléph. 651.37 - 608.69  
(2 lignes)

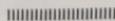
14, Place du Roi Albert



FABRIQUE D'OUTILS DE PRECISION P. ROCH. ROLLE SUISSE

## Em. & P. **BODSON** (P. & F.)

6, Quai Saint-Léonard - LIÈGE



Spécialistes en Machines et Instruments  
d'EXTRÊME PRÉCISION

MÉTROLOGIE  
ESSAI DES MATÉRIAUX  
MICROSCOPIE

MACHINES - OUTILS  
OUTILLAGE

*Meubles métalliques*

# METALCUB

118, rue de Tilleur, 118  
ST-NICOLAS — LIÈGE

~~~~~ Téléphone : 620.22 ~~~~~

## GESTETNER

S. A.

SUCCURSALE DE LIÈGE :  
23, RUE DE JOIE

●

Pour faire vos circulaires,  
imprimés, cours,  
utilisez le duplicateur  
GESTETNER

●

Plus de 500 références  
dans la Province de Liège

Renseignements sur demande et sans  
engagement

## LIBRAIRIE

### Fernand GOTHIER

MAISON FONDÉE EN 1823

11, Place du XX Août, 11  
LIÈGE

Télé 658.75

•

Recherches bibliographiques  
Correspondants à l'étranger  
Fourniture rapide et soignée  
de toute commande

### Organisation de Ventes Publiques

● CATALOGUES MENSUELS ●  
● A PRIX MARQUÉS ●



**LIÈGE :** La Rôtisserie VIEILLE FRANCE, 9, Vinave-d'Ile. Tél. 603.62  
Sa cuisine réputée. Cadre unique pour dîners, banquets, réceptions.

Pour vos **OPÉRATIONS**  
EN BELGIQUE

et  
avec P'ÉTRANGER

Adressez-vous à la

**BANQUE DE BRUXELLES**

Société Anonyme

300 Sièges, Succursales et Agences dans tout le Pays

Siège de LIÈGE :

**5, Rue Georges Clemenceau**

**VENTE ET ACHAT A CRÉDIT**  
de Véhicules Automobiles, Voitures,  
Camions, Motos, Matériel Industriel,  
Matériel Agricole.

201 ANNÉES D'EXISTENCE

## **NAGELMACKERS Fils & C<sup>o</sup>**

Société en Commandite Simple  
Maison de Banque fondée en 1747

Toutes Opérations de Banque  
Bourse et Change

Siège Social :  
LIÈGE, 32, Rue des Dominicains  
(Téléphone 653.89)

Siège de BRUXELLES :  
12, Place de Louvain  
(Téléphone 17.22.90)

Nombreuses Agences et Bureaux

LIBRAIRIE

## **L. GOTHIER & Fils**

FONDÉE EN 1828

3 et 5, rue Bonne-Fortune  
LIÈGE

LIVRES UNIVERSITAIRES  
neufs et d'occasion

CATALOGUES PÉRIODIQUES  
de Livres Anciens et d'occasion

### Organisation de Ventes Publiques

Correspondants dans les principales  
Villes Etrangères

## **Brasserie-Hôtel « Aux Blés d'Or »**

PLACE DU MARÉCHAL FOCH, 11, LIÈGE

TÉLÉPHONE : 184.42

Chèques Postaux : 2978.41

Reg. de Com. : Liège 13998

*CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX*

*DÉGUSTATION DE VINS D'ORIGINE*

*BIÈRES ARTOIS — BIÈRE AMSTEL*

*APÉRITIFS DE MARQUE*

*CONFORT MODERNE*

## JEAN TOUSSAINT & C<sup>ie</sup>

Agents de change agréés

49, rue de la Régence, 49

### LIÈGE

Téléphone 618.16

exécutent tous ordres de bourses  
sur les places belges  
et étrangères

MAISON FONDÉE EN 1920

RESTAURANT

## Au Vieux Liège

dit « MAISON HAVART »

datant du XVI<sup>e</sup> siècle  
conservée dans son  
style le plus pur



S A L L E S  
pour banquets et réceptions

Spécialiste des dîners à domicile  
Ville et Province

LES ÉTABLISSEMENTS

## HENKART, VAN VELSEN & LAOUREUX

Société Anonyme au Capital de 5.000.000 de Francs

*Siège Social* : BRUXELLES, 155, Rue de Laeken

*Succursales* : LIÈGE, 11, Rue des Carmes

*Ancienne Firma LAOUREUX et Cie*

Anvers, 70, Champ Vleminck

Gand, 30, Rue Basse des Champs

*Installations complètes de laboratoires Scientifiques ou Industriels*

APPAREILS, RÉACTIFS ET PRODUITS PURS

*Bactériologie, Physiologie, Histologie, etc.*

*Appareils de mesures électriques — Pyrométrie, Thermométrie*

APPAREILS DE TOPOGRAPHIE ET DE GÉODÉSIE

Compte-tours, Tachymètres et Tachygraphes

*Analyseurs de Co et Co<sub>2</sub> chimiques et électriques simples et enregistreurs*

*Manomètres indicateurs de vide et de pression simples et enregistreurs*

*Fours et Brûleurs « Mékers » pour usages industriels et de laboratoires*

*Machines pour essais physiques des métaux et matériaux*

Ateliers de Réparation et d'Étalonnage

Etude, devis et mise en marche par techniciens spécialistes

Tout ce qui concerne l'Enseignement à tous les degrés